

L'Ami
du Peuple

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN POLITIQUE, RELIGIEUX, SOCIAL

L'homme commence à
devenir homme lorsqu'il
sait rendre justice à autrui,
à ses adversaires surtout.
Fœrster

Rédaction et Administration : 40, avenue de Pérolles, Fribourg, Téléphone (037) 2.26.22

Annonces : Publicitas S. A. 2, rue de Romont, Fribourg, Téléphone (037) 2.26.41

Nouvelles du jour

Que décidera le président Eisenhower ?

A Washington, la convalescence du président des Etats-Unis semble se poursuivre normalement. Mais, ajoutons-nous : lentement, et c'est, en fait, ce qui est grave. On est cependant d'avis, à Washington, qu'il est encore prématuré de peser les répercussions politiques de la maladie et de l'opération de M. Eisenhower. Cependant, dans certains cercles, on rappelle déjà que « l'iléite est une maladie qui peut revenir ».

Pour des considérations de simple courtoisie, les hommes politiques démocrates s'abstiennent pour l'instant de faire des hypothèses, bien que le nouvel accroc constaté à la santé du président leur ait donné incontestablement des chances nouvelles.

Les républicains, eux aussi, se gardent de tout optimisme débridé. Toutefois, leurs chefs, qui, lors de la crise cardiaque de M. Eisenhower, avaient fait preuve d'une confiance inébranlable et avaient « prêté » que le président solliciterait une nouvelle candidature, sont aujourd'hui plus convaincus que jamais qu'il en ira ainsi, d'autant plus que les médecins traitants ont assuré — ? — que l'opération avait contribué à améliorer l'état général du président — ! — et que, de ce côté-là, rien ne s'opposait plus à une deuxième candidature. A propos de ces dirigeants, il vaut la peine de souligner qu'ils marquaient, vendredi dernier, un état de panique significatif. Il est, d'ailleurs, certains autres cercles républicains qui ne cherchent pas à dissimuler leur inquiétude quant à l'avenir du président et, partant, quant à l'avenir immédiat du parti.

En mars dernier, lorsqu'il annonça sa décision de solliciter une nouvelle candidature, M. Eisenhower avait insisté sur le fait qu'il n'hésiterait cependant pas à se désister immédiatement avant l'ouverture de la Convention

du parti, s'il devait, entre temps, arriver à la conviction que sa santé ne lui permettrait pas d'assumer normalement, pour une nouvelle période, les fonctions qu'il détient actuellement.

Ainsi, l'avenir du parti républicain se trouve de nouveau dans les mains du président. Ce parti est, en effet, actuellement un parti minoritaire — le Congrès, au fur et à mesure qu'approchent les élections, devient plus intraitable —, qui ne serait pas en mesure, seul, de mener à la victoire un nouveau candidat républicain, car, à part le président Eisenhower, il ne possède aucune personnalité « à l'échelon national » capable de mobiliser le contingent des sans-parti — qui forment, en réalité, la majorité des électeurs américains —, comme l'a fait M. Eisenhower.

Jusqu'ici, les sondages périodiques de l'opinion publique ont tous montré que le président Eisenhower pourrait battre n'importe quel candidat démocrate, mais que ni le vice-président Nixon, dont nous avons dit qu'il est fort critiqué — on a tout fait pour amener le président à s'en débarrasser —, ni aucune autre personnalité dirigeante du parti républicain n'aurait la moindre chance de lutter avec succès contre un candidat démocrate, comme, par exemple, M. Adlai Stevenson.

Si, malgré sa récente maladie, le président Eisenhower se représente néanmoins, les démocrates concentreront, de toute évidence, leur campagne électorale sur l'état de santé du président et non pas sur la politique du parti républicain. Le vice-président Nixon sera, de son côté, le point de mire de leurs attaques, ce dernier étant, redisons-le, très discuté au sein même de son parti, où il compte de nombreux et puissants adversaires.

Ed. Cb

Méfiance à l'égard de l'Union soviétique

Les entretiens Dulles-Adenauer, sur la réunification allemande, l'OTAN et l'Euratom se sont, en somme, achevés sur une affirmation de méfiance à l'égard de l'URSS.

Le communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens note que les interlocuteurs ont réaffirmé le désir de leurs gouvernements d'aboutir à des accords avec l'URSS et les pays de l'OTAN, accord qui garantirait la sécurité européenne, parallèlement à la réunification de l'Allemagne au moyen d'élections libres. Les deux hommes d'Etat ont, par ailleurs, exprimé leur conviction que l'attitude de l'Occident à l'égard de l'Union soviétique devrait être déterminée par les efforts de l'URSS en vue d'aboutir « à l'unification allemande dans la liberté ».

Des échanges de vues ont eu lieu en ce qui concerne les messages du maréchal Boulganine aux gouvernements américain et allemand, messages qui suivaient les déclarations soviétiques du 14 mai dernier sur le total des forces armées de l'URSS — celle-ci doit réduire ce total d'un million 200.000 hommes au cours des douze prochains mois. MM. Dulles et Adenauer, qui ont fait remarquer que d'autres gouvernements de l'OTAN ont reçu des messages analogues, sont d'accord en ce qui concerne la nécessité de consultations avec les autres partenaires de l'OTAN.

Evoquant le désir marqué par Moscou de trouver une base de coexistence pacifique, le communiqué souligne « qu'un critère de la sincérité de ce désir sera le respect, par l'URSS, de ses obligations internationales et le renoncement de ce pays à imposer son système politique aux autres peuples ».

Le communiqué dit en outre que M. Dulles a fait part à M. Adenauer de la satisfaction que lui a causée le récent accord franco-allemand sur la Sarre. M. Dulles a également souligné l'intérêt que portent les Etats-Unis aux mesures prises à Venise pour favoriser l'intégration européenne et pour établir une autorité commune dans le domaine de l'énergie nucléaire. Le chef du Département d'Etat a également marqué l'intérêt de son pays quant à la création d'un marché commun européen, car « une telle réalisation serait riche de promesses pour l'avenir économique de l'Europe ».

Le communiqué conclut en déclarant que « le chancelier et le secrétaire d'Etat sont d'accord sur l'importance de la coopération du monde libre en vue d'accroître les échanges commerciaux dans l'intérêt de toutes les parties intéressées ».

Au cours d'une conférence de presse, qui a suivi la publication de ce communiqué, le chancelier Adenauer a affirmé que la réunification de l'Allemagne ne sera jamais l'objet de négociations séparées entre Moscou et Bonn. C'est une question qui doit être négociée par les Quatre Grands, en collaboration avec le gouvernement fédéral allemand. Le chancelier fédéral a ajouté qu'il était « absolument nécessaire » que les forces militaires alliées demeurent en Allemagne. Leur retrait, a-t-il dit, constituerait « une sorte d'invitation à l'URSS à avancer vers l'Ouest ».

Après avoir relevé que des mesures unilatérales de désarmement étaient en elles-mêmes insuffisantes, « le désarmement sans contrôle efficace ne voulant rien dire », le chancelier a précisé qu'« un climat international de confiance » devait être créé avant qu'on puisse envisager une politique mondiale de désarmement. « Un des moyens de créer ce climat est de mettre fin à la division de l'Allemagne et à l'occupation par l'URSS d'une grande partie de l'Europe. »

Interrogé sur une renonciation éventuelle de l'Allemagne aux territoires situés à l'est de la ligne Oder-Neisse, le chef du gouvernement de Bonn a répondu qu'il s'agissait là d'un problème qui pourra être résolu au cours des négociations futures pour un traité de paix, négociations qui devront être menées avec un gouvernement de toute l'Allemagne, c'est-à-dire après la réunification.

Le chancelier Adenauer a, enfin, souligné qu'il était nécessaire que l'Allemagne occidentale contribue pleinement — et en particulier militairement — à l'OTAN, pour la défense de l'Europe.

Ed. Cb



Le chancelier Adenauer

M. Soekarno à Rome



M. Achmed Soekarno, président de la République indonésienne, fera une visite officielle à Berne, à la fin juin. Il séjournera ensuite encore quelque temps en Suisse pour se reposer. M. Soekarno se trouve actuellement en Italie. A Rome, M. Rebecchini (à droite), maire sortant, lui a remis le symbole de la Ville éternelle, une louve d'argent.

Le destin de l'Afrique

par ALCIDE EBRAÏ

Le Nord-Est

La constitution du Soudan, longtemps qualifié d'« égyptien », en un Etat complètement indépendant, a mis le sceau à ce qu'on peut appeler l'émancipation du Nord-Est africain de toute domination, et même de toute menace de domination étrangère. Cet aboutissement d'un mouvement commencé depuis longtemps s'appareille naturellement à ce qui se passe au Nord-Ouest, où les peuples autochtones s'émancipent graduellement des puissances colonisatrices de l'Europe.

D'autre part, si l'on tient compte d'autres événements qui ont trait au reste du continent dit « noir », on peut parler du destin de l'Afrique en général.

•••

L'émancipation du Nord-Est a commencé par l'Egypte. Sous un régime quasiment autonome, elle s'était livrée, aux derniers temps de la domination ottomane qui était plus théorique que réelle, à des actes qui provoquèrent l'intervention étrangère, notamment le bombardement d'Alexandrie par les Anglais.

Ce fut ensuite l'ère du condominium anglo-français, qui n'y réussit pas plus qu'ailleurs. Les accords franco-anglais de 1904 créèrent une situation nouvelle : la France s'effaçait en Egypte au profit de l'Angleterre, qui s'effaçait au Maroc au profit de la France.

Ce fut alors le temps du protectorat anglais en Egypte, qui donna lieu, de la part du peuple égyptien, à une résistance tenace qui finit par avoir raison de la domination anglaise.

Depuis lors, l'Egypte est un Etat complètement indépendant, et elle est considérée comme le pays le plus important du bloc arabe.

En ce qui concerne l'Ethiopie, son antagonisme avec l'étranger a été de date plus récente qu'en ce qui concerne l'Egypte, d'abord avec les Anglais, puis, beaucoup plus tard, avec les Italiens. On aurait pu croire que la victoire éthiopienne d'Adoua aurait mis fin à l'entreprise italienne. Mais Mussolini devait la reprendre avec, des moyens plus considérables que tout abouti au même insuccès.

Aujourd'hui, l'Ethiopie n'est pas seulement un Etat complètement indépendant. Elle a même établi sa domination sur l'ancienne colonie italienne de l'Erythrée.

La Libye, entre l'Egypte et la Tunisie, est un Etat nouveau-né, qui fait peu parler de lui mais qui peut offrir des possibilités d'avenir. Les Italiens qui l'avaient conquise sur la Turquie à la suite de leur guerre de 1911, étaient en train d'en faire une colonie assez florissante, lorsqu'il la perdirent à la suite de leur participation malheureuse à la première guerre mondiale.

Aujourd'hui, la Libye est un Etat arabe complètement indépendant qui a adopté un régime fédératif.

La politique italienne consistait, notamment

en favorisant l'immigration de la Métropole, à gagner du terrain sur le désert qui forme la plus grande partie de la superficie du pays. Son avenir pourra dépendre de la reprise et du succès de cette politique. Autrement, la Libye resterait réduite à une bordure fertile sur la mer avec un grand arrière-pays désertique.

Dernier venu dans la famille des Etats arabes, le Soudan pourra en devenir un membre important, capable d'égaliser l'Egypte. Il est aussi grand qu'elle et moins désertique. Son système d'irrigation est plus complet. Il est arrosé par les deux Nils, celui qui vient d'Ethiopie et qui se joint au Nil blanc à Khartoum, et aussi par le Bar-el-Ghazal, son affluent de gauche. Il a un vaste littoral sur la mer Rouge, avec un port qui peut devenir important.

Sa population, d'une dizaine de millions d'habitants, est en majorité arabe, avec quelques éléments négroïdes dans le Sud.

Les Anglais ont fait de Khartoum, la capitale politique du pays, une ville européanisée.

En ce qui concerne le passé anglais du territoire, deux événements sont à signaler : la lutte de Gordon contre le Mahdi, et le pénible incident anglo-français de Fachoda.

L'Entente cordiale a fait oublier ces incidents, et les Anglais ont voulu en effacer le dernier vestige en changeant le nom de Fachoda en celui de Cadok.

Au point de vue international, le nouvel Etat a décidé d'adhérer à la Ligue arabe, mais à aucune autre organisation pouvant l'engager dans des conflits extérieurs.

Etat républicain et démocratique, le Soudan a déjà éprouvé quelques-uns des soubresauts que comporte ce régime, mais il pourra s'assagir.

Au Nord-Ouest

Le Nord-Ouest africain arabe — Algérie, Tunisie, Maroc —, jusqu'ici possession française, s'est déjà en partie émancipé ou tend à le devenir.

En ce qui concerne la Tunisie et le Maroc, le régime hybride du « protectorat » a fini par y produire les résultats qu'il comporte par sa nature.

Ces deux pays sont désormais des Etats souverains et indépendants. Mais un autre régime hybride, celui de leur « interdépendance » avec la France, leur est imposé et pourra, par son caractère imprécis, créer des malentendus et des complications.

L'ONU pourra désormais y intervenir, alors que la France lui en avait contesté le droit, puisque les questions intéressant ces pays étaient, pour elle, des affaires intérieures françaises.

La guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie, pour l'appeler par son vrai nom, se présente sous un triple aspect : le fait algérien lui-même, sa répercussion en France, sa répercussion dans un cercle plus large.

(Suite en 2^e page.)

Le destin de l'Afrique

(Suite de la 1^{re} page)

Le fait algérien n'a rien d'anormal. Il s'apparente au réveil général des autochtones dans tous les continents. En Algérie comme ailleurs, ils ont été traités sur un pied d'inégalité par leurs dominateurs, au point de vue social et privé, comme au point de vue officiel et politique. Leur esprit d'émancipation était déjà visible lorsque le président Wilson a proclamé le grand principe du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

L'émancipation des deux pays voisins, la Tunisie et le Maroc, aura naturellement son contrecoup sur celle de l'Algérie, et l'on peut être assuré que, malgré les protocoles signés, ils lui prêteront leur appui matériel dans ce sens.

La politique du gouvernement français pour maintenir l'autorité et la domination de la France sur le peuple algérien consiste à faire ce qui aurait dû être fait plus tôt : lui accorder un régime nouveau qui supprime les inégalités qui lui avaient été imposées.

Cette politique est rendue difficile au gouvernement par le fait que les partis « avancés » prennent ouvertement position en faveur des rebelles.

M. Guy Mollet, qui représente actuellement cette politique, n'en a pas moins obtenu la consécration par le vote de confiance que lui a accordé l'Assemblée nationale.

Mais cela ne signifie pas que toutes les difficultés soient surmontées.

En ce qui concerne l'attitude de l'étranger, il faut signaler certaines interventions qui sont incompatibles avec le fait que la question algérienne est une affaire de politique intérieure purement française. La plus inattendue a été celle du pandit Nehru, chef du gouvernement indien, qui a présenté un programme de solution en cinq points.

Il va sans dire que, si cette pratique se généralisait, il pourrait en résulter des complications dans les rapports internationaux.

Quant aux interventions de la Ligue arabe en faveur de l'émancipation des peuples arabes, elles sont trop en harmonie avec son caractère même pour qu'on puisse en attendre la fin. Elles sont un des principaux éléments de trouble dans la question panarabe.

Comme la Ligue a son siège en Egypte, cela ne contribue pas à rendre ce pays populaire auprès des gouvernements que gêne sa propagande.

L'Afrique noire

Séparée du monde arabe par le Sahara, l'Afrique noire pose les mêmes problèmes de politique coloniale. Elle comprend de vastes territoires, prospères ou pouvant le devenir, à savoir : l'Afrique occidentale et l'Afrique équatoriale françaises ; le Congo belge ; l'Angola et le Mozambique portugais ; le nouveau dominion britannique de l'Afrique centrale ; les anciennes colonies allemandes placées sous tutelle européenne.

Or, les populations de ces territoires sont déjà évoluées et croient aussi au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le roi des Belges, revenant de son récent voyage au Congo, a esquissé très sagement un programme de politique coloniale basé sur l'entente et l'association entre les Européens et les Noirs.

Plus récemment, le gouvernement français a manifesté son intention d'accorder de nouveaux droits aux Noirs.

Le destin de l'Afrique dépendra donc de la manière dont cette politique d'entente sera réalisée, de manière que les autochtones ne précèdent pas à leur émancipation complète.

Alcide Ebray

L'« Interpol » change de nom

Vienne, 14 juin.

(AFP.) — Le 25^e congrès de l'Interpol appelé depuis mercredi, l'Organisation internationale de police criminelle, s'est terminé, à Vienne, par l'élection du bureau de cet organisme.

Le chef de la police internationale du Portugal, M. Agostino Laurencio, est nommé président de la nouvelle organisation, succédant à M. Florent Louwage (Belgique), ancien président de la Commission internationale de police criminelle. Le prochain congrès de l'Organisation internationale de police criminelle se tiendra en 1957 à Lisbonne.

DÉPÊCHES ÉTRANGÈRES

M. Robert Lacoste est optimiste

Bordeaux, 14 juin.

« Je suis résolument optimiste en ce qui concerne l'issue du drame algérien », a déclaré M. Robert Lacoste, ministre résidant en Algérie, dans une interview accordée à Alger au correspondant du journal Sud-Ouest.

M. Robert Lacoste ajoute : « Nous nous trouvons désormais dans la voie qui doit aboutir au règlement du conflit. Je ne dis pas à la négociation, terme qui affole quelque peu certains Français, mais à l'aboutissement de nos épreuves, de nos souffrances par un juste règlement de cette grave affaire. »

« A la fin de ce mois, nous aurons 364.000 hommes en Algérie. Ces effectifs sont, je le pense, suffisants pour l'accomplissement de la tâche que nous nous sommes impartie, celle de la pacification, du rétablissement de la confiance. Partout, en Algérie, les rebelles sont contenus, arrêtés dans leur élan. Finies les opérations de fellagha d'envergure dans le genre de celles que nous connaissons dans les Aurès-Nementchas. »

« Le harcèlement, la pression de nos forces obligent l'adversaire à modifier très fortement sa tactique. Certes, il maintient son rythme d'agressions, de sabotages et d'exter-

mination de musulmans français, mais il ne lui est plus possible d'agir en nombre massif sur nos colonnes. D'ailleurs, nous ne cessons d'étendre et multiplier les zones de pacification auxquelles nous adjoignons aussitôt une administration municipale arabe ou kabyle, en fait plébiscitée par les habitants des douars. »

Abordant le côté politique du problème, M. Robert Lacoste a déclaré :

« Actuellement, les chefs fellagha n'envisagent pas d'entrer en négociation avec nous et, par voie de conséquence, n'acceptent pas le « cessez-le-feu » que, depuis plusieurs mois, tant de la tribune du Parlement que d'Alger, nous leur suggérons. La raison en est simple. A tort ou à raison, les rebelles placent tous leurs espoirs en une médiation internationale qui, dans leur esprit, aboutirait à une reconnaissance par la France d'une Algérie indépendante du genre de celle accordée à la Tunisie ou au Maroc. »

« Lorsque les fellagha se seront convaincus qu'aucune instance d'ordre international n'acceptera de prendre en considération leur « plainte », lorsque, parallèlement, ils se rendront compte de l'inébranlable détermination de la France de ne pas abandonner l'Algérie, alors peut-être le climat propre à l'ouverture d'une négociation sera créé. »

En attendant, les forces armées ne ralentiront en aucune manière leur action.

L'expulsion de l'archimandrite Macheriotis

Londres, 14 juin.

(Reuter.) — Répondant à la question de savoir pourquoi le prêtre d'une église orthodoxe grecque de Londres, Kallinikos Macheriotis, avait été expulsé, M. Lloyd George, ministre de l'Intérieur, a déclaré à la Chambre des communes, que cette église avait servi de centre de propagande antibrannique. Macheriotis était président d'un comité qui récoltait en Angleterre de l'argent pour la campagne en faveur du rattachement de Chypre à la Grèce. Quelques Cypriotes grecs loyaux, vivant à Londres, étaient inquiets de la pression qui était exercée sur eux. Dans ces conditions, le gouvernement britannique a décidé d'inviter l'archimandrite Macheriotis à quitter immédiatement le pays.

Le député travailliste Kenneth Robinson a déclaré que le ministre de l'Intérieur avait complètement « échoué » et n'avait pas réussi, par ses explications, à justifier cette expulsion.

M. Lloyd George a répliqué qu'on a eu l'impression que Macheriotis n'aurait pas reçu l'autorisation de rester plus longtemps dans le pays qu'il n'était nécessaire, pour exercer une activité qui aurait conduit à son expulsion. Le ministre a ajouté que si Macheriotis était venu en Angleterre en sa qualité de prêtre, et qu'il se fût comporté comme tel, il serait encore dans le pays.

La question de Chypre

Londres, 14 juin.

« Le gouvernement de Londres commet une grave erreur de tactique en ne menant pas la question de Chypre vers sa solution naturelle », a déclaré M. P.-N. Baker, député travailliste anglais et ancien ministre, parlant aux journalistes grecs de la question de Chypre. « Si le parti travailliste venait au pouvoir, a-t-il ajouté, il accorderait d'abord l'autonomie à Chypre et procéderait ensuite à un plébiscite absolument impartial sur l'auto-disposition. Si le peuple cypriste décidait alors de s'unir à la Grèce, l'union aurait lieu immédiatement. »

M. P.-N. Baker, qui séjourne depuis deux mois en Grèce, dans sa propriété, en Eubée, partira vendredi pour Londres, où, a-t-il déclaré, il parlera aux Communes en faveur de la reprise des négociations anglo-grecques, de la libération immédiate de l'archevêque Makarios et de la suspension de toutes les exécutions de patriotes cypristes.

L'état de santé du président américain

Washington, 14 juin.

Le secrétaire de presse de la Maison Blanche a annoncé que le président Eisenhower a passé sa nuit la plus calme depuis l'opération ; il a dormi six heures, avec une seule interruption. Le tuyaou pour l'alimentation intraveineuse en glucose a été enlevé. Mercredi après midi, le président a pris une tasse de bouillon qu'il a bien supportée.

Les exportations britanniques et la concurrence étrangère

Londres, 14 juin.

(Reuter.) — M. Harold Mac Millan, chancelier de l'Echiquier, a parlé, mercredi, au banquet annuel de la Press Association, du problème des exportations britanniques. Il a déclaré, à cette occasion, que les exportations allemandes ont augmenté deux fois plus rapidement que celles de Grande-Bretagne, au cours des quatre premiers mois de l'année courante, comparativement à la période correspondante de l'année précédente, dans la compétition croissante étrangère.

Les expériences des derniers mois ont, de plus, montré « que nous devons tenir compte sérieusement, à côté de la concurrence américaine, allemande et japonaise, des efforts d'exportation de quelques pays industriels vers la zone d'influence soviétique ».

M. Mac Millan a déclaré, en outre, que des résultats modestes, mais évidents, ont pu être enregistrés, ces derniers temps, dans la lutte contre l'inflation. La demande de biens de consommation a quelque peu diminué et les exportations augmentent sans cesse.

Les troupes américaines de Grande-Bretagne

Londres, 14 juin.

Le Syndicat britannique des constructeurs de véhicules, dont le congrès se tient actuellement à Southsea (Hampshire) a adopté aujourd'hui, à l'unanimité, une résolution réclamant l'évacuation de toutes les troupes américaines stationnées en Grande-Bretagne et la restitution aux autorités britanniques de toutes les bases militaires et aériennes occupées en Grande-Bretagne par les forces américaines.

Le programme de M. Ferhat Abbas

Stockholm, 13 juin.

M. Ferhat Abbas, président du Conseil national de libération d'Algérie, a défini un programme en quatre points en vue d'une « République algérienne », au cours d'une interview accordée au journal de Stockholm Expressen.

Ces points sont les suivants :

1. La France devrait reconnaître la souveraineté algérienne ;
2. Un gouvernement provisoire devrait être créé à Alger, « en consultation avec le Conseil de libération ».
3. Une commission internationale devrait veiller, pendant une période transitoire, à ce que tous les citoyens jouissent des mêmes droits ;
4. Après des élections générales, les représentants élus devraient élaborer une Constitution et conclure avec la France un traité de collaboration.

Ces mesures devraient entrer en vigueur après la conclusion d'un armistice. M. Ferhat Abbas a ajouté que, si la France désirait un armistice, elle n'avait qu'à entrer en contact avec « le Comité de libération ».

Protestation I

Bruzelles, 14 juin.

(AFP.) — La Confédération internationale des syndicats chrétiens et la Confédération internationale des syndicats libres, agissant chacune de leur côté, ont toutes deux, saisi la 39^e Conférence internationale du travail, qui siège actuellement à Genève, d'une protestation identique : elles contestent les mandats des délégués ouvriers espagnols et roumains à cette conférence. « Pas plus en Espagne qu'en Roumanie, la liberté syndicale n'existe. Les délégués ouvriers de ces pays ne peuvent donc siéger valablement à la Conférence internationale du travail. »

L'entretien Eisenhower-Adenauer

Washington, 14 juin.

L'espoir de la réunification de l'Allemagne et l'expression des sentiments d'amitié mutuelle entre les Etats-Unis et la République fédérale allemande ont été les deux grands sujets de conversation entre le président Eisenhower et MM. Adenauer et Dulles, qui ont rendu une visite de 10 minutes jeudi matin au chef de la Maison-Blanche, à l'hôpital Walter Reed.

Mouvement diplomatique en France

Paris, 14 juin.

(AFP.) — Le porte parole du gouvernement, M. Gérard Jaquet, a annoncé que le Conseil des ministres avait décidé de demander l'agrément pour la nomination de plusieurs ambassadeurs dans un certain nombre de capitales. Comme il est d'usage d'attendre que l'agrément des pays intéressés soit parvenu à Paris, aucun nom n'a été rendu public à l'issue du Conseil. On sait simplement qu'il s'agit de la nomination d'ambassadeurs dans les capitales de pays suivant : Allemagne occidentale, Etat-Unis, Saint-Siège, Portugal, Belgique et Union sud-africaine.

M. Cornut-Gentille, haut commissaire de la République française en AEF, est nommé ambassadeur de France auprès des Nations-Unies et représentant permanent du gouvernement de la République au Conseil de sécurité.

En outre, le Conseil des ministres a approuvé la nomination comme directeur général des affaires politiques et économiques au Quai d'Orsay, de M. Jean Daridan, ministre plénipotentiaire, directeur adjoint du cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Il a nommé comme directeur général du personnel et de l'administration générale au ministère des Affaires étrangères, M. François de Panafieu, ministre plénipotentiaire.

M. Louis Joxe remplace comme secrétaire général du Quai d'Orsay M. René Massigli, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le sort de Tanger

Tanger, 14 juin.

(AFP.) — On apprend qu'au cours de sa dernière réunion le Comité de contrôle international aurait adressé au ministre des Affaires étrangères à Rabat l'accord unanime des puissances intéressées par le statut de Tanger, au plan transitoire approuvé par le sultan Mohamed V et remis aux membres du comité le 1^{er} juin à Tanger par M. Ahmed Balafrej.

La communication du comité de contrôle confirmerait, d'autre part, l'accord de principe pour l'ouverture de négociations en vue de l'intégration de la zone de Tanger au reste du Maroc et laisserait au gouvernement marocain le soin de fixer la date de la mise en application du plan transitoire.

Au Conseil de Cabinet français

Paris, 14 juin.

(AFP.) — Le Conseil de Cabinet s'est réuni, hier en fin d'après-midi, sous la présidence de M. Guy Mollet, président du Conseil. Selon les indications fournies par le secrétaire d'Etat à la présidence, M. Paul Ramadier, ministre des Affaires économiques et financières, a fait un exposé complet de l'ensemble de la situation financière et économique.

D'autre part, le Conseil a entendu un rapport de M. Dulin, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, sur son récent voyage en Algérie. Il aurait insisté particulièrement pour que les réformes qui intéressent son département (réforme agraire, réorganisation des caisses de crédit agricole, etc.) soient mises rapidement en chantier, afin d'entrer en action d'ici septembre.

Concentration industrielle

Paris, 14 juin.

(ATS.) — La concentration de l'industrie des véhicules industriels routiers en France qui, il y a quelques temps, se manifestait par la fusion des usines Somua, Latil et Renault, sous le nom de Saviem, vient de se poursuivre par la conclusion d'un traité de fusion entre la S. A. Automobiles industriels Saurer, de Suresnes, et la Société nouvelle des automobiles « Unic », de Puteaux, laquelle appartient au groupe Simca.

La société Unic, dont le capital après fusion atteindra 3940,3 millions de francs français, s'est assuré un contrat de licence pour les constructions automobiles de la S. A. Adolphe Saurer Arbon, contrat qui prendra la suite du contrat de licence concédé antérieurement aux Automobiles industriels Saurer de Suresnes.

Le 14 juillet et les soldats d'Algérie

Paris, 14 juin.

M. Bernard Lafay, député de la Seine et ancien président du Conseil municipal de Paris, vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition invitant le gouvernement à organiser le 14 juillet 1956 une journée nationale en faveur des soldats d'Algérie, et à prendre toutes mesures utiles pour que la Fête nationale française soit cette année une grande manifestation nationale et de solidarité.

Pour M. Lafay, cette journée nationale devrait être l'occasion de faire mieux prendre conscience aux Français de la mission qu'assume leur pays en Algérie et de parachever la mobilisation morale de la nation.

Des candidats pour la Maison Blanche



La maladie du président Eisenhower joue en faveur de la campagne électorale de l'opposition démocrate. Les démocrates ont trois candidats officiels à la présidence, soit (de gauche à droite), MM. Estes Kefauver, sénateur du Tennessee ; Adlai Stevenson, chef du parti, adversaire d'Eisenhower il y a quatre ans, et Averell Harriman, gouverneur de l'Etat de New York, ancien ministre du commerce. M. Kefauver pourrait aussi être candidat à la vice-présidence.

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	3.50	9.—	16.—	31.—
Etranger	5.—	13.50	26.—	50.—

ADMINISTRATION

tél. (037) 2.30.03 ch. postaux II a 54
40, avenue de Pérolles

PUBLICITE

Tarif des insertions (le millimètre sur une colonne)	
Annonces	15 cts
Réclames	37 cts
Réclames dernière page	55 cts

REGIE DES ANNONCES

Publicitas S. A., rue de Romont 2
161. (037) 2.26.41

A la mémoire des prêtres italiens tués en haine de la foi Un maire assassin

Dans la soirée du 18 juin 1946, un prêtre italien qui rentrait à bicyclette dans son village fut abattu à coup de fusil par des sicaires postés derrière une haie. C'était l'abbé Umberto Pessina, curé de San Martino di Correggio (diocèse de Reggio d'Emilie). L'évêque jeta l'interdit sur le village. La police enquêta. Elle découvrit le fauteur du crime dans la personne... du maire de l'endroit, communiste fanatique.

Condamné à de longues années de prison, il bénéficia, l'an dernier, d'une amnistie et put rentrer à San Martino di Correggio : les communistes de la région le fêtèrent comme un héros...! Mgr B. Socche, évêque de Reggio, protesta avec indignation contre cette exaltation d'un criminel.

L'abbé Pessina, un symbole

M. l'abbé Pessina est le dernier prêtre italien tué en haine de la foi pendant les années de la guerre et de l'après-guerre. La seule Emilie vit tomber 53 prêtres, comme le montre Lorenzo Bedeschi dans son poignant ouvrage *L'Emilie rouge massacre les prêtres*.

A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de l'abbé Pessina — les communistes ne lui pardonnaient pas son courage apostolique —, une chapelle sera inaugurée à San Martino. On y transférera le corps du prêtre martyr, enterré provisoirement dans son village natal (Castelnovosotto). Avant l'inhumation, le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, célébrera la messe dans la chapelle et prononcera un sermon de circonstance.

Le Saint-Père offre un de ses calices

On prévoit un grand concours de fidèles à cette manifestation, car dans la personne de l'abbé Pessina, les catholiques italiens entendent honorer tous les prêtres tués en haine de la foi pendant la guerre et dans les premiers mois de l'après-guerre.

Le Saint-Père a tenu à s'associer à cette émouvante commémoration : à Mgr B. Socche, évêque de Reggio, il a envoyé un calice d'or destiné à la chapelle qui accueillera, dimanche, che, le corps du curé de campagne martyr.

Georges Huber

Vocations sacerdotales en pays de mission

Le sacerdoce est une grâce qui vient de Dieu. Sans aucun doute, le Seigneur la distribue en suffisance pour que son Eglise ait les pasteurs nécessaires. Elle ne manque pas dans nos missions. Nombreuse en Afrique, elle l'est davantage encore en Asie. Jugez de cette statistique, qui — sur 100.000 catholiques — vous indique le nombre de séminaristes en divers pays : Brésil 3, Ouganda 9, Suisse 15, France 22, Indes 23, Irlande 75, Japon 93.

L'affluence d'élèves qui veulent se faire prêtres est grande et la plainte des évêques se répète : nous sommes obligés d'en renvoyer, parce que nous manquons de place et de moyens. Les catholiques suisses ont déjà bâti 5 séminaires en pays de mission ; celui de Hué (Vietnam-Nord) est l'œuvre de notre diocèse. Cet effort doit être continué. Chaque baptisé est responsable de l'extension de l'Eglise et vous remplirez votre devoir en devenant membre de l'œuvre Saint-Pierre apôtre, qui vous demande une prière quotidienne et une aumône annuelle de 1 fr. 50. En plus de cela, vous pourrez adopter un séminariste indigène en versant, durant 6 années consécutives, 300 fr. pour sa pension. L'adopté vous fera parvenir sa photo, vous donnera de ses nouvelles par une lettre annuelle et priera pour vous.

L'œuvre suisse compte de nombreuses adoptions de ce genre. Ses bienfaiteurs sont tantôt des particuliers — et parmi eux il y a des gagne-petit — tantôt des paroisses, des sociétés, des groupements d'ouvriers. Leur largeur de vue et leur compréhension des intérêts de l'Eglise universelle les honorent grandement. Il suffit, sans doute, de signaler ce magnifique apostolat à ceux qui l'ignoraient, pour susciter de nouvelles générosités.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous au Secrétariat des OPM, rue des Chanoines 120, Fribourg.

Le dernier soldat britannique quitte la zone du canal de Suez

Une époque historique qui a duré 74 ans vient de prendre fin : les derniers soldats britanniques ont quitté la zone du canal de Suez pour s'embarquer à Port-Saïd, à bord de l'Evan Gibb.



Le brigadier Lucey est le dernier à s'embarquer à Port-Saïd, après avoir remis les installations militaires aux Egyptiens.

L'EGLISE dans le monde

YUGOSLAVIE

Le visage multiple de la lutte antireligieuse

(Kipa.) — L'action des communistes yougoslaves contre le clergé catholique, et plus particulièrement contre le haut clergé, ne semble encore être aucunement en régression. Les organisations communistes ont inauguré une nouvelle tactique qui consiste à envoyer des femmes suspectes faire des propositions immorales aux prêtres, particulièrement aux curés. Mais comme les prêtres réussissent régulièrement à se débarrasser de telles visites, ils sont alors convoqués par la police, en vue d'un interrogatoire. Les organes policiers mettent à la disposition des prêtres leurs propres automobiles pour les amener au lieu de convocation. Mais dans ces véhicules, se trouve déjà, lorsque le prêtre y prend place, quelque femme vêtue de façon indécente. Des photographies sont prises par les soins de la police, et publiées largement comme « preuve de l'immoralité des prêtres ».

D'autre part, la police a envoyé un « avertissement » à Mgr Seper, archevêque-coadjuteur de Zagreb, pour avoir donné l'ordre d'exposer le Très Saint Sacrement dans toutes les églises en signe de protestation contre un article paru dans le « Zagrebacki Vjesnik », article sacrilège envers le Christ. L'article en question prétendait « prouver scientifiquement d'après les plus récentes découvertes » les théories — démodées pour tout chercheur sérieux — selon lesquelles le Christ n'aurait jamais existé, et affirmait que le christianisme n'était rien d'autre que la religion d'un peuple ayant habité la Palestine bien avant l'ère chrétienne.

On vient d'apprendre que l'attitude pleine de dignité de l'archevêque face aux organes de police a fait grande impression sur les autorités. Mgr Seper leur ayant déclaré qu'il reprendrait à l'avenir la même décision si de telles offenses aux enseignements les plus sacrés de la religion devaient se reproduire.

En Slovénie, les communistes ont réussi à introduire au sein des prétendues « associations sacerdotales » quelques malheureux prêtres, qui depuis une dizaine d'années ont cessé toute activité sacerdotale, se sont mariés et ont embrassé des carrières laïques. Ces prêtres ont été envoyés en qualité de « commissaires » politiques et sont chargés de contrôler ce qui se passe au sein de l'association, de faire rapport sur ce qui s'y dit, et de surveiller tout changement dans la structure interne.

D'autre part, les évêques de Slovénie se plaignent des tentatives toujours plus fréquentes de la police pour obtenir que certains prêtres surveillent et espionnent leurs supérieurs ecclésiastiques.

En Dalmatie, la persécution prend des aspects de plus en plus draconiens. Le fait que le curé du village de Vranjic, près de Split, a été, de nuit, ligoté par les communistes et jeté à la mer est connu ; son successeur, le R. Père Rade Jerkovic a été tué en prison par électrocution ; le troisième curé nommé à ce poste, a été appelé sous les armes, logé dans une écurie, où il a contracté une grave maladie infectieuse qui l'a mis entre la vie et la mort.

Ce qui est intéressant de connaître, c'est la réaction de la population à ces actes successifs de brigandage. Une véritable révolution interne s'est produite chez les habitants de la contrée

à la suite des injustices commises envers les curés. En effet, il est arrivé de tels malheurs à ceux qui ont participé à ces diverses actions contre les desservants successifs de la paroisse, et ceci peu de temps après qu'ils aient commis leurs actes, que les gens ont interprétés ces malheurs comme une vengeance divine. A l'heure actuelle, un certain nombre de ceux qui ont participé aux attaques contre les prêtres, se rendent en pèlerinage pour expier leurs péchés, et envoient régulièrement leurs enfants au catéchisme.

A Solin, on a eu récemment à enregistrer la conversion du père d'un général communiste, qui occupe actuellement un poste très important.

Les autorités civiles ont interdit le pèlerinage traditionnel à Notre-Dame de Solin, pèlerinage qui avait lieu chaque année. Mais, nonobstant les mesures prises et les routes barrées et occupées par la police, les paysans sont venus en très grand nombre au pèlerinage, passant à travers champs et évitant les policiers. Au cours de la cérémonie religieuse, la police a procédé à plusieurs arrestations.

Nous apprenons également que le procès intenté au Père Marcellin Peticic, et qui a valu huit ans de prison à l'accusé pour avoir enseigné le catéchisme, a suscité un très grave mécontentement à Split. En effet, le Père Peticic était universellement connu et estimé comme prêtre et également comme un spécialiste des questions historiques et archéologiques concernant la Croatie. La police avait cité un certain nombre de ses élèves au procès comme témoins à charge, mais aucun de ceux-ci, malgré le danger que cela représentait pour eux, n'a consenti à se présenter au tribunal. Comme on l'a appris de la part de deux témoins oculaires présents au procès, le Père Peticic portait sur lui les marques des tortures physiques subies au cours de l'interrogatoire.

En Slovénie, les autorités ont infligé à de nombreuses personnes des amendes de 5 à 10.000 dinars, pour avoir affirmé, à l'occasion d'un récent tremblement de terre, que c'était un châtement de Dieu.

Le correspondant à Rome de l'agence gouvernementale « Tanjug » France Barbijeri a publié récemment à Zagreb, l'édition croate de son ouvrage intitulé : « La religion et l'argent ». L'auteur y attaque violemment la personne du Souverain Pontife, le Vatican et l'Eglise catholique. Le livre abonde de lieux communs mis à la disposition de la Yougoslavie par le service d'information soviétique et les communistes italiens. Entre autres, l'action militaire italienne contre la Yougoslavie est mise à la charge des milieux ecclésiastiques, de même que le lâchage de parachutistes, le parachutage de matériel clandestin, l'envoi de publications illégales, etc. La colonie croate de Rome, unanime, a protesté contre le contenu offensant de cet ouvrage. Elle a fait, en réparation de ces calomnies, célébrer une messe spéciale au collège croate de Saint-Jérôme, et a envoyé à cette occasion, un télégramme au Souverain Pontife, affirmant sa filiale dévotion à la personne du Pape et à l'Eglise catholique.



En l'honneur de M. Wladimir d'Ormesson

(Kipa.) — Une grande réception a été offerte, mardi 12 juin, au Circolo di Roma, en l'honneur de M. Wladimir d'Ormesson, pour fêter l'élection à l'Académie française de l'ambassadeur de France au Vatican, qui, d'après ce que le gouvernement français a annoncé, va prochainement quitter son poste. Tous les chefs de missions diplomatiques auprès du Saint-Siège, ainsi que la majorité de leurs collègues accrédités au Quirinal, étaient présents à ce déjeuner.

Le Circolo di Roma, dont Alcide de Gasperi fut l'un des fondateurs en 1950, réunit de nombreux diplomates accrédités auprès du Vatican ou au Quirinal, ainsi que beaucoup de personnalités italiennes.

A l'ambassade de France auprès du Vatican

(Kipa.) — Les milieux ecclésiastiques responsables du Vatican se sont refusés à tout commentaire, au sujet de l'annonce faite par le gouvernement français que celui-ci avait décidé de demander l'agrément pour la nomination d'un nouvel ambassadeur auprès du Saint-Siège.

On a fait, d'autre part, remarquer qu'il n'était pas coutume au Vatican d'exprimer quelque opinion que ce soit au sujet des questions diplomatiques tant que l'agrément n'a pas été sollicité et accordé par le Saint-Siège. En revanche, les milieux du Vatican ont manifesté une certaine surprise de ce que la réserve qui est d'usage dans ces questions, n'ait pas été respectée par certains organes de presse.

ESPAGNE

Censure de l'Eglise et censure de l'Etat

(Kipa.) — Certaines informations récemment publiées ont prétendu que l'autorisation d'imprimer des Bibles protestantes en Espagne, ne pouvait être accordée que par l'Eglise catholique.

L'office d'information de l'épiscopat espagnol communique que ces informations ne correspondent nullement aux faits. Comme dans tous les pays du monde, l'épiscopat espagnol, en vertu des canons 1384 à 1405 du Droit canonique, censure les livres qui se soumettent volontairement à cette mesure. Même à l'égard des laïques catholiques qui ne veulent pas se soumettre à ces dispositions, l'Eglise catholique ne dispose d'aucune mesure de coercition. Quant aux publications non catholiques, l'Eglise ne veut exercer aucune mesure relative à leur censure ou à leur autorisation.

En revanche, il existe en Espagne, pour tous les journaux, pour toutes les publications et tous les livres, même pour les publications ecclésiastiques catholiques, une censure préalable exercée exclusivement par l'Etat et sans aucune collaboration de l'Eglise catholique. Cette censure officielle juge d'après ce qu'elle estime être le bien commun, les principes de la morale chrétienne, et ceux du régime politique ; les publications non autorisées et diffusées secrètement sont passibles du droit pénal. Il faut ajouter que des milieux compétents de l'Eglise catholique espagnole ont protesté à plusieurs reprises contre la censure gouvernementale.

BELGIQUE

Les sciences sociales au service de la religion

(Kipa.) — Le 1^{er} janvier 1956, un nouveau service a vu le jour au Centre interdiocésain du Bruxelles. Il s'agit d'un service d'études sociologiques, qui a pris le titre de « Centre de recherches socio-religieuses ». Le but de ce Centre de recherches est de mettre au service de la mission de l'Eglise les méthodes d'études des sciences sociales. Au cours de son existence de quelques mois, ce Centre a déjà accompli quelques tâches très importantes, et en a entrepris d'autres, notamment dans le domaine du plan d'extension et de développement des lieux de culte et des établissements d'enseignement catholique libres.

SUISSE

Médecin missionnaire suisse au Nigeria

(Kipa.) — M. Charles Billod, ancien élève du collège Saint-Michel de Fribourg, médecin à Evolène depuis 1951, a obtenu, à l'Université de Bâle, le diplôme de médecine tropicale. Le 23 mai, il s'est embarqué à Anvers pour aller travailler, en compagnie de son épouse, au Nigeria.

M. Billod travaillera au Nigeria en qualité de médecin au service d'une mission catholique, son épouse devant s'occuper du service social selon les besoins locaux.

Réunion de Baden des « Gesellenverein »

(Kipa.) — Par décision de l'Office vétérinaire fédéral, à la suite de l'extension de la fièvre aphteuse, la réunion des Gesellenverein qui devait avoir lieu à Baden dimanche 17 juin, est renvoyée à une date qui sera fixée ultérieurement.

A la Conférence internationale du Travail de Genève

(Kipa.) — A l'occasion de la 39^e session de la Conférence internationale du Travail, la Fédération catholique genevoise fera célébrer une messe solennelle, dimanche 17 juin, en la basilique Notre-Dame de Genève. L'allocution de circonstance sera prononcée par le R. Père Moret directeur du collège Florimont, de Genève.

Le cinéaste bien connu John Farrow, auteur de nombreux films à grand succès, vient d'achever la mise en scène d'un nouveau film consacré à la vie du Christ. Réalisé selon les procédés les plus modernes, ce film sera une révélation en matière de technique cinématographique.

Campagne de presse contre le cardinal Spellman

(Kipa.) — Une publication communiste de Zagreb a publié récemment un article contenant de violentes attaques contre Son Em. le cardinal Spellman. Le prélat américain y est notamment accusé d'avoir secrètement collaboré avec Mussolini au cours de la dernière guerre. Actuellement, il s'efforcerait de faire oublier son activité de « collaborationniste » auprès des Américains, en se mêlant des questions internes d'Etats étrangers. D'autres calomnies visent l'activité du cardinal en Europe, pendant et après la dernière guerre.



Sainte Lutgarde, vierge

Cette grande moniale belge vit le jour à Tongres en 1182. Confiée toute jeune aux bénédictines de Sainte-Catherine de Saint-Trond, elle ne présente pourtant aucun indice de vocation : aimant le rire, le bavardage et les jolies parures, elle voit un jour le Christ qui lui révèle les dimensions bouleversantes de son amour. Du jour au lendemain, la jeune fille change de vie et se donne avec toute sa générosité à la vie monastique, renchérissant à force de pénitences héroïques sur les rigueurs de la Règle. Pour mieux satisfaire sa soif donne avec toute sa générosité à la vie monastique, d'immolation, elle entre chez les Cisterciennes d'Aywières, dans le Brabant. Sa vie religieuse sera une suite continue d'épreuves et de faveurs mystiques. Elle se sacrifiait et pria pour les grandes causes de l'Eglise comme la conversion des Albigéois. Elle mourut saintement le 16 juin 1246.

A travers le monde catholique

■ Pie XII a reçu en audience générale plusieurs milliers de pèlerins, jeudi 14 juin à midi, et a adressé la parole aux divers groupes, parlant dans leurs langues respectives.

■ D'après certains milieux, Pie XII partira prochainement pour sa résidence d'été de Castel Gandolfo, probablement avant la fin du mois de juin.

■ Le 5 juillet, Pie XII recevra en audience le chancelier Adenauer, qui effectuera à cette époque un voyage à Rome. Au cas où le Souverain Pontife se serait déjà rendu à Castel Gandolfo, l'audience aurait lieu à la résidence pontificale d'été.

■ Le séminaire de formation sacerdotale de la Société du Verbe divin a été récemment inauguré à Fatima. De ce séminaire sortiront prochainement des missionnaires pour les provinces portugaises d'outre-mer.

■ La Congrégation des Rites, réunie mardi 12 juin en séance antépréparatoire, a discuté de l'héroïcité des vertus de François Rivat, Supérieur général de l'Institut des Petits Frères de Marie, ou Frères Maristes des écoles, en vue de la béatification du Serviteur de Dieu.

■ La Commission pontificale d'archéologie sacrée et le Collegium Cultorum Martyrum ont fait procéder à la réouverture solennelle d'un cimetière datant de l'antiquité et situé dans le voisinage de Frascati.

■ D'après des nouvelles parvenues à Vienne, il n'y a plus en Hongrie, par suite de la récente amnistie, que très peu de prêtres dans les prisons hongroises. Onze prêtres auraient été libérés de la prison de Vacs, de sinistre réputation ; mais il leur est interdit de faire quelle déclaration que ce soit sur les conditions régnant dans cette maison de détention. Deux autres prêtres, incarcérés depuis trois ans, ont pu rentrer au diocèse de Szombathely ; l'un d'entre eux est le R. Père Bela Szabo.

Aux Chambres fédérales

Assemblée fédérale

(CPS.) — La journée parlementaire de jeudi, qui s'achèvera sur les traditionnelles sorties des groupes, commence par une brève séance de l'Assemblée fédérale (Chambres réunies). Il s'agit pour elle, tout d'abord, de désigner un successeur au juge Wüthrich, suppléant au Tribunal fédéral des assurances, passé juge titulaire. Sur la proposition de tous les groupes, c'est M. Théodore Bratschi, avo-

Conseil national

Séance de jeudi 14 juin

Vers un nouveau régime du blé

Une révision discutée

A la reprise de la discussion touchant le nouveau régime constitutionnel du blé, on aborde le troisième alinéa de l'article qui traite le côté financier du problème. La formule retenue par la Commission prévoit que la Confédération peut percevoir des contributions et accorder des subsides notamment en vue de stabiliser autant que possible le prix du pain. La Confédération doit également supporter les dépenses occasionnées par la prise en charge du blé indigène. Sur ce point, le Conseil fédéral demande l'insertion des mots : dans des conditions normales. Cette différence de prix peut un jour être si considérable que le Conseil fédéral veut en effet pouvoir, cas échéant, la reporter sur le prix du pain et ne pas en faire supporter tout le poids à la caisse fédérale. L'alinéa prévoit encore que le produit du droit de statistique prélevé par nos douanes sur les marchandises en transit à travers notre pays sera entièrement affecté à la couverture partielle de ces dépenses, car de toute manière il faudra puiser dans les recettes générales pour couvrir la totalité du solde.

Au cours de la discussion, M. Grandjean (rad.), Vaudois, voudrait qu'on abandonne la distinction des deux catégories de pain, dont l'une est quelque peu meilleur marché grâce à une subvention.

M. Weber (soc.), de Berne, combat la proposition du Conseil fédéral se ménageant une porte de sortie pour le cas où les prix du blé sur le marché mondial tombent si bas que la prise en charge du blé indigène occasionne à la Confédération une dépense supérieure aux cent millions prévus actuellement par année. Il se refuse à ce que le consommateur en supporte une part quelconque. M. Streuli conteste que son oui ne soit pas le oui — oui de l'Evan-

cat à Lucerne, qui est élu par 165 voix sur 196 bulletins délivrés.

M. de Coulon, conseiller aux Etats, libéral, président de la commission commune, rapporte sur les recours en grâce. La commission, sauf dans trois cas où elle fait des propositions plus indulgentes, se rallie aux conclusions du Conseil fédéral. Sans débat, ce préavis est ratifié et la séance de l'Assemblée est immédiatement levée.

gile, mais il persiste à croire qu'un article constitutionnel doit être suffisamment souple pour faire face à toutes les éventualités et que seule la loi doit fixer des règles plus rigides. Au vote, le Conseil fédéral l'emporte sur M. Weber par 92 voix contre 62.

Le quatrième et dernier alinéa de l'article traite des dispositions d'exécution. Il prévoit que le Conseil fédéral peut au besoin déroger au principe de la liberté du commerce et de l'industrie. A nouveau, les socialistes paraissent peu enclins à cette restriction de la liberté économique. Décidément, lorsque leurs affaires en peuvent bénéficier, ces messieurs se révèlent très libéraux, et leur ligne politique devient de plus en plus ondulante. Le Conseil des Etats a, lui, fort sagement substitué au terme « en cas de besoin » une précision que M. Ming (cons.), d'Obwald, reprend contre la Commission. Cette formule subordonne la dérogation à la liberté du commerce, à l'intérêt général, plutôt qu'au besoin. La proposition socialiste est écartée par 89 voix contre 64 et celle de M. Ming l'emporte sur la Commission par 82 voix contre 29.

Au vote d'ensemble, le projet passe par 89 voix contre 42 et retourne aux Etats pour les divergences. Aucun des amendements socialistes n'a donc été admis. Le vote populaire s'annonce d'ores et déjà comme ardu!

Le Conseil ratifie la manière de voir des Etats accordant à la révision de la loi sur les épizooties, effet rétroactif au 1^{er} mai dernier pour les cas de fièvre aphteuse qui vont d'ailleurs se multipliant. Ainsi, les indemnités majorées seront appliquées à tous les cas de l'actuelle épizootie. Sur ce, M. le Président lève la séance pour permettre aux groupes leur traditionnelle promenade.

Pierre Barras

Conseil des Etats

Séance du 14 juin

Après la séance des Chambres réunies, le Conseil des Etats s'occupe du projet concernant le jour d'ouverture des sessions d'hiver et d'été. La réglementation adoptée déjà par le Conseil national n'est cependant pas traitée. M. Bossi, rad. tessinois, annonce, en effet, que la commission propose de reviser encore d'autres dispositions de la loi sur les rapports entre le Conseil national, le Conseil des Etats et le Conseil fédéral. Le Conseil fédéral est invité à examiner cette proposition et à présenter un rapport complémentaire. Le Conseil se rallie tacitement à cette manière de voir.

Le socialiste zuricois Spuhler développe ensuite une interpellation priant le Conseil fédéral de faire connaître sa manière de voir à l'égard des principales questions d'ordre juridique, économique et politique que pose dans notre pays l'emploi de l'énergie atomique. L'interpellateur voudrait également savoir qu'elle est l'attitude du Conseil fédéral à l'égard des efforts en vue d'une collaboration internationale?

Répondant à cette interpellation, M. le conseiller fédéral Max Petitpierre, chef du Département politique fédéral, a fait jeudi matin, au Conseil des Etats, un long exposé sur la manière dont le Conseil fédéral considère les principales questions d'ordre juridique, économique et politique que pose dans notre pays l'emploi de l'énergie atomique et sur les mesures législatives qu'il envisage pour régler les problèmes que soulève l'utilisation de cette énergie. La Confédération n'a pas attendu pour s'occuper des problèmes atomiques.

Le 5 novembre 1945 déjà, à un moment où l'on ne se rendait pas encore compte exactement des possibilités qu'offrirait l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, une commission suisse d'étude pour l'énergie atomique a été créée en vue d'encourager les recherches. Dans le cadre de ces activités, la commission d'étude a financé divers programmes de travail et de recherches spéciales des instituts universitaires de chimie, de physique et de médecine. Ces recherches concernent, par exemple, la teneur en uranium des minerais, la production d'uranium pur, le problème des hautes radiations, les dommages causés par les radiations et les moyens de s'en protéger, la structure nucléaire, l'élaboration d'un nouveau procédé pour la production d'eau lourde, l'utilisation d'isotopes radioactifs pour résoudre certains problèmes biologiques.

En 1955, le Conseil fédéral a constitué en outre une commission administrative pour les questions atomiques. Cette commission est formée de représentants des différentes administrations intéressées et assure en particulier la coordination entre elles. Elle ne s'occupe pas des problèmes scientifiques. En outre, en janvier 1956, le Conseil fédéral a créé en son sein

une délégation spéciale pour l'énergie atomique. En font partie les chefs des Départements politique, de l'économie publique et des postes et des chemins de fer. En même temps, M. Otto Zipfel a été nommé délégué du Conseil fédéral aux questions atomiques. De son côté, l'initiative privée n'est pas restée inactive. Une collaboration étroite s'est établie entre les grandes entreprises industrielles du pays et les universités, surtout l'Institut de physique de l'Ecole polytechnique fédérale.

En ce qui concerne la collaboration internationale en matière atomique, le Conseil fédéral est de l'avis qu'on doit éviter qu'il n'y ait double emploi entre O.E.C.E. et Euratom. Il donne la préférence à une collaboration dans le cadre de l'O.E.C.E. Néanmoins, il estime qu'il n'y a pas de raison de faire obstacle aux projets de l'Euratom et que, si ces projets doivent se réaliser, il serait souhaitable qu'ils puissent aussi être discutés au sein de l'O.E.C.E., ce qui permettrait aux autres pays membres de celle-ci de s'y intéresser.

La nature particulière des combustibles nucléaires exige que l'Etat prenne des mesures pour empêcher que l'on n'en fasse un usage imprudent ou abusif. Pour mettre sur pied une législation atomique, qui établirait des prescriptions générales et obligatoires, une disposition constitutionnelle est indispensable. Le Conseil fédéral a confié au conseiller aux Etats Schoch la tâche d'étudier ce problème nouveau et complexe et de rédiger un projet d'article constitutionnel. Il a reçu, il y a quelques jours, le rapport et les propositions de M. Schoch qui sont fort intéressantes. Le Conseil fédéral soumettra à l'Assemblée fédérale, le plus tôt possible, le projet d'article constitutionnel et, probablement en même temps, un projet de loi fédérale sur l'énergie atomique. A l'heure actuelle, le délégué aux questions atomiques a commencé ce travail.

Il n'est pas possible de prévoir l'évolution future des recherches atomiques et de l'utilisation de l'énergie nucléaire; aussi l'article constitutionnel devra simplement disposer que la législation sur l'énergie atomique est du ressort de la Confédération. Quant à la loi, il n'est pas nécessaire qu'elle institue un monopole de la Confédération pour l'utilisation de l'énergie. Elle devra, en revanche, donner à la Confédération le droit d'acquiescer et de constituer des réserves en combustibles nucléaires à l'étranger et éventuellement aussi en Suisse, de subordonner l'importation de ces matières à l'obtention d'une licence, d'en restreindre ou d'en interdire l'exportation ou encore de la soumettre à certaines conditions. De même, la Confédération devrait être autorisée à édicter des prescriptions relatives à l'utilisation des matières fissiles et éventuellement de matières susceptibles de fusion dans les instituts de recherches, les entreprises industrielles, les établissements producteurs d'énergie, etc., et à en contrôler l'application. En outre, la Confédération devrait pouvoir participer, le cas échéant, à des entreprises communes de caractère international, par exemple, à la construction et à l'exploitation d'usines de séparations des isotopes qui servent à enrichir l'uranium naturel, à des usines produisant de l'énergie atomique ou encore à des instituts de recherches.

La législation sur l'énergie atomique devrait contenir des dispositions sur l'octroi de concessions fédérales pour la construction et l'exploitation de réacteurs par les cantons, les communes, des sociétés mixtes et des entreprises privées. Il y aurait lieu de réserver à la Confédération le droit de participer éventuellement à la construction et à l'exploitation d'usines d'énergie atomique en Suisse ou de favoriser ou d'appuyer la création de telles usines de toute autre manière opportune et efficace.

La protection de la population contre les dommages dus aux radiations qui pourraient se produire lors de l'exploitation de réacteurs ou d'autres installations atomiques est également d'une grande importance. Il sera nécessaire d'empêcher la contamination de l'air et de l'eau par des substances radioactives. Le problème de la sécurité du personnel des entreprises et établissements qui emploient des substances radioactives devra aussi retenir l'attention du législateur. Il en est de même pour l'élaboration de dispositions efficaces sur l'entreposage et l'élimination des déchets radioactifs que l'on a convenu d'appeler la cendre atomique.

Une autre question de première importance est celle des subventions par le moyen desquelles la Confédération devrait favoriser et encourager les travaux de recherches dans le domaine de la fission nucléaire. Il ne s'agit pas d'appuyer les efforts privés ou ceux de l'industrie, mais essentiellement de favoriser les recherches atomiques dans les universités. Un autre aspect de l'aide que la Confédération devrait accorder se rapporte à la pénurie de physiciens nucléaires, d'ingénieurs et de techniciens atomiques. Cette situation fâcheuse peut être améliorée. Il est indispensable de faciliter leurs études aux jeunes gens doués dans une mesure beaucoup plus large qu'aujourd'hui en les soutenant financièrement. Le Conseil fédéral ne pense pas qu'il y ait lieu pour la Suisse d'établir une planification rigide sous la direction de l'Etat. Les travaux de recherches purement scientifiques doivent continuer à être l'affaire des Ecoles polytechniques et des Universités.

Interpellation au Grand Conseil bâlois sur la fièvre aphteuse

Une interpellation radicale au Grand Conseil bâlois demandait au gouvernement d'expliquer comment il a été possible que la fièvre aphteuse ait été propagée en Suisse par le transport de porcs malades via Bâle, vers l'Italie. Le conseiller d'Etat E. Zweifel, a déclaré que, au moment de l'arrivée de ces animaux à Bâle, le vétérinaire fédéral de la douane a constaté que 9 porcs étaient paralysés et il a ordonné qu'ils soient abattus. A ce moment-là, le vétérinaire cantonal de Bâle-Ville, d'accord avec l'institut des vaccins, s'est toutefois trouvé en présence de cas de fièvre aphteuse. Malheureusement, le reste du transport était déjà en route vers l'Italie et par suite de wagons CFF défectueux, les régions situées le long de la ligne du Gothard ont été contaminées par les déchets liquides, coulant des wagons. De Bâle, toutes les mesures nécessaires ont été immédiatement prises pour stopper la contamination, et l'Office vétérinaire fédéral notamment a été averti.

Une autre interpellation concernait l'importance et les dangers de l'automation, et demandait au gouvernement des renseignements sur les contre-mesures qu'il entend appliquer. Le conseiller d'Etat, M. Tschudi, a déclaré que ce problème, bien qu'il ne soit encore guère absent dans l'industrie bâloise, présente une telle importance qu'une étude minutieuse est nécessaire.

Pour parer au danger d'inflation

On communique officiellement :

Eu égard à la hausse des prix et des salaires qui se manifeste depuis quelque temps, le Conseil fédéral estime nécessaire que tous les cercles, et notamment les organisations économiques responsables, prennent conscience de la signification de cette évolution.

Sur son ordre, le chef du Département fédéral de l'économie publique a convoqué pour le début de juillet les grandes associations d'employeurs et d'employés à des conférences aux fins d'examiner la situation, ainsi que les voies et moyens propres à conjurer, ou pour le moins à atténuer dans la mesure du possible, le danger d'inflation que font naître ces hausses.

Le procès des Roumains

L'expert à la parole

(CPS.) — Au début de l'audience de jeudi matin, trois inspecteurs de la police fédérale viennent encore témoigner. M^r Mastronardi en profite pour insister sur un certain manque de précision de l'enquête. L'inspecteur Meyer, par exemple, s'est contenté de définir vaguement sur un plan périmé la position de Codrescu au moment où celui-ci tira sur le chauffeur de la légation. Il n'y a pas eu de reconstitution sur place.

Le professeur Dettling résume ensuite son minutieux rapport d'expertise. Ses principales conclusions au sujet des causes de la mort de Setu ne manquent pas d'intérêt : il est possible (un expert ne s'avance jamais trop!) que si le blessé avait pu être hospitalisé immédiatement après qu'il soit tombé dans la neige, il aurait pu être sauvé. Il semble bien que la Cour pourra retenir dès lors contre les accusés l'inculpation d'abandon de blessé (art. 128 du Code pénal suisse). Les explications de Codrescu sur les circonstances dans lesquelles il tira ne peuvent être contestées par l'expert. Il est donc probable que les juges préféreront à l'accusation de meurtre (art. 111 CPS) celle de lésions graves ayant entraîné la mort (art. 122 CPS).

L'âme des « desperados »

Le défilé des témoins cités par la défense commence avec l'après-midi. Le rythme en est lent. Le premier, M. Farcasanu s'étend pendant plus d'une heure sur la situation politique de son pays. Le témoin, qui fut un journaliste du parti libéral, narre comment les troupes russes et le parti communiste contraignirent la majorité populaire indépendante à se soumettre. Il parle surtout par oui-dire. Il cherche à caractériser l'état d'âme des exilés roumains, des jeunes surtout, qui ont vu leurs parents torturés. Leur espoir de voir leur patrie délivrée un jour s'est effrité peu à peu, les pays occidentaux reconnaissant l'état de fait communiste. Il s'agit, chez ceux qui ne sont pas des lâches, d'une véritable crise psychologique. L'acte de Beldeanu, que le témoin ne connaissait d'ailleurs pas avant l'agression, est le symbole de l'état d'âme de ces « chiens vagabonds » désespérés, comme les nomme M. Farcasanu.

M. Gelmini, qui connut Beldeanu à Trieste au sein des jeunes chrétiennes, et le directeur de la prison de Thorberg, M. Werren, viennent témoigner du bon caractère des accusés. Le professeur Müller, prêtre catho-

que en Roumanie, puis aumônier des exilés en Allemagne, évoque le serment de Beldeanu de ne pas abandonner le combat avant la libération de sa patrie. A Tubingue, peu avant le coup de main, Beldeanu, en montrant au professeur Müller le Chemin de Croix qu'il venait de peindre, lui déclara qu'il avait résolu lui-même à gravir son calvaire.

L'Eglise catholique roumaine a été persécutée jusqu'à l'anéantissement. Les quatorze évêques du pays ont été incarcérés. Neuf d'entre eux sont morts en prison. Il est possible que Mgr Suci, dont Beldeanu demandait la libération dans sa proclamation, ait eu la même destinée. Aujourd'hui, les prêtres roumains ont été libérés.

Si M. Farcasanu s'en tint aux phrases un peu creuses, MM. Emil Ghilezan, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, et Liviu Venetiu, secrétaire de Maniu, rapportent des faits dont ils furent témoins. Tous deux du parti des paysans, ils ont connu Beldeanu et apprécié son courage politique. M. Ghilezan raconte en particulier comment les élections de 1946 furent truquées par les communistes. M. Venetiu a souffert en prison, comme les parents de Beldeanu, enfermés à cause de l'attitude de leur fils. Ils auraient été emmenés depuis lors en Russie. Enfin, le témoignage de M^{lle} Adriana Georgescu est dramatique, non tant par ce que cette ancienne journaliste raconte, mais bien par les traces des sévices qu'elle a subis de la part des communistes et qui apparaissent dans sa personnalité : la malheureuse en a été réduite à ne plus être aujourd'hui qu'une loque humaine.

Jusqu'à jeudi matin, Radio-Moscou n'avait encore rien diffusé sur le procès des Roumains, à Berne. Les émetteurs des autres pays de l'Est gardent également le silence.

La Suisse et le tourisme européen

Dans un article intitulé : « L'épanouissement du tourisme européen », un hebdomadaire français, Les Echos, après avoir rappelé que 23 pays possèdent à Paris des offices touristiques destinés à attirer chez eux les touristes étrangers durant la période des vacances, estime à 1.250.000 le nombre des Français qui franchiront cette année les frontières. Dans un paragraphe consacré à la Suisse, le journal écrit :

« La Suisse reste à l'avant-garde du tourisme européen par le souci de la qualité et des aménagements de détail. Pour le voyageur de toute fortune, on a multiplié les abonnements de vacances, les manifestations artistiques et musicales. La Suisse a

La fièvre aphteuse dans le canton de Schwyz

A la suite de la fièvre aphteuse, il a fallu abattre dans le canton de Schwyz, au total, 29 vaches, 32 génisses et sept porcs. Les mesures de précaution prises par les autorités ont coûté, sans les dédommagements pour le bétail abattu, 86.000 fr.

pris l'initiative de convoquer à Berne, fin mai, le premier congrès des automobilistes pour les inciter à venir plus facilement en Suisse. »



CHRONIQUE GENEVOISE

Du côté des organisations internationales

L'annuelle Conférence internationale du Travail bat son plein. Entre délégués et conseillers techniques, 737 personnes participent à la présente session, soit 258 délégués dont 131 représentants gouvernementaux, 63 représentants des employeurs et 64 des travailleurs ; auxquels s'ajoutent 205 conseillers techniques gouvernementaux, 127 pour les employeurs, et 147 pour les travailleurs. Pour 70 pays prenant part à cette Conférence, laquelle a approuvé l'admission au sein de l'Organisation internationale du Travail, de la Tunisie, du Soudan et du Maroc. Des discours, naturellement, furent prononcés, pleins d'aménité du côté français, plus « glorieux » chez quelques Africains du Nord.

D'autre part, la convention adoptée en 1951 par la Conférence internationale du Travail, établissant l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine pour un travail de valeur égale, a été ratifiée par les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, de la Hongrie et de l'Italie. Jusqu'ici quatorze pays membres du BIT l'avaient déjà ratifiée.

Autre ratification, celle de la Hongrie. Elle concerne la convention de 1930 sur le travail forcé, aux termes de laquelle les membres de l'OIT (Office intern. du Travail) s'engagent à supprimer l'emploi du travail forcé ou obligatoire sous toutes ses formes et dans le plus bref délai possible.

A ce propos, il est « intéressant » de savoir que, par l'entremise de son délégué gouvernemental, l'URSS, qui a ratifié trois conventions internationales du travail, celle ayant trait à l'égalité de rémunération, celle sur la semaine de 40 heures de 1935 et celle sur le travail forcé de 1930, se prononce pour une interdiction complète de toutes les formes de travail forcé, implicites ou explicites, pratiquées aussi bien sous la pression économique que par une violence directe ou indirecte. Et le délégué ajoute : il ne suffit pas d'avoir ratifié la convention, il faut ensuite assurer sa mise en pratique loyale, mais en premier lieu, il faut la ratifier.

Quand on vous disait que la lumière nous venait du Nord pour inonder les pays coloniaux de ses bienfaits rayons !

Le même M. Aroutunian a profité de l'occasion pour attirer l'attention des délégués sur la réduction des effectifs des forces armées en Union soviétique et a rappelé la position de son pays en cette matière. Il s'est, en outre, prononcé pour une franche coopération dans un esprit de compréhension mutuelle au sein de l'OIT « pour en finir à jamais avec la guerre froide dans l'OIT. — Mais, s'il a suggéré que l'OIT apporte son aide à un échange mutuel de délégations d'experts techniques, de syndicalistes, de chefs d'entreprises et de différents spécialistes en matière de problèmes du travail, il a glissé comme chat sur braise sur le contrôle demandé par les Etats-Unis en matière d'armements et de désarmements. Guerre froide toujours pas morte. Attendons la suite.

Voici maintenant une nouvelle propre à intéresser les Romands. Elle nous vient de l'Organisation météorologique mondiale.

Quatorze radiosondes appartenant à treize pays différents, attachées à un train de quinze ballons ont atteint dans la journée du 11 juin une altitude de près de trente kilomètres. La même expérience répétée durant la nuit, a connu le même succès et une altitude du même ordre a encore été atteinte.

Cela se passait à Payerne où la réunion internationale organisée par l'OMM touche à sa fin.

Les sondes, apprenons-nous encore, ont fonctionné de façon normale. On a pu suivre le train de ballons par radar même pendant le début de sa chute. Ainsi, la gendarmerie de Delémont, à 70 kilomètres de Payerne, a été passablement surprise d'être avisée par un coup de téléphone émanant des savants réunis à Payerne, que quatorze radio-sondes allaient atterrir dans quelques minutes sur le territoire de la commune. Tous les appareils furent retrouvés.

J.-L. F.



Chronique neuchâteloise

M. le chanoine Georges Borel

C'est avec peine que nous avons appris la mort de M. le chanoine Georges Borel, ancien professeur au Grand Séminaire et à l'Académie Sainte-Croix de Fribourg, et ancien curé de Cernier. M. le chanoine Borel, bourgeois de Neuchâtel et de Couvet, avait été également vicaire à Neuchâtel. C'était un savant et un orateur de classe.

Sa mort nous a rappelé que plusieurs prêtres éminents du diocèse avaient fait leurs premières armes dans notre canton. Pensons à Mgr Besson et au R. Père Pilloud, qui furent vicaires à La Chaux-de-Fonds, à l'abbé André Savoy, le pionnier du mouvement chrétien-social qui fut vicaire à Neuchâtel, ainsi que l'abbé Joseph Gremaud, professeur au collège Saint-Michel, de vénérable mémoire. L'abbé Mermet, l'illustre sourcier, fut aussi, comme le chanoine Borel, curé de Cernier. Et nous ne parlons ici que des morts. Parmi les vivants, il convient de mentionner Mgr Schœnenberger, prévôt de Saint-Nicolas, ancien vicaire à Neuchâtel.

Des juristes éminents à Neuchâtel

L'association Henri-Capitant qui groupe les plus éminents représentants de la culture juridique française a tenu dernièrement ses assises dans plusieurs villes universitaires de notre pays. On sait qu'à Fribourg où les congressistes reçurent un accueil particulièrement chaleureux de la part des autorités cantonales et communales, M. le professeur Henri Deschenaux, doyen de la Faculté de droit qui assista à la séance de Neuchâtel, avait présenté un travail d'un très vif intérêt sur le boycott.

A Neuchâtel, c'est M. Jacques-Michel Grossen, jeune chargé de cours à la Faculté de Droit qui parla de la vente à tempérament, sujet que devait primitivement traiter M. le professeur P.-R. Rosset, conseiller national qui vient d'être frappé par un deuil particulièrement cruel.

L'exposé de M. Grossen, solidement charpenté, provoqua une discussion nourrie car la vente à tempérament préoccupe toujours davantage les juristes. On sait d'ailleurs que MM. Paul-René Rosset et Jean Bourgnicht, syndic de Fribourg, ont déposé, en son temps, deux postulats aux Chambres sur cette question.

Le recteur de l'Université, M. Charly Guyot rappela à ses hôtes qu'ils se trouvaient dans un pays

où les avocats et les notaires sont assurément plus nombreux que les poètes. Philippe Godet aimait lui aussi à proclamer que les Neuchâtelois ont des âmes de notaires ! M^r Charpentier, président de l'association et ancien bâtonnier des avocats de Paris, enchanté de ses hôtes par son éloquence bien française.

Le « Dies Academicus »

Le Dies Academicus s'est déroulé jeudi. Il a débuté par la séance académique à l'Aula. M. le recteur Guyot prononça le discours d'usage, puis, après la proclamation du résultat des concours universitaires, M. Georges Duveau, professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg parla de quelques problèmes de méthode dans l'étude de la vie ouvrière.

Après le repas officiel servi à l'hôtel du Peyrou, professeurs et étudiants se retrouvèrent pour la classique excursion en bateau qui les mena à Saint-Aubin.

Le soir, un bateau dansant sillonna sur le lac mais le temps peu clémente n'était guère propice aux « songes d'une nuit d'été » !

L'épilogue d'un procès de presse

On se souvient que MM. René Braichet, rédacteur en chef de la Feuille d'Avis de Neuchâtel et trois de ses collaborateurs avaient déposé plainte pénale pour diffamation, éventuellement injure contre M. Lucien de Dardel, rédacteur responsable de La Sentinelle, qui les avait accusés d'être à « la solde de M. Wolfrath », leur employeur. Nous étions assez sceptique quant aux possibilités de condamnation de M. de Dardel. Le président du Tribunal II de La Chaux-de-Fonds a, de ce fait, estimé qu'il n'était pas injurieux de dire qu'un journaliste est à la solde de son employeur et libéré Lucien de Dardel en mettant les frais à la charge de l'Etat. Il est vraisemblable que M. Braichet et ses collaborateurs recourront contre ce jugement à la Cour de cassation pénale et le cas échéant, au Tribunal fédéral.

Les courses d'écoles

Le mois de juin est le mois des courses d'écoles. Jeudi, les élèves des Ecoles catholiques de Neuchâtel se sont rendus jusqu'au pittoresque village de Ferden, dans le Leetschentel. Alors que le temps était maussade au départ, ils jouirent d'un magnifique soleil en Valais.

Ph. F.

PERSPECTIVES DE LA RÉCOLTE DES FRUITS

Les perspectives de la récolte des fruits sont considérées en général comme moyennes à bonnes. Les centrales cantonales des fruits font toutes réserves en ce qui concerne la récolte des fruits à pépins. Toutefois, on peut déjà espérer en une bonne récolte de pommes, tandis que celle des poires sera faible. La récolte des pruneaux et des prunes ne semble pas devoir être très importante.

Editeur-Imprimerie : Imprimerie St-Paul, Fribourg.

Directeur : Roger Pochon.
Rédacteur ecclésiastique : Abbé Alphonse Ménoud.
Rédacteurs : Edouard Collomb (premier rédacteur), Pierre Barras, Michel Favarger, Madeleine Butignot, Ferdinand Brunisholz.

Responsable de la partie des annonces : Publicitas S. A. Succursale de Fribourg.

Propos yverdonnois

Pourquoi fallait-il que saint Médard se conduise d'une façon aussi cavalière ? De la simple averse traditionnelle, il en a fait une « rebusse » de « derrière les fagots », couvrant de neige les anémones du Chasseron et laissant trainer ses nuées maussades sur la Vente annuelle de la paroisse catholique. Samedi soir, en effet, tout semblait compromis et les responsables scrutaient le ciel et le baromètre avec anxiété ; les vendeuses et vendeurs des différents kiosques et stands battaient la semelle, tandis que les visiteurs désertaient la cantine, cherchant à la crémèrie, à la pinte valaisanne ou au bar un abri contre la pluie et le temps glacial. La soupe à l'oignon fumante et parfumée, tout comme les raclettes, eurent plus de succès que les glaces ! Dimanche, notable amélioration, qui vit la foule des grands jours se presser dans toute l'enceinte de l'église. Rehaussée par la participation du corps de musique, de la société de chant *La Lyre yverdonnoise* et du groupe très remarqué de danses anciennes, *Le Quadrille fribourgeois*, animé par M. H. Esseiva, cette manifestation connue, nonobstant les sautes d'humeur atmosphériques, un joli succès. Nous souhaitons en tout cas que le résultat financier contente le grand argentier de la paroisse catholique et M. le pro-doyen Roulin, car ce substantiel apport annuel est destiné presque intégralement à subvenir à l'entretien des écoles, qui groupent actuellement plus de 250 élèves de tous les degrés.

Saviez-vous qu'Yverdon, à l'instar des grandes villes, possède son Bébé-orchestre ? Fondé voilà près d'une année, il groupe déjà plus de cinquante enfants de la ville et des villages voisins et tout ce petit monde travaille avec application, deux fois par semaine, sous la direction compétente d'un professeur spécialisé. Devant ce résultat encourageant, le comité de l'Association suisse d'éducation musicale a décidé de créer à Yverdon une Ecole de musique. Après l'obtention du certificat au Bébé-orchestre, les élèves pourront continuer leurs études musicales au sein de cette nouvelle école. L'enseignement sera assumé par des professeurs diplômés et pédagogues qualifiés. Il sera formé un Orchestre des Jeunes, de forme symphonique, pour les élèves de 12 à 18 ans. On ne peut que se féliciter de cette initiative, propre à encourager la culture musicale de la jeunesse et souhaiter succès et longue vie à ces deux formations de benjamins.

Une sympathique coutume yverdonnoise est celle du concours de fenêtres et balcons fleuris. Chaque

année, la Société de développement locale, d'entente avec la Flore du Jura, le Cercle des horticulteurs d'Yverdon et environs et la commune, organise un grand concours. Un jury, formé de cinq citoyens de la ville, de professions diverses, procède à plusieurs tournées, afin de pouvoir juger les balcons et fenêtres à toutes les périodes de l'été. Une somme importante est mise à sa disposition pour récompenser les participants. Formulons le vœu qu'après les extravagances climatiques dont la nature nous a dotés cette année, la saison sera belle et favorable aux fleurs et que nombreux seront ceux qui contribueront à l'embellissement de la cité, pour la grande joie de ses habitants et de ses visiteurs.

La Société pour l'amélioration de la race chevaline, à Yverdon, réunie en assemblée annuelle, sous la direction de M. Charles Pignat, a fixé la date des courses de 1956 aux 25 et 26 août. Comme ces dernières années, une grande manifestation nocturne a été prévue. Nul doute que ces journées hippiques connaîtront à nouveau un grand succès et qu'elles donneront l'occasion à un nombreux public du dehors de passer dans la capitale du Nord vaudois un week-end parmi les plus agréables de la fin de l'été.

Vous souvient-il de ce temps, pas très lointain, de la « montée à l'alpage », de ces théories plus ou moins disciplinées de bovins avides d'espace, faisant tinter leurs « chamonix » ou leurs « toupins » tout au long de leur pittoresque déplacement de printemps ? Ce cortège bruyant, ponctué des cris de ralliement des bergers et des beuglements des bêtes, arrachant une branche de lilas par-ci, souillant un trottoir par-là, faisait accourir les ménagères à leur fenêtre, les gosses au bord des rues et piétiner, si j'ose dire, les automobilistes impatients, alors bien moins nombreux, n'osant risquer le passage. Les temps ont changé, la motorisation et d'autres contingences aussi ont mis, dans notre région, un terme à ce long et traditionnel exode des troupeaux. La transhumance bovine s'effectue de nos jours par camions et la semaine passée a vu par dizaines les gros transports routiers avec remorque sillonner nos routes, emportant sans grandeur, vers les hautes solitudes jurassiennes, des troupeaux entiers, qui connaîtront quatre mois durant, jusqu'à la Saint-Denis, la vie en plein air dans les calmes et verts pâturages. Aux bergers, dont l'existence là-haut n'est pas de tout repos, comme à l'imposant cheptel du Nord vaudois, nous souhaitons une bonne et belle saison d'alpage.

M. D.

FAITS DIVERS

AFGHANISTAN

Tremblement de terre : 600 morts

Six cents morts ou disparus, des milliers de blessés, un nombre encore indéterminé de sinistrés, tel est le bilan du tremblement de terre qui a frappé l'Afghanistan, dimanche dernier, annonce la radio de Kaboul, captée à Peshawar (Pakistan).

Le tremblement de terre qui a fortement secoué la région de Kaboul, de Camian et du col de Shikari, dimanche dernier, en Afghanistan, a fait de nombreuses victimes et causé d'importants dégâts. Selon les informations diffusées par la radio de Kaboul, il a encore été impossible de dénombrer exactement les morts et les blessés. Dans la banlieue et les

environs de Kaboul, des maisons se sont effondrées par milliers, signale la radio. Le bouleversement du sol est tellement important que des paysages ont été modifiés. Des rivières ont changé de cours, d'autres ont disparu, tandis que de nouveaux cours d'eau faisaient leur apparition.

De fortes secousses ont été enregistrées à plusieurs reprises pendant des heures. La destruction des lignes téléphoniques et télégraphiques rend difficile le rassemblement des informations sur la catastrophe.

FRANCE

L'express Paris-Luxembourg déraile

Un accident de chemin de fer s'est produit, jeudi matin, à 9 h. 15, à Fismes, à 26 km. de Reims, sous le pont routier.

L'express Paris-Luxembourg a déraillé pour des raisons encore inconnues et deux voitures se sont couchées le long de la voie, qui reste obstruée.

Selon les dernières informations, c'est à neuf morts, trente blessés gravement atteints et 116 légèrement que s'élève le total des victimes de l'accident.

Le trafic sera interrompu sur les deux voies pendant trente-six heures.

Une voiture dans un fossé près d'Avignon

Une automobile se dirigeant vers Avignon a fait une embardée en arrivant dans un virage, à une dizaine de kilomètres d'Avignon. Le véhicule tomba dans le fossé où il continua à rouler durant une quarantaine de mètres avant de faire un tête-à-queue sur la chaussée.

Des débris de la voiture, on a retiré trois ecclésiastiques italiens qui ont été transférés à l'hôpital Sainte-Marthe en Avignon. L'état de deux est grave, mais on espère les sauver.

Le troisième ecclésiastique se trouve dans un état un peu moins grave, ses jours ne sont pas en danger.

GRANDE-BRETAGNE

Encore un accident mortel à l'île de Man

Le coureur motocycliste britannique Peter George Kirkham, âgé de 24 ans, s'est tué au cours d'un accident survenu pendant le *Junior clubmans's Trophy*, à l'île de Man.

Suisse

SOLEURE

Cambriolage d'un bureau de poste

Un inconnu a pénétré par effraction dans le bureau de poste de Trimbach, dans la nuit de mercredi à jeudi. Il a tenté de forcer le coffre-fort, mais n'est pas parvenu à l'ouvrir. Pour une raison inconnue, un fût de benzine placé près du coffre-fort a pris feu. L'épaisse fumée qui envahit alors le local en a délogé le malfaiteur. Lorsque la police et les pompiers arrivèrent, le feu avait déjà causé de gros dégâts dans le bureau.

Vandalisme à Bienne

BERNE

Des actes de vandalisme se poursuivent depuis quelque temps à Bienne, et l'on impute ces déprédations à des jeunes gens, que la police recherche et contre lesquels un mandat d'arrêt a été lancé. Ainsi, par exemple, les couvercles des bouches de canalisation ont été enlevés sur un quai et jetés à la rivière, ce qui a constitué un danger pour les cyclistes qui se rendaient le lendemain matin à leur travail. Des affiches et des réclames ont été saccagées à la rue de la Gare. Des automobiles parkées ont été endommagées sous des arcades ; 14 bicyclettes, en partie neuves, ont été complètement détériorées, dans la nuit de jeudi.

SCHAFFHOUSE

Un enfant tué

Le petit Rolf Schneider, 10 ans, qui jouait dans la grange d'un voisin, à Thyngen, a fait une chute de 5 mètres. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital où il est décédé.

ZURICH

Issue fatale

M. Jakob Bienstock, commerçant et chroniqueur sportif, qui avait été victime d'un accident de la circulation, samedi, est décédé des suites d'une fracture du crâne.

GENEVE

Arrestations de faux monnayeurs

Sur plainte d'une banque de la place, la police a arrêté deux individus impliqués dans une affaire de faux monnayage. L'un d'eux avait procuré à l'autre, qui s'était chargé de les vendre à ladite banque des souverains en or anglais. Mais un contrôle de ces pièces devait révéler qu'elles n'avaient pas été émises par la Banque d'Angleterre. Au total, quelque 600 de ces pièces, d'une valeur de 23.000 fr., ont été écoulées dans des banques genevoises. Ces deux individus, un courtier genevois en publicité et son intermédiaire ont été écroués. Le ministère public fédéral a délégué ses compétences en cette affaire aux autorités judiciaires genevoises.

Nos Annonces

Les personnes qui désirent faire paraître des annonces dans LA LIBERTE sont priées de les adresser directement à l'agence Publicitas, à l'exception des faire-part mortuaires, qui peuvent, en cas d'urgence, être envoyés à la Rédaction.

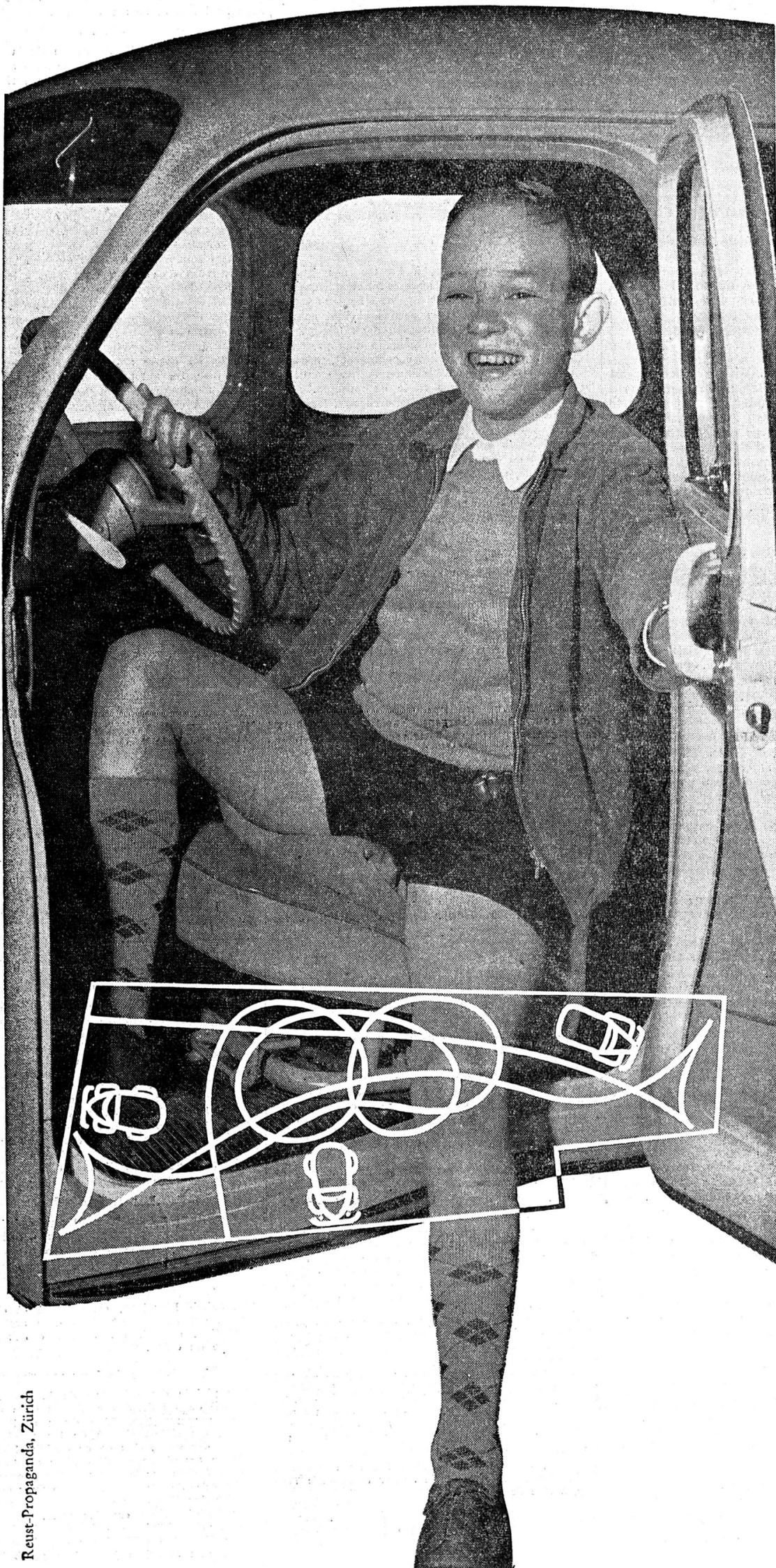
EN 2 MOTS

BERNE. — Le Conseil fédéral a approuvé l'arrêté du Conseil d'Etat genevois du 23 mai, remettant en vigueur et modifiant celui qui donnait force obligatoire générale au contrat collectif cantonal des coiffeurs.

GRISONS. — M. Erhard Branger, ancien directeur du Chemin de fer rhétique, ancien député et ancien landamman de Davos, a célébré jeudi son 75^e anniversaire ; c'est lui qui fonda le chemin de fer du Parsenn, en 1951.

VAUD. — Un comité d'action vient de se constituer en vue d'introduire la représentation proportionnelle au sein des Autorités communales morgiennes. En font partie trois socialistes, deux populistes et un chrétien-social.

Nous sommes contre...



Les enfants n'ont rien à faire au volant d'une voiture! D'accord! Mais vous auriez, vous aussi, accordé il y a quelques jours une dérogation à cette règle.

Ce jour-là, il y avait une voiture — la populaire 4 CV RENAULT équipée de l'embrayage automatique FERLEC. Il s'agissait de prouver que la conduite avec l'embrayage FERLEC était même à la portée des enfants. Que faire? Eh bien! nous sommes allés chercher un garçon de 11 ans qui,

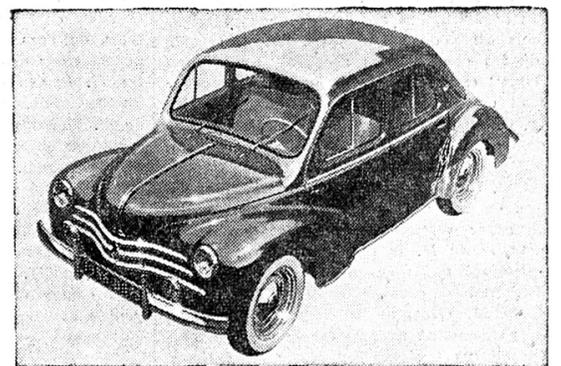
RENAULT

certainement, n'avait jamais pris le volant d'une auto. Un coussin supplémentaire lui assurait la visibilité nécessaire. Puis: un tour de clé, le moteur se mettait en marche grâce au thermo-starter automatique, sans qu'il fut besoin de vérifier si le levier de changement de vitesses était au point mort — 5 minutes d'entraînement sur la pédale d'accélérateur — 10 minutes de maniement du levier de vitesse et — moins d'une demi-heure après, le jeune garçon effectuait ses premiers virages sur une place de stationnement privé, tournait sur un espace très restreint bien que d'autres voitures lui compliquaient la tâche. Il se servait de la marche arrière, garait la 4 CV — pas à la perfection — mais tout de même!...!

La 4 CV RENAULT avec embrayage FERLEC ne connaît plus de pédale d'embrayage. Le pied n'a plus à commander que l'accélérateur et le frein. Avec un supplément modique de 300 francs, cela signifie pour nombre de conducteurs: davantage de sécurité, moins de fatigue, pas de risque de «caler» et aussi, avant tout: succès plus rapide au permis de conduire.

Vous désirez une petite voiture à 4 portes qui soit maniable, jolie et rapide? Il faut absolument que vous examiniez la 4 CV RENAULT avec embrayage automatique FERLEC. La 4 CV RENAULT a fait ses preuves depuis 10 ans — elle est toujours à l'avant-garde du progrès.

Un essai vous intéressera, vous aussi.



4 CV RENAULT avec embrayage automatique FERLEC: à partir de 5250.—

AUTOMOBILES RENAULT

Genève, 6, avenue de Sécheron, Tél. (022) 32 71 45
Zürich, Ankerstrasse 3, Tél. (051) 27 27 21

Fribourg : Georges Gauthier, 6, rue de Locarno. Tél. 2 27 77.

Bulle : A. Luthy & Fils, Garage Moderne. Tél. (029) 2 77 66.

Le Tour de Suisse 1956 part demain...

1645 km.; huit étapes; 11 équipes au départ

En cette année 1956, le Tour de Suisse fête son 20^e anniversaire. Il se disputera du samedi 16 juin au samedi 24 juin, en huit étapes. Pour la première fois, notre journal aura son envoyé spécial au Tour. Il nous a été possible d'engager les frais considérables d'une telle représentation grâce à l'esprit de collaboration de trois quotidiens romands avec lesquels, durant une semaine, nous travaillerons en pool.

LE PARCOURS

Le Tour de Suisse 1956, d'une longueur totale de 1645 km., partira et arrivera à Zurich. Des huit étapes inscrites au programme, sept se disputeront « en ligne » et une contre la montre. La longueur moyenne des étapes est de 205 km. L'étape la plus courte est celle qui conduira de Bellinzone à Coire, et qui compte 168 km. L'étape contre la montre se disputera sur 65 kilomètres. L'épreuve N° 1 du cyclisme helvétique se caractérise cette année par un tronçon « central » très difficile.

Après deux premières étapes rapides, dans lesquelles on recherche en vain les difficultés spectaculaires, les coureurs rencontreront, dans la troisième étape Bienne-Lausanne, les dures montées de la Vue-des-Alpes et du col du Mollendruz. Ce sera un avant-goût des épreuves qui les attendront mardi 19 juin. En effet, ce jour-là, la 4^e étape, qui conduira la caravane de Lausanne à Grindelwald, aura à franchir le col du Pillon, puis à monter d'Interlaken à Grindelwald, où l'arrivée sera jugée à une altitude de 1057 m.

Première grande étape de la montagne, mercredi, 20 juin. De Grindelwald, les coureurs partiront de l'assaut d'une dénivellation de 3000 mètres environ. Avant d'atteindre la cité italienne de Pallanza, au bord du lac Majeur, la colonne multicolore devra franchir deux cols : le Grimsel et le Simplon. Signaux que le point culminant de ce dernier est situé à quelque 90 km. de l'arrivée.

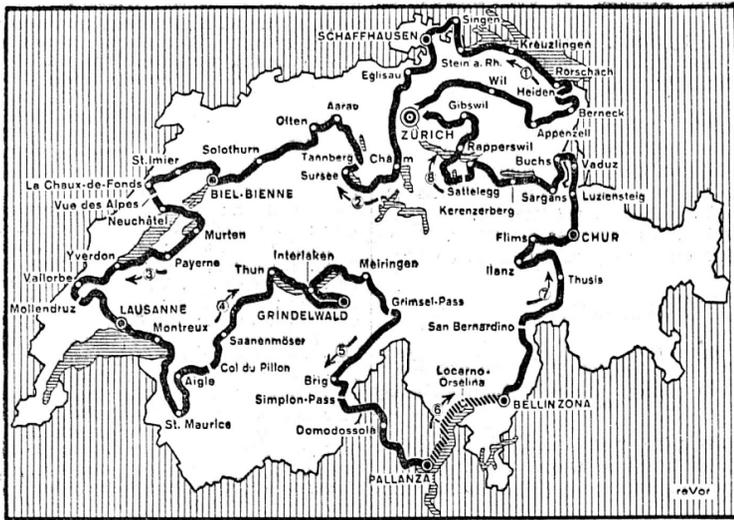
La course contre la montre Pallanza-Bellinzone sera la 6^e étape. Elle se disputera sur 65 km. La côte d'Orselina, à 20 km. de Bellinzone, ne sera pas l'une des moindres attractions de cette course contre le temps. On notera avec satisfaction que, cette année, la course contre la montre n'est plus trop longue et qu'elle se rapproche des distances expérimentées avec succès au Tour de France.

La septième étape, Bellinzone-Coire, nous fera retrouver un parcours classique du Tour de Suisse avec la montée du San-Bernardino, dont le point culminant est situé à 80 km. de l'arrivée. Dénivellation de l'étape : 2000 mètres.

La huitième et dernière étape sera, comme les trois premières, très « roulante ». Elle conduira de Coire à la piste bétonnée d'Oerlikon.

En résumé, le parcours du Tour de Suisse 1956 se présente de la manière suivante :

- a) Un groupe de trois étapes rapides : Zurich-Schaffhouse, Schaffhouse-Bienne et Bienne-Lausanne.
- b) Une étape préalpine qui peut nous réserver de grosses surprises (Lausanne-Grindelwald).
- c) Deux étapes alpines avec trois grands cols (Grindelwald-Pallanza et Bellinzone-Coire).
- d) Une étape contre la montre séparant les deux étapes alpines.
- e) Une étape finale comparable aux trois premières. Comme en 1955, il n'y aura pas de jour de repos.



LES ENGAGES

Au moment où paraissent ces lignes, la liste des coureurs engagés n'est pas encore close. Vraisemblablement, elle ne le sera que peu avant le départ de l'épreuve.

Plusieurs champions se sont annoncés partants pour se retirer ensuite. Il y a eu Fausto Coppi qui renonça à la suite de sa chute au Tour d'Italie. Il sera quand même au départ, mais comme directeur d'équipe! Raphaël Geminiani, inscrit chez Cilo, s'est désisté mercredi matin. En renonçant à la boucle helvétique, Geminiani ne fait qu'imiter la majorité des coureurs français qui, depuis quelques années déjà, tournent le dos à la majorité des courses cyclistes étrangères.

Les coureurs d'outre-Jura ne voient de beau qu'une épreuve : le Tour de France. On ne conteste pas à ce dernier le titre d'épreuve-reine. Mais que diraient les Français si Italiens, Belges et Suisses boudaient leurs courses comme eux le font avec les épreuves étrangères?

Koblet, sur ordre de la faculté, ne sera pas au départ. Kubler sera le directeur sportif de la marque Tebag-Alpa. Clerici, mal remis de son Tour d'Italie, renonce à partir.

L'absence de ces noms, qui furent sur toutes les lèvres ces dernières années, nuira-t-elle au Tour de Suisse 1956? Nous ne le pensons pas. Le Tour de cette année sera celui de la jeunesse. Les Graf, Strehler, Lurati, Hollenstein (et pourquoi pas Bovay?) n'attendent que d'être confrontés aux coureurs solides et chevronnés qui ont nom Schaefer, Wagtmans, Nolten, Lazaridis, etc.

Marcel Pasche

COUP D'ŒIL SUR LES ETAPES

Samedi, 16 juin, première étape : Zurich, Winterthour, Gossau, Herisau, Appenzell, Altstaetten, Hee-

brugg, Heiden (Prix de la montagne), Rheineck, Rorschach (ravitailement), Kreuzlingen, Stein-am-Rhein, Singen, Thaynngen, Schaffhouse (234 km.).

Dimanche, 17 juin, deuxième étape : Schaffhouse, Andelfingen, Eglisau, Bulach, Dielsdorf, Weiningen, Schlieren, Urdorf, Affoltern, Cham, Rotkreuz, Eschenbach, Sursee (ravitailement), Beromunster (Prix de la montagne), Reinach, Aarau, Olten, Murgenthal, Soleure, Bienne (252 km.).

Lundi, 18 juin, troisième étape : Bienne, Sonceboz, La Chaux-de-Fonds, Vue-des-Alpes (Prix de la montagne), Neuchâtel, Morat, Payerne (ravitailement), Estavayer, Yverdon, Orbe, Vallorbe, col du Mollendruz (Prix de la montagne), Romainmôtier, Cossonay, Lausanne (229 kilomètres).

Mardi, 19 juin, quatrième étape : Lausanne, Ville-neuve, Monthey, Aigle, col du Pillon (Prix de la montagne), Gstaad (ravitailement), Zweisimmen, Thoune, Interlaken, Grindelwald (212 km.).

Mercredi, 20 juin, cinquième étape : Grindelwald, Interlaken, Meiringen, col du Grimsel (Prix de la montagne), Gletsch, Fiesch (ravitailement), Brigue, Simplon (Prix de la montagne), Domodossola, Pallanza (240 km.).

Jeudi, 21 juin, sixième étape : Pallanza, Brissago, Locarno, Orselina, Murailto, Bellinzone (course contre la montre sur 65 km.).

Vendredi, 22 juin, septième étape : Bellinzone, Mesocco, col du San-Bernardino (Prix de la montagne), Thusis (ravitailement), Bonaduz, Flims, Coire (172 km.).

Samedi, 23 juin, huitième étape : Coire, Maienfeld, Vaduz, Buchs, Sargans, Naefels, Reichenburg (ravitailement), Siebnen, Sattellegg (Prix de la montagne), Einsiedeln, Pfaffikon, Rapperswil, Bauma, Wetzikon, Dubendorf, Zurich-Oerlikon (219 kilomètres).

LE POINT DE VUE DU COUREUR

Amis lecteurs, connus et inconnus, Chaque jour, jusqu'à la dernière étape si tout va bien, je vous donnerai dans le cadre de cette rubrique mes impressions. Je vous serai reconnaissant d'excuser par avance mes fautes de style et la brièveté de mes messages : mais je ne vais pas au Tour en tant que journaliste, mais pour courir!

Ce que je pense du Tour 1956? Le parcours est classique. On a respecté les traditionnels postes au milieu des étapes et les grimpeurs, mis à part l'étape Bellinzone, ne seront pas favorisés.

La course me semble très ouverte. Beaucoup de jeunes au départ. Des jeunes que je connais bien et qui ne me font pas peur... Nous serons deux Romands au Tour de cette année : Jean-Claude Grêt et moi-même. Pourquoi a-t-on éliminé Alcide Vauthier? Il me semble pourtant avoir sa place au Tour de Suisse!

A bientôt.

Jacky Bovay



Outre les primes fixes que leur versent leurs équipes respectives, les concurrents du Tour de Suisse 1956 auront la possibilité de gagner les sommes suivantes :

Prix à la meilleure équipe : la marque qui obtient le meilleur classement à l'étape touche 1000 fr. — La marque qui triomphe au classement général final touche 2000 fr.

Classement aux points : les points sont attribués aux coureurs selon leur combativité. Le leader du classement aux points porte un maillot vert. Le vainqueur du classement aux points touche 1000 fr., son suivant 600 fr. et le troisième 400 fr.

Prix de la montagne : il est disputé lors des neuf cols que franchira le Tour 1956. Quatre concurrents sont récompensés : 1000 fr. au vainqueur, 500 fr. au deuxième, 200 fr. au troisième et 100 fr. au quatrième. Prix du leader : chaque jour, le maillot jaune touche 200 fr.

Prix des meilleurs sprinters : ils sont attribués à la fin de l'épreuve. 300 fr. au vainqueur, puis dans l'ordre, les quatre suivants touchent 250, 200, 150 et 100 francs.

Prix du meilleur étranger : le meilleur coureur étranger à chaque étape reçoit 100 francs.

Prix de consolation : les trois coureurs les plus malchanceux de chaque étape reçoivent respectivement 50, 30 et 20 fr.

De nombreux prix et primes spéciales sont encore attribués tout au long du parcours et dans les villes-étapes.

Savez-vous que Grindelwald et Pallanza hébergeront la caravane du Tour pour la première fois? Toutes les autres localités touchées ont déjà été têtes d'étapes. Schaffhouse une fois, Bienne et Coire deux fois, Bellinzone six fois, Lausanne sept fois! Sur 20 Tours de Suisse disputés, 19 se sont terminés à Zurich.

Le Tour 1956 figure parmi les plus courts disputés. Il en est de même pour la distance moyenne journalière qui, avec ses 205 km., n'a été plus faible qu'en 1947 (202 km.) et en 1952 (202,5 km.).

Avec l'étape de Pallanza, ce sera la deuxième fois que le Tour de Suisse fera escale sur territoire étranger. La première fois, ce fut en 1934, à Lecco, également en Italie.

FOOTBALL

Le dernier match de Bickel

Le joueur des Grasshoppers Alfred Bickel, qui a disputé, mercredi soir, contre l'A. S. Monaco son dernier match avant de se retirer du sport actif, a



durant les années 1935 à 1956, joué plus de 800 rencontres avec la première équipe des Grasshoppers, dont 400 matches de championnat. Il a, d'autre part, porté 72 fois le maillot national et reste, de ce fait, un peu au-dessous de son camarade Severino Minelli qui, lui, a représenté 79 fois la Suisse dans des confrontations internationales.

SKI

Retour au combiné alpin à deux épreuves?

En dehors des délibérations de la conférence tenue à Genève par les représentants des pays alpins, de nombreux échanges de vues ont eu lieu. Un des sujets majeurs de cette discussion était le combiné alpin que d'aucuns voudraient voir revenir à son ancienne formule comportant deux épreuves (slalom-descente). Plusieurs experts ont cependant déclaré qu'un retour en arrière n'était pas possible. Il s'agirait plutôt, lors des grandes manifestations internationales et des championnats, de faire disputer quatre manches, c'est-à-dire descente et slalom pour le combiné et des épreuves séparées pour les spécialistes. Aucun point de vue n'est encore parvenu à rallier une majorité, mais les conversations continuent dans ce sens.

Les sports

Réserves nordiques au sujet de Squaw Valley

Les délégués des Associations de ski de Finlande, de Norvège, de Suède et du Danemark ont tenu à Stockholm leur 19^e assemblée commune. A l'issue d'une discussion nourrie, les délégués nordiques ont décidé de faire part de leurs craintes en ce qui concerne les Jeux olympiques d'hiver de 1960 à la Fédération internationale de ski. Cette motion demande notamment que le bureau de la FIS obtienne toute garantie des Américains pour une bonne organisation des concours de ski. Elle invite également les dirigeants du ski international à exercer dès maintenant un contrôle afin que les parcours répondent aux exigences sportives et que les installations, ainsi que les logements, soient conformes aux besoins des athlètes. Si ces garanties ne peuvent être données, la FIS devrait alors interdire son veto contre la mise sur pied des prochains Jeux d'hiver à Squaw Valley.

PATINAGE

La patinoire artificielle de Genève

(CPS.) — Le Conseil municipal de la ville de Genève est appelé à voter un crédit de trois millions et demi pour la construction d'une halle couverte et d'une patinoire artificielle. Cette somme serait amortie par vingt annuités de 100.000 francs portées au budget de la ville et par une somme d'un million et demi fournie par le Sport-Toto (parts revenant à la ville de Genève sur les bénéfices). Cette proposition ne donnera pas lieu à des discussions passionnées comme cela aurait été le cas il y a quelques années. La patinoire provisoire installée dans le Palais des Expositions a, par son succès, réduit l'opposition de beaucoup. Cette patinoire a, pendant 4 mois, attiré 93.000 patineurs et 16.000 visiteurs. Il faut ajouter à ce nombre les 55.000 spectateurs de matches de hockey. Le succès du patinage à Genève est attesté par les 73.000 entrées d'enfants, d'apprentis et d'étudiants sur la piste provisoire. La patinoire envisagée sera construite au bord de l'Arve sur les terrains des Vernets. Elle aura pour l'instant une surface de 2730 m². Le nombre des spectateurs pourra s'élever à 10.000, dont 4000 seront assis. Si le succès couronne l'entreprise, alors l'ensemble des surfaces glacées pourra être porté à 6300 m² comme à Bâle. Puisque nous parlons des patinoires artificielles, ajoutons que celle de Zurich mesure 5540 m², celle de Berne 4000 m², celle de Lausanne, en voie d'agrandissement, 4950 m².

CYCLISME

Anquetil et le record de l'heure

Le Français Jacques Anquetil s'attaquera probablement pour la deuxième fois au record du monde de l'heure, détenu par Fausto Coppi depuis le 7 novembre 1942, avec 45 km. 798, la semaine prochaine. Si les conditions atmosphériques sont favorables, il effectuera sa première tentative le 21 juin, et une seconde, en cas d'échec, 48 heures plus tard.

AVIATION

Les ailes suisses à l'étranger

(CPS.) — La presse française consacre de longues colonnes au meeting d'aviation d'Epinal, au cours duquel a été disputée la Coupe d'Europe de voltige aérienne. Dix concurrents étaient en présence : 8 Français, dont 6 de l'école de Saint-Yan, un Espagnol et un Suisse, le sympathique champion national d'acrobatie, le major Francis Liardon.

La victoire a été remportée de justesse par le Français Alain Hisler, avec 90,83 points, devant notre champion suisse, qui totalisa 90,66 points. La troisième place revient à l'Espagnol Aresti, avec 84 pts.

Notre pays peut être fier du résultat remporté par son as de la voltige aérienne, qui le classe au rang des meilleurs champions d'Europe, et il convient de féliciter le major Liardon pour la façon magistrale dont il défend nos couleurs à l'étranger. Si près de la première place, il justifie nos meilleures espérances pour l'an prochain.

MARCHE

Championnat international des facteurs

(CPS.) — Dimanche prochain, les facteurs les « plus rapides » de 12 pays européens prendront part à un concours de marche qui les conduira du stade du Neufeld, à Berne, par la Neubrückstrasse, la place de la Gare, la place Bubenberg, la Bogenschützenstrasse et la Schanzenstrasse, de nouveau au Neufeld. Le départ sera donné à 9 h. 45; les premiers concurrents atteindront le but vers 11 h. Le parcours, qui mesure environ 4,6 km., sera fait trois fois. Avec le tour de piste au stade, les concurrents en uniforme de leur pays et portant la sacoche de facteur, marcheront en tout 13 km.

A notre époque de motorisation et de vitesse dépassant celle du son, cette marche revêt une importance particulière. Aujourd'hui encore, dans la plupart des cas, le facteur doit porter le courrier à pied, et il est réjouissant de constater qu'il y a aussi parmi eux des gens qui ont su transposer ce devoir professionnel sur le terrain sportif.



Cours de circulation

(CPS.) — Le Touring-Club, section vaudoise, a pris l'initiative d'organiser à Lausanne, à Yverdon et à Montreux des cours de circulation. Ces derniers ont obtenu un très vif succès puisque six cents inscriptions sont parvenues aux organisateurs. La première des trois leçons que comprend ce cours a eu lieu cette semaine dans les trois villes mentionnées. M. le colonel Cornaz, commandant de la gendarmerie vaudoise, présentait un exposé sur la circulation en Suisse et dans le canton de Vaud en parti-

LA CIGARETTE EN
TABAC NOIR LA PLUS
RÉPANDUE DANS LE MONDE

PRODUCTION: 9 MILLIARDS PAR AN

en Suisse!

Arslanian

culier. Il a notamment souligné la nécessité d'adapter notre réseau routier à l'évolution actuelle de la circulation. M. Marc-Henri Thélin, professeur à l'Université de Lausanne s'est attaché à expliquer les effets de l'alcool tant sur le psychisme que sur le système nerveux des conducteurs.



Monsieur et Madame Eugène Joye-Gillon, à Châtonnaye, et leurs enfants et petits-enfants, à Châtonnaye, Colombier et Genève; Les enfants de feu François Rolle-Gillon, à Châtonnaye, Genève, Fribourg et Torny-le-Grand; Les enfants de feu Eugène Baeriswyl-Gillon, à Bulle et La Tour-de-Trême; Les enfants de feu Arnold Costelly-Gillon, à Fribourg et Genève; Les enfants de feu François Gillon-Ayer, à Saussivue et Fribourg; Monsieur l'Abbe Emile Baeriswyl, Révérend Curé, à Châtel-Saint-Denis; Monsieur l'Abbe Joseph Terrapon, Révérend Chapelain, à Chavannes-les-Forts, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules Gillon

leur cher pere, beau-pere, grand-pere, arriere-grand-pere, oncle et parrain, pieusement decede le 13 juin, a l'age de 68 ans, muni des derniers Sacrements de l'Eglise. La messe de sepulture sera celebree en l'eglise de Châtonnaye, samedi 16 juin, a 10 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour lui



La Société de tir de Pont-la-Ville

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre Bapst
dévoué membre du Comité

L'enterrement aura lieu le 16 juin, à 10 h.



La Société de chant de Pont-la-Ville

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre Bapst
son cher et dévoué membre du Comité

L'enterrement aura lieu à Pont-la-Ville, samedi 16 juin, à 10 heures. Tous les membres auront une pensée pieuse pour le défunt et se feront un devoir d'assister à ses funérailles.

R. I. P.



L'office d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame Augustine Ducry
née Rohrbasser

aura lieu lundi 18 juin, à 8 heures, à Dom-pierre.



L'office d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame Eugénie Roulin
née Chenaux

sera célébré à l'église de Farvagny, lundi 18 juin, à 8 heures.

EN CAS DE DÉCÈS
Ad. GENDRE
Pompes Funèbres Générales
Fribourg Tél. 2.39.95 Arcades gare

POMPES FUNÈBRES
A MURITH SA
20, RUE DE ROMONT-FRIBOURG
TÉL. 2.41.43



Madame Bertha Pythoud-Crausaz, au Sensuis; Madame et Monsieur Joseph Rosset-Pythoud et leurs enfants, Blanche et Jean-Claude, à Chapelle; Madame Adèle Pythoud, à Genève; Monsieur Robert Pythoud, à Genève; Madame et Monsieur Georges Maillard-Pythoud, au Sensuis; Monsieur Gabriel Pythoud, au Sensuis; Madame et Monsieur Lucien Roulin-Pythoud et famille, à Bavois, près Chavornay; Monsieur et Madame Jules Crausaz-Buchs et leurs enfants, à Bettlach (Soleure), ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Paul Pythoud

leur cher époux, père, grand-père, oncle, cousin et parent, décédé au Sensuis, dans sa 72^e année, après une longue maladie, muni des Sacrements de l'Eglise. L'office d'enterrement aura lieu à Surpierre, samedi 16 juin, à 10 heures. Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame et Monsieur Louis Kolly-Raemy et leurs enfants, à La Roche, Marly-le-Grand, Yverdon et Genève; Monsieur et Madame Joseph Lörtscher-Pittet et leurs enfants, à Renens; Madame Félix Raemy et ses enfants, à Bulle, Fribourg, Neuchâtel et La Tour-de-Peilz; Madame Joséphine Raemy, à Bulle, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Jean Raemy

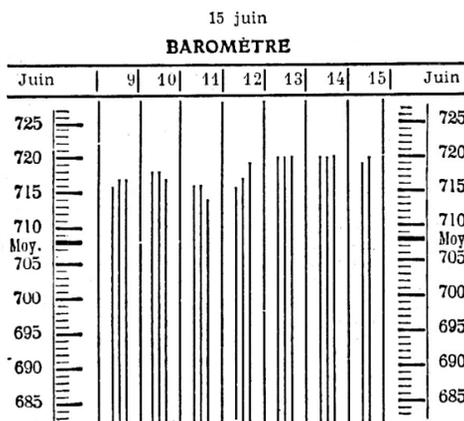
leur très cher et regretté frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 14 juin, à l'âge de 66 ans, à la suite d'un accident, muni des Sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à La Roche, dimanche 17 juin, à 15 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de son cher petit

Gérard

la famille Henri Brasey-Ding, à Cheyres, remercie bien sincèrement toute la population de Cheyres et des environs, en particulier les autorités religieuses et civiles, le Conseil communal, le Corps enseignant, les enfants des écoles, les docteurs et le personnel de l'Hôpital cantonal, à Fribourg, ainsi que toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières ou par leur sollicitude, ont pris part à son grand chagrin, et les prie de trouver ici l'expression de sa très vive reconnaissance.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPS PROBABLE

Le centre de hautes pressions, qui s'est formé sur le sud de l'Angleterre, se dirigera lentement vers l'est; cependant, l'activité de la perturbation qui influence actuellement le nord des Alpes ne diminuera que peu à peu; tout d'abord, très nuageux à couvert; quelques précipitations, avant tout dans le centre et l'est du pays; ciel s'éclaircissant progressivement à partir de l'ouest au cours de l'après-midi; température en plaine voisine de 18 degrés dans l'après-midi; en montagne, vent modéré du secteur ouest à nord-ouest.

Dons reçus en faveur de la Cause de béatification de la Servante de Dieu Marguerite Bays

(Compte de chèques Ila 46 38, La Roche)

Société de jeunesse, Neyruz, 10 fr.; A. Magliocco, Bulle, 5 fr.; M. Python, Grangettes, 5 fr.; J. C. Neirivue, 10 fr.; M. N., Fribourg, reconnaissance, 10 fr.; M^{me} F. Demierre, Saint-Martin, grâce obtenue, 5 fr.; famille Roulin, Grenilles, 2 fr.; L. G., Neuchâtel, 5 fr.; L. Rime, La Tour-de-Trême, 5 fr.; A. Fracheboud, Brigue, (Val), 5 fr.; D. Davet, Leysin, 10 fr.; J. Philipona, Mont-Pélerin, 15 fr.; G. Chas-sot, Orsonnens, reconnaissance, 10 fr.; Vve M. Chas-sot, Porsel, 2 fr.; famille Vuarnoz, Bulle, reconnais-sance et demande, 5 fr.; B., à Villars-sur-Glâne, 5 fr.; E. Page, Pensier, demande, 5 fr.; G. Ardent, Givisiez, 3 fr.; R. Magnin, Estavayer-le-Gibloux, 5 fr.; R. Carrel, Fribourg, 5 fr.; A. Kolly, Les Breuleux (Jura), 5 fr.; M^{lle} Grand, Romont, 20 fr.; C. V., Ecuivillers, 5 fr.; M. Brulhart, Corminboeuf, 5 fr.; Famille C. P., Villarod, 10 fr.; Emoney, Porsel, 2 fr.; Anonymes: Marly, 5 fr.; Fribourg, Bon-nefontaine, 20 fr.; Estavayer-le-Lac, 2 fr.; Murist, merci et demande, 5 fr.; Thoune, 5 fr.; Ménières, pour guérison, 20 fr.; Orsonnens, 2 fr.; Posieux, 5 fr.; Châtonnaye, 10 fr.; Ménières, reconnaissance pour grâce obtenue, 40 fr.; Chavannes-sous-Romont, pour demande, 5 fr.; La Pierraz, 20 fr.; Corserey, en reconnaissance pour bienfaits, 20 fr.; Billens, 10 fr.; Saint-Aubin, 5 fr.; Romont, 20 fr.; Broc, 20 fr.; Bulle, 5 fr.; Massonnens, 5 fr.; Châtel-Saint-Denis, 5 fr.; Cormérod, pour grâce reçue, 10 fr.; Estavannens, 20 fr.; Châbles (Broye), 2 fr.; L. Jaque-noud, Middelès, pour grâce obtenue, 5 fr.; R. Bæchler, Belfaux, 5 fr.; A. Bugnon, Torny-le-Grand, 20 fr.; L. Rey, Romont, pour demande, 5 fr.; Ch. Repond, Courtepin, 10 fr.; C. de Reyff, Frib., pour grâce obtenue, 5 fr.; G. Rossier, à L. (Frib.), Guisolan-Kolly, Noréaz, 5 fr.; Ph. Pauchard, Russy, 10 fr.; M^{me} Crausaz, Romont, pour faveur obtenue, 5 fr.; Famille E. Winiger, Corserey, 5 fr.; L. Curty, Torny-le-Grand, 20 fr.; A. Gobet, Guin, 2 fr.; H. Page et J. Aebischer, Fribourg, 10 fr.; famille Repond, Payerne, reconnaissance, 20 fr.; G. Bro-dard, Broc, reconnaissance, 10 fr.; M. Ch., Cha-vannes-sous-Orsonnens, reconnaissance, 10 fr.; fam. G. B., Romont, reconnaissance, 10 fr.; M. P., Fri-bourg, 5 fr.; C. Bormaz, Saint-Léonard (Val), 6 fr.; L. Barbey, Bulle, 5 fr.; M^{me} Muller, Fribourg, 5 fr.; Ch. Barras, Belfaux, 2 fr.; M. Grandjean, Le Crêt, 20 fr.; M. B., Mézières, 20 fr.; C. J., Cottens, 20 fr.; C. Pythoud, Dombidier, 10 fr.; J. Thorens, Vésenez (Genève), 40 fr. Anonymes: Estavayer-le-Lac, 10 fr. pour gué-ri-son; Hennens, 12 fr.; La Roche, 10 fr.; Rossens, 5 fr.; Belfaux, pour faveur obtenue, 10 fr.; La

Roche, 4 fr.; Vallon, 10 fr.; Marly-le-Petit, recon-nais-sance, 20 fr.; Senèdes, 1 fr.; Villarod, 5 fr.; Orsonnens, 20 fr.; Sion, 5 fr.; Posieux, 5 fr.; Villar-sel-le-Gibloux, 3 fr.; A. Bise, Montborget, pour gué-ri-son, 10 fr.; M. Piccand, Fribourg, 10 fr.; A. Yerly, Chénens, 3 fr.; E. Purro, Le Noirmont (Jura), 5 fr.; Anonyme, Middelès, 6 fr.; anonyme, Orsonnens, 5 fr.; Jungo-Remy, Bâle, reconnaissance, 10 fr.; G. Met-traux, Genève, 5 fr.; J. Brulhart, Courmourens, re-connaissance, 3 fr.; C. Majeux, Pont (Veveysin), 5 fr.; M. Pythoud, Fribourg, 10 fr.; P. Dessarzin, Saint-Aubin (Broye), reconnaissance, 5 fr.; M. R., Cousset, 3 fr.; famille L. V., Vuisternens-en-Ogoz, 5 fr.; famille Raemy-Chapalloy, Gumefens, 7 fr.; M. Tey, Attalens, 5 fr.; C. Liaudat, Fribourg, reconnaissance, 5 fr.; M. Cotting, Bulle, pour guérison obtenue, 10 fr.; A. Galley, Ecuivillers, 10 fr.; M^{lle} Mauvais, Fri-bourg, 5 fr.; L. F., Fribourg, 10 fr.; A. Morel, Le Châtelard (Frib.), 5 fr.; P. Schnider, Les Granges-Dombidier, 5 fr.; famille U. Thévoz, Russy, 10 fr.; M. Bertschy, Murist, 10 fr.; S. W. Z., Fribourg, 5 fr.; par la Fille-Dieu: famille Gremaud, Botte-rens, reconnaissance, 20 fr.; famille Lambert, Nei-rivue, pour guérison obtenue, 5 fr.; J. F., Glove-lier (Jura), 20 fr.; A. M., Fribourg, reconnaissance, 5 fr.; Villaz-Saint-Pierre, témoignage de reconnais-sance et de confiance, 20 fr.; Granges, 10 fr.

P.-S. — Les dons et faveurs sont à adresser à M. l'abbé P. Dunand, vice-postulateur de la Cause de béatification de la Servante de Dieu, Marguerite Bays, à La Roche (Compte de chèques Ila 43.38, La Roche.)

Pour obtenir des reliques ou des images de Mar-guerite Bays, prière de s'adresser à la Fille-Dieu, ou à Siviriez, à la cure.

«... une excellente initiation à la vie gruérienne.»

Henri Perrochon

HUBERT GREMAUD

Ceux des Rochettes

Roman gruérien

464 pages, format 12 x 19, Fr. 8.75

« Ce roman a une valeur saisissante d'authenticité » L'Echo illustré.

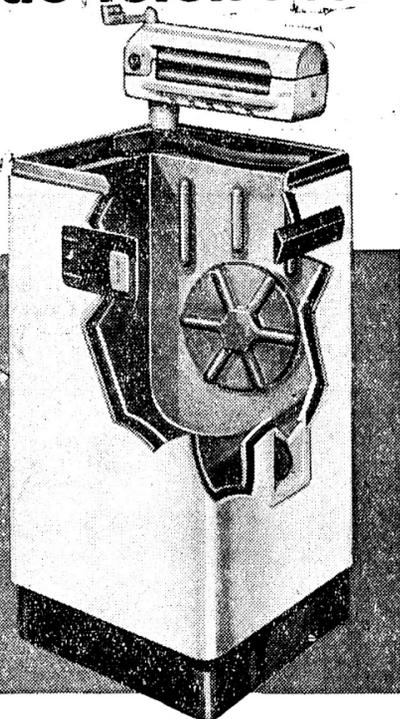
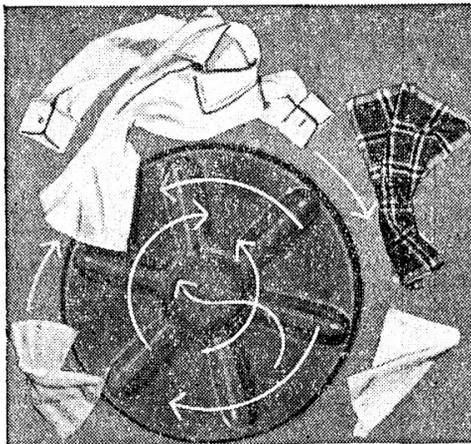
En vente dans toutes les librairies

EDITIONS ST-PAUL, FRIBOURG



D'avantage de loisirs...

Hoover vous donne plus de temps... pour vous reposer, pour votre famille, pour des heures joyeuses!



La Hoover vous libère des fatigues du jour de lessive!

La Hoover lave plus vite et mieux, tout en protégeant le linge, car elle seule a un pul-sa-teur latéral et par conséquent la cir-cu-lation verticale de l'eau (patenté). Le tour-billon d'eau entraîne le linge dans toutes les directions, si bien que le lissu pénètre complètement les fibres et les nettoie à fond. Chauffage monté dans la machine. Pas de température excessive grâce au thermo-stat. Pompe de vidange automatique! Es-so-reuse automatique et amovible, pouvant se ranger dans la cuve. Tous les modèles avec cuve en acier!



Modèles sans chauffage des Fr. 395 —
Modèles avec chauffage des Fr. 660 —
Modèles avec chauffage et
essoreuse automatique des Fr. 880 —

Avantageuses conditions de paiement! Une démonstration sans engagement à votre propre domicile peut toujours vous être des plus utiles.
Appareils Hoover S.A., Zurich, Claridenhof/Beethovenstrasse, 20. Bureau à Lausanne, Place de la Gare, 12.

LES MACHINES ET APPAREILS

HOOVER

sont en vente dans les magasins et dépôts des

Entreprises Electriques Fribourgeoises

A vendre pour cause de double emploi

Moto DKW
250 cm³

à l'état de neuf, roulé 9500 km., prix intéressant. 41071
Pour visiter : samedi après midi, à partir de 14.00 h.
Michel Hauser, Matran.

A vendre MOTO INDIAN

Occasion rare, 22000 km., de première main, pneus 90 %, suspensions avant et arrière. Prix 1300 fr. Jean CHAVANNE, Cycles, Porrentruy.

A VENDRE machine à coudre industrielle, av. moteur industr. Convientrait pour personne travaillant pour les arsenaux. Une année de garantie, prix très int. Ecrire s. chiffres AS 30794 F, aux Annonces Suisses S.A., Fribourg.

Le nouveau **Mosquito**



3 vitesses le cyclomoteur le plus perfectionné chez

R. VUICHARD

J'achèterais

PETIT DOMAINE

de 2 à 6 poses, évent. davantage. Je payerais le bon prix, mais pressant. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffres : P 25194 F, Publicitas, Fribourg.

Offre à saisir

DUVETS

neufs, remplis de mi-à-vet, gris, léger et très chaud, 120 x 160 cm., Fr. 40.-; même qualité, 140 x 170 cm., Fr. 50.-. Port et emballage payés. W. Kurth, aven. de Morges 70, Lausanne. Téléphone (021) 24 66 66 ou 24 65 86. 616-100

A vendre Petit tracteur Diesel

« Grunder », de démonstration, 10 CV, compl. avec démarreur. Avec ou sans barre de coupe et charrue. Garantie de fabrication. A. Frei, Chef-vente-Grunder, La Citadelle, Territet. Tél. (021) 6 52 52



La **réfection** de votre **literie**

soit sommiers, triangles, matelas, duvets, coussins, meubles rembourrés anciens et modernes, soigneusement exécutée par la maison spécialisée, munie des dernières installations. 40-5

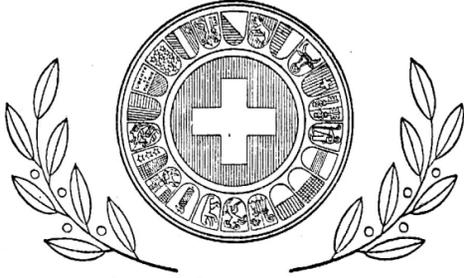
R. BRUGGER

meubles Rue des Bouchers 109 Fribourg. Tél. (037) 2 10 32

Faites plaisir à vos enfants

Albums à colorier

Librairies Saint-Paul



A nos assurés!

L'année prochaine, notre Société commémorera son centenaire. Fondée en 1857, elle est devenue, grâce à la confiance de ses assurés, la plus grande compagnie suisse d'assurances sur la vie; actuellement, elle compte parmi les plus importantes entreprises d'assurances du continent européen. Chaque jour, notre Société conclut de nouvelles assurances pour plus de 1 million de francs; l'année dernière, la production s'est même montée à 416 millions de francs, plus que notre Société ait jamais réalisé. Le portefeuille total d'assurances en cours a atteint 3 milliards 500 millions de francs.

Un siècle de confiance nous oblige à faire toujours mieux! Nous sommes heureux de pouvoir annoncer dès maintenant qu'à l'occasion du centenaire, pour le portefeuille suisse d'assurances individuelles de capitaux,

les parts de bénéfices des assurés

déjà sensiblement augmentées en 1952 et en 1954

seront de nouveau augmentées

D'après nos statuts, tous les excédents de recettes sont utilisés exclusivement dans l'intérêt de nos assurés. Dans la seule année 1955, notre Société leur a remboursé 27 millions de francs à titre de parts de bénéfices; depuis sa fondation, elle a payé plus de 2 milliards 800 millions de francs de prestations d'assurance et de parts de bénéfices.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE

RENTENANSTALT

Siège à Zurich

Agences générales à:

Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Romanshorn, St-Gall, Sion, Soleure, Zurich

Fribourg: A. Monferini, 1, Avenue des Alpes

Jeune mécanicien sur machines à écrire (mécánographe)

trouve place stable et bien rétribuée dans agence régionale HERMES pour réglages, révisions et service d'entretien. Occasion d'apprendre l'allemand. Offres sous chiffres E 40487 U, à Publicitas, Bienne, 17, rue Dufour.

EGLANTINES
en riche assortiment, la pièce 1.80, Roses Polyanthes, pièce 1.50, Roses grimpantes, pièce Fr. 3.-, Glacéuls, merveilleux assortiment, 20 pièces 3.50, Dahlias, sortes splendides, pièce 1.50, Les branches (arbrisseaux) réjouissent par la splendeur de leurs floraisons, durent plusieurs années et résistent à l'hiver. 10 différentes pour parties rocheuses, 6.50, 10 différentes pour la coupe 10.-, 25 différents en assortiment d'amateur 24.-, 10 différents chrysanthèmes de jardin ayant fait leurs preuves, 9.-. Nous fournissons également des demi-assortiments. Etablissement d'hort. Mueller, à Wuppenau/TG. Tél. 073/4 01 28.

On demande Attacheuses

S'adresser à Abbaye de Bevaix (Neuchâtel). Téléphone (038) 6 62 32.

On demande une Sommelière

pour café de campagne. Débutante ou Italienne acceptée. 15071 S'adresser : Café des 3 Sapins, Arconciel.

Jeune fille

sérieuse et active est demandée comme aide de cuisine, à l'Hôpital Poutalès, Neuchâtel.

On demande Jeune fille

pouvant coucher chez elle, pour un ménage. Libre ½ journée par semaine et le dimanche. S'adresser : M^{me} Berset, Guillimann 24, Fribourg.

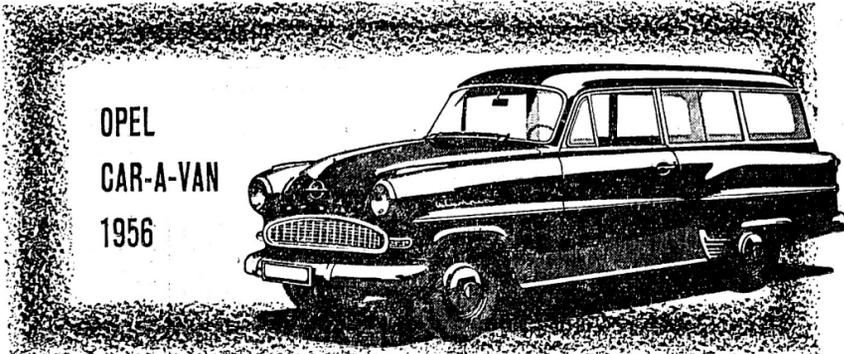
Nous demandons tout de suit des

mécaniciens

et des

bobineurs

Meier Frères, Fabrique de moteurs électriques S.A., Rte des Daillèthes, Fribourg. 15044



OPEL
CAR-A-VAN
1956

Voici le «véhicule universel» idéal, qui, durant la semaine, vous sert de fourgonnette rapide et économique, puis d'élégante voiture de tourisme pour le week-end. Surface de charge doublée par simple rabattement de la banquette arrière. Charge utile maximum 480 kg. Large portière arrière. Puissant moteur à course réduite de 52 CV. Notre voiture de démonstration vous attend pour un essai.

L. Baudère,
Garage de Péroilles,

Fribourg

Tél. 2 38 88

OPEL CAR-A-VAN 1956 Fr. 8360.— seulement avec chauffage et dégivreur
Avantageux système GM de paiement par acomptes
Prix forfaitaires GM

OCV 72/56 N

UN PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

la chaleur endort...
Perrier réveille
et pschitt!



GAZEUSE NATURELLE

BOX

pour voiture à louer, quartier Bonlieu, à partir du 25 juillet. Prix du loyer Fr. 25.- par mois. S'adresser à Georges Gaudard, gérances immobilières, avenue de la Gare 6, à Fribourg. 14634

Jeunes gens Ouvriers, Ouvrières
sont demandés par
Fibres de Verre S.A.
LUCENS / VD

Terrains à bâtir

A vendre 3000 m² de terrains, aux abords d'une route cantonale, commune Villars-sur-Glâne. Vue imprenable. Faire offres sous chiffres P 14789 F, à Publicitas, Fribourg.

BALLY TROPICAL

Fraicheur et bien-être dans ces modèles d'été



Notre sandale „Lit du pied" allège la marche, essayez-la!

49.80

Pour les jours chauds... Portez cette sandale si bien aérée

39.80



BALLY-RIVOLI
RUE DE ROMONT 26 FRIBOURG

G. Renaud, gérant

GIBLANA
partout...

est appréciée!

GIBLANA S.A.
FARVAGNY
TEL. 3.11.59

Je demande
Sommelière

Entrée tout de suite ou date à convenir.
Faire offres avec photo au Restaurant de la Place, Le Locle.

ON DEMANDE
Sommelière

débutante acceptée.
S'adresser : Café des 13 cantons, à Romont.
Tél. (037) 5 22 09

VACHER
et
Charretier

libres le 1^{er} février 1957.
Faire offres détaillées av. indication de salaire sous chiffres P 26066 J, à Publicitas, Fribourg.

On demande
filles de cuisine

Entrée tout de suite.
Hôtel de Ville, Yvonand, tél. (024) 5 11 51.

Plus pratique! Plus avantageux!

CONDIMENTS CHIRAT
au vinaigre

Un sachet
100 % hermétique

Permet de conserver toute la saveur, toute la finesse des cornichons frais.

Les recherches entreprises depuis plusieurs années nous permettent de vous offrir aujourd'hui un sachet fabriqué avec une pellicule spéciale, qui assure une étanchéité et une protection parfaites.

Dans ce nouveau sachet Chirat, cornichons, oignons blancs, etc. se conservent francs de goût, croquants comme à la cueillette.

Le nouveau sachet Chirat est en vente dans les bons magasins d'alimentation.

Le sachet **75 ct.**

Fabricants: L. Chirat S.A., Carouge/Genève

Cornichons
Oignons
Chanterelles
Olives
Mélange surfin



Actuellement, chaque supercarburant a un haut indice d'octane, — mais Super Shell a I.C.A.* en plus. Ce que le haut indice d'octane seul ne peut

à deux
cela va mieux

réaliser, devient possible avec I.C.A. Super Shell offre ainsi une double garantie pour le meilleur rendement du moteur.

* I.C.A. signifie «Ignition Control Additive». Brevet suisse n° 294 341. I.C.A. maintient la régularité et l'efficacité de l'allumage. Il supprime le pré-allumage ainsi que les courts-circuits aux bougies et permet au moteur de donner toute sa puissance en consommant le moins possible.



Super Shell a les deux:



Ouvrier spécialisé

Importante entreprise demande bon manoeuvre ayant goût pour la mécanique en vue de travail spécial. Place stable.

Tél. (021) 22 86 12.

Maison de primeurs en gros demande un

chauffeur

âgé de 22 à 28 ans, avec permis rouge.

Faire offres avec photo et prétentions de salaire à Case 6612, Neuchâtel 1.

A VENDRE, dans station climatique (Alpes Vaudoises. Alt. 1250 mètres),

immeuble commercial

comprenant 2 magasins de 40 m² chacun avec vitrines, 1 appartement de 5 pièces, 2 galeries vitrées, le tout avec chauffage général, confort; conviendrait pour tous genres de commerces.

Pour tous renseignements, faire offres sous chiffres P K 36228 L, à Publicitas, Lausanne.

SERVICE DU GAZ DE LA VILLE DE FRIBOURG

PRIX DU COKE

dès le 1^{er} mai 1956 et jusqu'à nouvel avis

Quantités : 50 à 2950 kg. 3000 à 9950 kg. 10.000 kg. et plus

	Fr.	Fr.	Fr.
Calibres : 60/90	19.—	18.50	18.—
40/60			
20/40			
15/20	18.—	17.50	17.—

par 100 kg., marchandise livrée franco soute dans le rayon de la ville de Fribourg.

Pour marchandise prise à l'Usine à gaz, dans les sacs de l'acheteur, les prix ci-dessus sont réduits de Fr. 1.— par 100 kg. Modification des prix et possibilité de livraison restent réservées. Le prix applicable est celui en vigueur au jour de la livraison.

Rabais d'été : Fr. 1.— mai et juin
Fr.—50 juillet et août

Paiements : 2 % d'escompte dans les 30 jours ou 60 jours net

Combustible sec et dépoussiérés
équivalent aux meilleurs cokes importés

Services industriels, Tél. 2 30 35

On demande

jeune homme

libéré des écoles
pour commissions et travaux de maison

S'adresser à : 6-24
W. HODLER, Au Faisan Doré,
Rue Abbé - Bovet, Fribourg

Photos passeport

4 vues différentes si désirées en 15 min. Fr. 2.—
acceptées par tous les services de Police
3 agrandissements : 6,5 x 9,5 Fr. 3.20
9 x 12 Fr. 3.80



Photo-optique, rue de Romont 27
(vis-à-vis Café de la Paix)

Pour votre apéritif...

GIBLANA COLA
Boisson sans alcool
GIBLANA S.A.
FARVAGNY TEL. 3.11.59



FRIBOURG

L'œuvre du régime conservateur

Les élections de 1856

II *

Un point du programme conservateur échauffait particulièrement les esprits : la politique financière du gouvernement radical. Sur les autres questions, les positions étaient simples. Le parti radical avait réalisé son programme religieux ou culturel selon ses principes. Personne ne le contestait, mais ses adversaires lui reprochaient tout autant d'avoir fort mal administré le canton pendant les neuf années de son règne tout-puissant.

A ce propos, les conservateurs grüériens publièrent une brochure électorale intitulée : *Le Réveil après le rêve ou Coup d'œil sur la situation financière du canton de Fribourg* qui faisait un sévère procès, chiffres en main, de l'administration radicale. Contresignée par un certain nombre de notables conservateurs de toutes les communes du district, elle est due à la plume d'Hubert Charles, de Riaz, qui n'avait pourtant rien d'un extrémiste. Adversaire du *Sonderbund*, il tenait surtout à passer pour un conservateur-libéral ou modéré. S'il s'était séparé du gouvernement qui avait voté pour l'alliance séparée, il n'en avait pas été mieux traité pour autant par les radicaux vainqueurs dont il subit les mêmes vexations que les autres conservateurs. Il prit en fait la tête de l'opposition conservatrice et fera figure de chef du nouveau régime dès la victoire électorale de 1856.

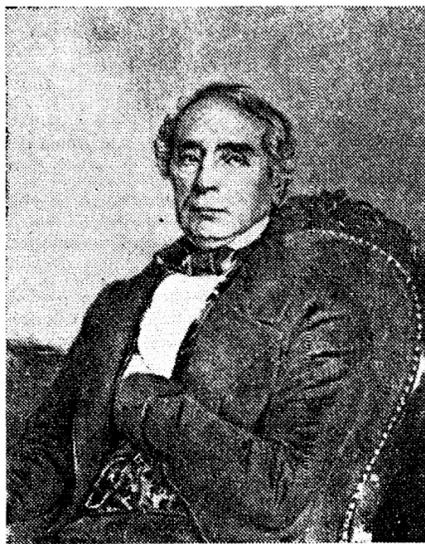
Les hommes qui prirent le pouvoir en 1848 étaient à ses yeux des révolutionnaires et en voulant rompre avec le passé, ils s'identifiaient aux démagogues de février dont ils ont célébré et fêté l'avènement, ainsi que toutes les conquêtes de l'anarchie en Europe pendant l'année 1848. Hubert Charles soulignait ainsi les origines et les parentés idéologiques indiscutables du radicalisme fribourgeois avec le radicalisme français pour démontrer ensuite qu'au lieu de la prospérité publique promise, il ne résulta en définitive d'un tel régime qu'un appauvrissement de notre économie fribourgeoise.

Pour appuyer sa démonstration, Hubert Charles dresse le bilan de l'Etat d'après les comptes de 1855. Il met en parallèle les actifs du bilan produisant un revenu et se montant alors à 3 millions 570.000 fr. avec une dette de 3 millions 386.000 ; de sorte que la fortune publique se réduisait à 184.000 fr. en chiffres ronds. Or en 1847, le gouvernement avait laissé le canton dans une fort jolie situation puisqu'à cette époque bénie, l'Etat n'avait pas de dettes et une fortune productive de près de quatre millions ! L'auteur du *Réveil* reconnaît que ledit gouvernement pouvait avoir contracté quelques dettes pour la défense de Fribourg lors du *Sonderbund*, mais cela ne devait pas être considérable, puisque cette guerre fut précisément perdue faute d'argent. De fait, les radicaux estimèrent cette dette à 277.838 fr., ce qui est effectivement peu de chose.

Ce *Sonderbund* était facilement pris comme bouc émissaire responsable de la mauvaise situation financière de l'Etat. Selon le journal radical, c'était lui qui devait expliquer la disparition des trois millions dont il ne contestait pas le manque. Le *Réveil* faisait la démonstration du contraire. Les frais de guerre mis à charge du canton se montaient bien à 2 millions 548.763 fr., mais le gouvernement avait perçu des impôts prétendument auteurs responsables 2 millions 146.000 fr., il s'était de plus approprié les biens des couvents par plus d'un million ; il avait levé sur le clergé une contribution spéciale de 86.956 fr. ; enfin, il lui avait été fait remise par la Confédération de 728.925 fr. C'était un total de plus de 4 millions qui pouvait figurer au titre de produits contre les deux millions et demi de charges. Hubert Charles en tirait la conclusion que ce malheureux *Sonderbund* n'avait rien coûté à l'Etat. Il fallait, au contraire, encore ajouter un montant de un million et demi aux quatre autres qui s'étaient volatilisés pendant ces neuf années d'administration radicale.

Que répondaient les accusés ? A la vérité, pas grand-chose. Leur journal *Le Confédéré* se borne à déverser injures et quolibets sur Hubert Charles, raillant ses prétentions à jouer l'homme politique, l'appelant : baron de Champothey, du nom du charmant coin de terre dont il était propriétaire à Echarlens. Ils produisirent, il est vrai, à la veille de l'élection, une liste de tous les travaux publics exécutés au cours des neuf années et qui se montaient au total de deux millions 750.000 fr., dont 500.000 fr. pour le pont de la Glâne et 35.000 fr. uniquement pour les études en vue de la construction de la ligne de chemin de fer. Sans doute, des routes avaient été construites, mais les conservateurs relevaient que les deux impôts sur la fortune et les successions collatérales introduits par le gouvernement rapportaient 370.000 fr. par année. Avant 1847, en effet, le contribuable fribourgeois ne connaissait pas d'impôts directs. N'ayant plus de fortune productive, l'Etat allait être obligé de couvrir la totalité de ses besoins par l'impôt, et ceux-ci devraient singulièrement s'accroître

pour faire face aux charges nouvelles du chemin de fer. On pouvait bien trembler pour l'avenir de ceux qui allaient se charger d'une lourde tâche en reprenant le gouvernail puisque le chef radical vaudois Henri Druey lui-même avouait qu'il craignait plus pour le régime radical fribourgeois les difficultés financières que tout le reste.



Hubert Charles

Les conservateurs attribuaient les résultats déplorables de l'administration adverse à la multiplication des rouages administratifs créés et aux traitements versés. Tout cela résultait du fait que le Grand Conseil était composé en majeure partie de fonctionnaires qui ainsi votaient leurs propres traitements et qui, dépendant en même temps du gouvernement, ne pouvaient exercer sur sa gestion aucune critique et aucun contrôle sérieux. Aussi bien réclamaient-ils dans leur propagande électorale des simplifications administratives, la réduction des gros traitements (les conseillers d'Etat étaient plus payés que tous leurs collègues des autres cantons à l'exception du seul canton de Berne) et enfin une loi sur les incompatibilités empêchant les fonctionnaires d'être élus députés. La lutte, concluait Hubert Charles, n'est plus entre Sonderbundiens et non-Sonderbundiens, plus entre conservateurs et radicaux, elle est « entre le public qui paie et les fonctionnaires qui dépensent ». La brochure *Le Réveil* réclamait en outre la limitation du taux de l'impôt dans la Constitution, l'exemption de l'impôt pour les propriétés communales et la défense de pénétrer « dans le secret des familles » lors de l'ouverture des successions collatérales, une chose qui avait passablement choqué l'opinion publique d'alors.

Que répondait la presse radicale à la propagande conservatrice ? Que si les conserva-

teurs reprenaient le pouvoir, ils rembourseraient les impositions prélevées sur les responsables du *Sonderbund*, et seraient contraints d'élever les impôts. Ce remboursement avait été pourtant stipulé sur l'intervention des commissaires fédéraux. Au surplus, ils reprochaient aux conservateurs tantôt d'être des hommes du passé, tantôt le parti de l'étranger cherchant à exploiter contre eux l'affaire de Neuchâtel qui venait d'éclater et opposait dangereusement la Suisse d'avec le roi de Prusse ; puis d'être pour des aristocrates prônant le retour à l'ancien régime, tout comme ils faisaient grief à Hubert Charles et aux libéraux qui avaient renversé l'oligarchie en 1830 d'avoir renié leurs principes révolutionnaires et d'être aujourd'hui dans le camp conservateur.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces controverses, une chose est certaine : le peuple fribourgeois donna nettement son assentiment au programme conservateur le 7 décembre 1856, et désavoua massivement les hommes qui l'avaient gouverné depuis la révolution de 1847. La victoire conservatrice fut incontestable et le *Confédéré* lui-même, l'organe des radicaux les plus extrémistes, dut le reconnaître. D'après ses propres chiffres, 14.915 électeurs votèrent pour les candidats conservateurs et 6.249 seulement pour les radicaux. Les conservateurs remportèrent la majorité dans tous les cercles électoraux et leur victoire dépassa même leurs prévisions. Ils pensaient généralement l'emporter dans les cercles de la Glâne, de la Sarine et de la Singine, où effectivement leur majorité fut écrasante, mais la majorité se prononça encore en leur faveur dans les cercles de la montagne (Gruyère et Veveyse), du Lac et de la Ville de Fribourg, ce qui était particulièrement contraire à toutes les prévisions. Comme on votait au scrutin majoritaire, le Grand Conseil eût été formé en totalité de députés conservateurs, si la nouvelle majorité n'avait pas pris la précaution de porter sur ses listes, notamment à Morat, l'une ou l'autre personnalité radicale. Cependant, toutes n'acceptèrent pas, notamment en Gruyère. La conséquence en fut que finalement seuls trois députés représentèrent l'opposition radicale dans le nouveau parlement.

Ainsi l'année 1856 s'achevait dans l'allégresse générale pour le peuple conservateur fribourgeois, car la joie de la victoire politique se mêla à celle non moins bruyante saluant le retour de l'Evêque exilé. Dès le moment où la voiture de Mgr Marilley rentrant de Divonne eut franchi la frontière du canton, ce ne fut plus qu'un cortège triomphal de paroisse en paroisse jusqu'à Fribourg où Sa Grandeur arrivait juste assez tôt pour célébrer l'office solennel de Noël à Saint-Nicolas, en grande pompe, mais sans toutefois la présence du gouvernement. Celui-ci avait été réélu une année auparavant pour huit ans, conformément à la Constitution d'alors, par l'ancien Grand Conseil. Comme lui, il restait en majorité radical.

Le canton, comme toute la Suisse, résonnait encore en cette même fin d'année de bien d'autres clameurs : de celles qui saluaient par de patriotiques vivats la mobilisation de plusieurs divisions décrétée par le Conseil fédéral à la suite de la tournure prise par l'affaire de Neuchâtel. Devant les menaces du roi de Prusse qui voulait nous faire subir une humiliation imméritée, le Conseil fédéral avait fièrement relevé le gant et appelé des troupes sous les drapeaux. Pour la seconde fois Dufour avait été élu général. Un souffle d'enthousiasme déferla sur tout le pays au son du belliqueux *Roulez tambours*. Sans contester, le radicalisme avait réveillé la conscience nationale en Suisse, conscience bien assoupie depuis la fin des luttes héroïques contre l'étranger. Rendons lui cette justice en clôturant ce chapitre tout chargé des justes griefs que nos ancêtres avaient bien des raisons de lui faire.

Pierre Barras

Feuille officielle suisse du commerce

(Extrait du N° du 28 mai)

BUREAU DE BULLE

24 mai 1956. Boulangerie, épicerie. A. Currat, à Grandvillard. Le chef de la raison est André Currat, feu François, de et à Grandvillard. Boulangerie, épicerie. Au village.

BUREAU DE FRIBOURG

Rectification. Union de Banques Suisses, succursale à Fribourg (FOSC. du 22 mai 1956, N° 117, page 1303). Date de l'avant-dernière publication : FOSC. du 27 février 1956, N° 48, page 531.

23 mai 1956. Edouard Yantz, opticien S. A., à Fribourg (FOSC. du 26 novembre 1954, N° 277, page 3022). Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 25 novembre 1954, la société a décidé sa dissolution. La liquidation étant terminée, cette raison sociale est radiée.

BUREAU DE TAVEL

24. April 1956. Sensia Bau A. G., in Düringen (SHAB. Nr. 157 vom 8. Juli 1955, Seite 1795). Josef Diener, Martin Binz und Charles Kern sind infolge Rücktritts aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden ; ihre Unterschriften sind erloschen. Neu wurden in den Verwaltungsrat gewählt : Max Müller, von Cressier-sur-Morat, in Freiburg, als Präsident ; Bernhard Aebly, von Giffers, in Freiburg, und Lenohard Thürler, von Jaun, in Düringen, als Mitglieder. Die Unterschrift führt nun der Präsident Max Müller kollektiv mit einem der andern Verwaltungsräte. Rechtsdomizil : bei Lenohard Thürler, in Düringen ; Geschäftsdomizil : in Freiburg, bei der Firma « Régie Aellen S. A. », Pérolles N° 30.

27. April 1956. Käseereignossenschaft Galtern, in Alterswil (SHAB. Nr. 156 vom 8. Juli 1954, Seite 1775). Die Unterschriften von Josef Zbinden, Josef Sturny und Martin Sturny sind erloschen. Zeich-

Trois nouveaux médecins

Trois Fribourgeois viennent de passer brillamment leur examen d'Etat à l'Université de Lausanne, en vue de l'obtention du diplôme fédéral de médecin.

Ce sont MM. Albert Plancherel, de Bussy, à Fribourg et Lausanne ; Jacques Fasel, de Vuissens, à Romont ; Léon Sauterel, de Matran et Noréaz, à Morens et Fribourg.

M. Sauterel a, en particulier, inscrit au palmarès des résultats remarquables, mettant les Fribourgeois à la place d'honneur.

Les succès des candidats constituent un hommage à l'excellente formation pré-clinique, donnée par la section médecine de la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg.

MEMENTO

Vendredi 15 juin

Cathédrale Saint-Nicolas : 15 h., concert d'orgue. Cinémas : Capitole, Corso, Livio, Rex, 20 h. 30 ; Corso, 15 h.

Pharmacie d'office : Pharmacie de Pérolles, avenue Pérolles, tél. 2.37.94, du 9 au 16 juin.

nungsberechtigt sind jetzt : Josef Sturny, von Alterswil, in Galtern, Gemeinde Alterswil, Präsident ; Moritz Wæber, von Alterswil, in Stochera, Gemeinde Alterswil, Vizepräsident, und Alois Köstinger, von Alterswil, in Wolgiswil, Gemeinde Alterswil, Sekretär. Sie führen Kollektivunterschrift zu sweien.

23. Mai 1956. Möbel- und Ladenbau A. G., in Düringen (SHAB. Nr. 24 vom 15. September 1953, Seite 2203). Diese Firma wird infolge Sitzverlegung nach Freiburg (SHAB. Nr. 19 vom 24. Januar 1956, Seite 203) von Amtes wegen gelöscht.

(Extrait du N° du 29 mai)

BUREAU DE FRIBOURG

Complément. Reoafin S. A., à Fribourg (FOSC. du 24 mai 1956, N° 119, page 1327). L'administrateur Edouard Huguenjn, de La Sarraz (Vaud) et Le Locle (Neuchâtel), est domicilié à Lausanne.

UNIVERSITAS FRIBURGENSIS

Les conférences du R. Père Philippe

Ce soir...

... conférence publique donnée par le R. Père Marie-Dominique Philippe O. P., professeur à la Faculté de théologie, sur le thème : *Comment Dieu, se révélate, révèle à l'homme ce qu'il est.*

Cette conférence a lieu à 20 h. 15, dans la salle A de l'Université.

Maroussia Le Marc'Hadour parle de Mozart

Ecouter une conférence sur Mozart est déjà un plaisir très grand ; car le récit de la vie, l'étude de l'œuvre de ce parfait génie suffisent à passionner l'auditeur le plus réticent. Mais entendre M^{me} Le Marc'Hadour, qui est une grande artiste, c'est assurément suivre le guide le plus sûr, le plus averti à la découverte de l'âme et du cœur du maître de Salzbourg. Je sais gré à la conférencière d'avoir présenté Mozart sous un aspect humain. Tant d'écrits veulent en faire une sorte de surhomme ! Comme je préfère M^{me} Le Marc'Hadour dans son étude du message du musicien et de l'homme !

Le plaisir de cette soirée était d'autant plus grand que tout ce que les auditeurs entendaient, ils l'avaient senti déjà dans leur cœur. Mais ces sentiments étaient vagues, imprécis et il semblait qu'il n'existait pas de termes pour les exprimer convenablement. Ce fut l'art de M^{me} Le Marc'Hadour, précisément, d'avoir su, avec les mots les plus justes, les plus persuasifs et cette merveilleuse intuition féminine, nous faire pénétrer dans ce monde mozartien mystérieux et enchanté.

N. M.

Voix d'enfants

Mercredi soir, malgré le temps qui, pour une fois, nous invitait à la promenade, malgré des concerts instrumentaux et vocaux qui retenaient certains dans leur quartier ou devant leur poste de radio, l'Aula de l'Université était remplie pour écouter les *Petits chanteurs de la Villa Saint-Jean*, la *Maitrise du Christ-Roi* et les *Petits chanteurs de Fribourg*, tous placés sous la direction de M. l'abbé R. Morandi.

Si les deux premiers chœurs ne demandent pas de présentation spéciale, les uns étant des élèves de la Villa Saint-Jean et les autres ornant de leurs chants les services liturgiques de l'église du Christ-Roi, les *Petits chanteurs de Fribourg* sont, eux, le résultat d'une sélection de ces deux chœurs et comprennent les 19 meilleures voix des deux premiers groupements, recrutées à parts égales parmi les jeunes Fribourgeois et les garçons de l'étranger, spécialement de France et de Belgique.

Le programme comportait deux parties. La première était formée de chansons à voix égales et la seconde de chœurs mixtes pour lesquels des Frères marianistes de la Villa Saint-Jean étaient venus prêter leur concours. Les quatre premières et les trois dernières productions de la soirée furent données avec le concours des trois chœurs qui groupent environ 55 garçons.

Les *Petits chanteurs de Fribourg* forment la base de cet ensemble vocal et l'apport de leurs 35 autres camarades ne modifie guère l'ampleur des productions. Pour ceux qui, l'an passé, assistèrent au premier concert préparé par M. l'abbé Morandi, la présentation d'hier soir marque un net progrès, une meilleure fusion des voix, un travail plus soigné et plus discipliné, avec une recherche plus accentuée de la nuance. Celle-ci tourne parfois même presque au figolage et à vouloir trop bien prononcer, on peut risquer de ne plus se faire comprendre. C'est encore, pour arriver à un ensemble qui puisse « prendre » un public entièrement et le subjurer, dans le domaine de l'ampleur vocale que M. l'abbé Morandi devra travailler pour que ses jeunes chanteurs, dont certains — tels les jeunes Stanislas Guillaume et Michel Cottet — possèdent d'excellents timbres, arrivent à donner le maximum.

Parmi les quinze chants présentés, j'en relèverai trois : la *Berceuse* de Mozart, donnée en duo, avec accompagnement, de façon très prenante, le *Psautre 18*, de Marcello, avec des paroles de l'abbé Bovet, qui terminait le programme et qui eût gagné à être un peu moins saccadé et surtout un *Negro spiritual l'Agonie*, dont l'auteur ne nous est pas inconnu et pour lequel M. Henri Käch prêta le concours de son chaud timbre de ténor. Ce fut, sans contredit, la meilleure production de la soirée, émouvante et profonde dans la nostalgie religieuse qui caractérise les mélodies et les harmonies de ce genre. Les applaudissements prolongés qui accueillirent ce chant et ceux qui remercièrent en terminant, M. l'abbé Morandi et ses petits chanteurs de leurs efforts, prouvèrent que le public avait passé, en leur compagnie, des instants pleins de fraîcheur et de poésie et encourageaient aussi les trois chœurs à poursuivre un travail dont les auditeurs ont goûté avec plaisir, mercredi soir, les premiers fruits.

J. P.



Le groupe conservateur des Chambres fédérales à Schmitt et Fribourg

Le groupe conservateur des Chambres fédérales a eu hier son excursion de printemps. Comme but de leur sortie, les parlementaires conservateurs avaient choisi tout d'abord le village singinois de Schmitt ou ils furent reçus par les autorités civiles et religieuses de l'endroit, la fanfare, le chœur costumé. On notait la présence aux côtés du président du groupe, M. Joseph Condru, de MM. Hollenstein et Lepori, conseiller fédéral, de plusieurs juges fédéraux, de hauts fonctionnaires de la Confédération, de M. Aloys Baeriswil, conseiller d'Etat, de M. Alphonse Roggo, préfet du district. Au repas, M. Condru salua les personnalités présentes et remercia Schmitt de son accueil. M. le préfet Roggo apporta le salut du district de la Singine. Puis M. le conseiller fédéral Hollenstein rappela ce que signifie pour Fribourg cette année 1956 et fit l'éloge du grand homme d'Etat Georges Python dont on célèbre le centenaire de la naissance. Les parlementaires prirent ensuite le chemin de Fribourg où ils furent les hôtes de la Brasserie Beauregard. M. Marcel Guhl, directeur, leur souhaita la bienvenue avant de leur faire visiter les installations de la Brasserie. Une réception fut ensuite offerte par la Brasserie aux parlementaires qui se sont déclarés enchantés de leur visite en terre fribourgeoise et de l'accueil qu'ils y ont reçu.

LES SPORTS

FOOTBALL

Fribourg - Young-Boys

On aurait tort de croire que la dernière partie du championnat de ligue nationale sera dénuée d'intérêt. Les deux équipes qui se présenteront à 15 h. au public qui tiendra à suivre la dernière partie de ligue nationale A ont, en effet, des objectifs différents : les joueurs des Young-Boys peuvent encore ravir à Chaux-de-Fonds la deuxième place du classement, mais ils leur faut une dernière victoire en tablant sur un résultat contraire de Chaux-de-Fonds ; quant aux Fribourgeois, après leur malheureuse partie de Bâle, ils entendent se réhabiliter devant leur public et, comme on peut s'attendre à une défaite de Granges dans sa partie contre Zurich, la possibilité leur est également offerte de rattraper la formation qui les précède au classement. Outre ces objectifs, Young-Boys comme Fribourg nous montreront déjà un peu de leur visage de la saison prochaine. La rencontre principale sera dirigée par M. Paul Wyssling, de Zurich, et sera précédée, comme de coutume, de la partie des réserves.

Une autre partie retiendra l'attention des spectateurs avertis. C'est le match Fribourg-Young-Boys, juniors B, qui se disputera sur le grand terrain à 16 h. 45 et constituera la revanche de la récente partie gagnée, à Berne, par nos espoirs par 4 buts à 3. De bons techniciens dans les deux formations, avec un léger avantage physique aux Bernois, permettront au public de prendre une option sur l'avenir en suivant les évolutions de ceux qui reprendront le flambeau dans quelques années.

Un succès

des universitaires fribourgeois

Mardi soir, à Lausanne, un match de barrage pour désigner le second finaliste des championnats suisses universitaires de football mettait aux prises les équipes de Genève et de Fribourg.

Après un match splendide, le « onze » fribourgeois s'est qualifié aux dépens de celui de Genève par le score de 7 à 1.

Les 30 dernières minutes de la première partie furent marquées par une nette supériorité des Fribourgeois qui marquèrent par Rody, Schraner (2 fois) et Mettraux.

La deuxième partie fut plus équilibrée, mises à part les dernières minutes, où Rody (2 fois) et Schraner marquèrent à nouveau, Genève, « sauvant l'honneur ». Toute l'équipe est à féliciter pour ce succès ; souhaitons-lui bonne chance pour la finale, qui l'opposera à Berne.

Notons encore que, pour les qualifications, Fribourg avait disposé de Zurich par 6 à 1.

Fribourg jouait, à Lausanne, dans la composition suivante : Seiler ; Laroche, Crittin ; Schmidlin, Schmidt, Mombelli ; Emmenegger, Rody, Schraner, Wæber, Mettraux. Un spectateur

Finale de III^e et de IV^e ligues

L'Association fribourgeoise nous communique la liste des rencontres de finales qui se joueront dimanche, 17 juin : Domdidier I-Villars-sur-Glâne I, à 16 h. 30 ; Richemond I-Domdidier II, à 14 h., à Montagny-les-Monts (Cousset) ; Gruyères I-Neyruz I, à 15 h., à Vuisternens-en-Ogoz.

CYCLISME

Course par équipes

La Pédale fribourgeoise, organisatrice du Cross national, du Grand-Prix Schoni, et de la course nationale dite Prix Wolber, a mis au calendrier, pour dimanche 17 juin, la course par équipes de 5 coureurs contre la montre. Cette épreuve est une course de l'Association cantonale fribourgeoise.

Horaires : la 1^{re} équipe partira à 7 h. 45 de la route de la Fonderie et les autres équipes suivront de 5 en 5 min.

Parcours : Fribourg, Marly, La Roche, Broc, Bulle, Riaz, Le Bry, Pôseux, Fribourg, soit 37 km.

Arrivée : la 1^{re} équipe arrivera vers 9 h.

GYMNASTIQUE

Fête cantonale des gymnastes à l'artistique (24 juin 1956)

Estavayer, choisi pour l'organisation de la prochaine Fête cantonale de gymnastique à l'artistique, a décidé de mettre tout en œuvre pour que cette manifestation sportive reste aussi bien pour le public que pour les participants un excellent souvenir. Un comité d'organisation est déjà au travail depuis quelques semaines. Son premier souci a été de trouver les chefs des différentes commissions à qui incombera la mise sur pied de cette organisation. Nous pouvons déjà assurer tous les amis de la gymnastique qu'ils seront reçus dans notre ville à la façon la plus cordiale. On assistera à Estavayer à une magnifique joute sportive et nous espérons que la fête se déroulera avec le concours d'une foule enthousiaste et très nombreuse.

AU TRIBUNAL

A FRIBOURG

Le Tribunal de la Sarine, présidé par M. Charles Guggenheim, entouré des juges Henri Hartmann, Etienne Guérig, Germain Kolly, du juge-suppléant Marcel Ducrest et du greffier Denis Schouwey, a eu à sa barre Michel B., inculpé de vol et de dénonciation calomnieuse.

Le dernier jour de l'année dernière, soit le 31 décembre, à midi, le patron d'un garage de la place de Fribourg a offert l'apéritif à ses employés, dont Michel B., en même temps qu'il leur distribuait la paye. Comme il y avait trois absents, le patron est remonté dans son bureau, sis au premier étage, pour y déposer les trois pochettes, contenant ensemble 378 francs.

Tout un chacun sait que, surtout les jours de fête ou la veille de ceux-ci, quand on va en équipe prendre un apéritif, on en boit facilement deux, histoire de prolonger l'instant délicieux de la détente après le dur labeur accompli la semaine durant. Il y a des gens, peu entraînés, qui ne supportent pas bien ce genre d'exercices à base d'humidité spongieuse. Ça dû être le cas de B., qui après le ou les apéritifs a eu affaire dans le bureau du garagiste, y a vu les trois pochettes et s'en est emparé.

Un spécialiste commis aux fins d'expertise mentale, affirme que, au moment où il a accompli l'acte qui lui est reproché, B. était atteint de déséquilibre psychique, qu'il a agi en partie sous l'influence de l'alcool et en partie à cause des difficultés financières dans lesquelles il se débattait.

Pour aggraver son cas, il a accusé un autre employé du garage d'être l'auteur du vol, et a encouragé sa fiancée de l'époque, devenue son épouse, depuis lors, à témoigner (faussement) que l'autre employé était bien l'auteur du vol, alors qu'il savait parfaitement et quoi s'en tenir là-dessus, l'auteur du vol n'étant rien moins que lui-même.

Le fauteuil du Ministère public était occupé par M. Jean-Marie Cottier, le nouveau et dynamique substitut du procureur général. C'est dire que je me faisais une fête de l'entendre prononcer son premier réquisitoire, avec comme il convient la dose d'émotivité inhérente à tout débutant, d'une émotion qui rend la parole plus vibrante et plus vivante, et rehausse le talent incontestable de mon vieil ami le jeune substitut, auquel je souhaite en passant une glorieuse carrière. Mais il faudra repasser pour le réquisitoire, car il n'y en a pas eu, les juges ayant décidé de renvoyer toute l'affaire à une audience subséquente.

Le volant ivre

Le 19 mai dernier, vers dix heures du soir, Paul S., sortait du dernier café. Il est monté dans sa voiture, garée dans la rue de l'Ancienne-Préfecture, et a opéré en direction du Tilleul une marche-arrière si savante, qu'il a heurté et endommagé une autre voiture en stationnement. L'agent Bula, de la brigade de la circulation, venu bientôt sur les lieux, a fait sa figure de chef, demandé, obtenu et retenu le permis de conduire ainsi que la clé de contact, et constaté que l'auteur du carambolage « menait c'est-à-dire qu'il avait, comme il l'a reconnu lui-

même, absorbé bien quelques canettes. Pour sa défense, devant le Tribunal de la Sarine, il expose que ses occupations l'amènent à contrôler des jeux automatiques dans des cafés. Tout porte à croire que, ce jour-là, l'absorption des liquides a été également automatique...

Le jugement est très mesuré, étant donné les chefs d'accusation de contravention à la loi fédérale sur la circulation, de défaut de maîtrise et de conduite d'un véhicule à moteur en état d'ivresse : 250 francs d'amende, cette dernière pouvant être radiée dans le délai d'un an, toutes conditions légales remplies.

Violations d'obligations d'entretien

Déjà condamné à un mois de prison avec sursis pendant deux ans, Aloys E. fait l'objet d'une nouvelle plainte, pour ne pas faire honneur à la situation, qui lui impose de verser un montant mensuel de 70 francs pour la pension d'un enfant naturel. Or, à part les trois premiers mois de l'apparition sur cette terre de son rejeton, il a complètement oublié ce que, selon toute apparence, il considère comme un accident.

— Je n'ai jamais vu la couleur de son argent, déclare le grand-père de l'enfant, qui élève celui-ci. Cet Aloys y met de la mauvaise volonté. C'est un robuste faiméant, qui change de place plus souvent que de chemise, qui gagne actuellement quelque chose comme 450 francs par mois, paye 140 francs par mois de pension (ce qui est peu, ajouterai-je, étant donné le prix où est le beurre, et le poireau, et la patate), et pourrait donc avoir un geste, auquel il est loin de penser. Il fait sans arrêt des promesses, en se promettant bien de ne jamais les tenir.

Comme pour venir à l'appui de cette démonstration, il se trouve qu'Aloys E. a adhéré aux conclusions civiles du plaignant. Le Tribunal en prend acte, tout en révoquant le sursis antérieur et en prononçant une peine additionnelle de deux mois d'emprisonnement, sans sursis.

Assez semblable est le cas de Benjamin M., condamné en 1954 à un mois de prison avec un sursis, dont le tuteur général, M. Michel Ayer, demande aujourd'hui la révocation. C'est une vieille affaire, comme on voit. Ce n'est pas la faute des juges, mais du Benjamin, à cause de certaines déclarations que ce dernier a faites, qu'il a fallu vérifier, et se sont révélées inexactes.

Il en fait d'autres à l'audience, qui valent ce qu'elles valent, tout en laissant beaucoup à penser.

— J'ai des devoirs de famille à remplir, dit-il : j'ai fondé une nouvelle famille, j'ai un enfant issu de ce mariage. J'ai été malade, j'ai eu un accident, dont je ne me remets que lentement, et avec tout ça, je dois payer pour ma femme qui est hospitalisée.

Compte lui étant tenu de ces antécédents, et des « bons de préventive » y afférents, le Tribunal de la Sarine condamne Benjamin à un mois de prison ferme, mais se montre bon prince en ténorisant des considérations desquels il appert, au vu des errements du procès, que le prévenu est libéré, la peine privative de liberté étant réputée subie.

A. T.

Communiqués

Une conférence sur le cancer

Nous rappelons que c'est demain, samedi 16 juin, à 17 heures, à l'auditoire B de l'Université, que le professeur J. Maisin, de Louvain, parlera des tendances actuelles dans le traitement du cancer. On sait les terribles ravages de cette maladie, contre laquelle luttent savants et médecins. Le conférencier montrera les progrès qui autorisent un espoir légitime dans la bataille menée contre le cancer.

Les auditions du Conservatoire

Les auditions des élèves du Conservatoire auront lieu, comme ces années passées, à l'Aula de l'Université. Elles se succéderont presque chaque soir, dès ce soir au 5 juillet. La séance finale aura lieu le lundi 9 juillet, à 20 heures.

Nous savons que, malgré l'abondance de ces auditions si rapprochées, le public s'y intéresse et que nombreux sont ceux qui assistent à toute la série. Elle sont gratuites (le programme à 10 c. tient lieu de carte d'entrée).

Nous annoncerons, au fur et à mesure, quels sont les professeurs dont les élèves se produiront.

La première de ces auditions se donnera ce soir, vendredi 15 juin, à 20 h. précises. On y entendra les élèves de flûte de M. Python et ceux de piano de M^{me} Menétray.

Ford à Fribourg

En collaboration avec la Ford Motor Company, le garage Arthur Maradan, à Fribourg, organise une exposition Ford, qui a lieu du 15 au 17 juin, sous une tente installée sur les Grand-Places. On sait que le garage Maradan a la représentation officielle pour toute la gamme Ford, dont les dernières nouveautés sont présentées à Fribourg. Un nombreux public visitera cette exposition, agrémentée d'une loterie donnant une chance de gagner, à part des prix en espèces, une voiture Consul ou une Taunus, et dont le tirage aura lieu dimanche, à 21 h. (l'exposition est ouverte, chaque jour, de 9 à 22 h.).

Passage à niveau d'Epagny

Les Chemins de fer fribourgeois (GFM) communiquent :

— Une installation de signaux optiques et acoustiques fonctionnera à partir du 22 juin, au passage à niveau non gardé d'Epagny, sur la ligne de Bulle à Broc.

Le public est rendu attentif à l'avis publié aux annonces de notre journal, qui donnent toutes indications utiles à ce sujet.

Examens des écoles primaires de la ville

Les examens suivants auront lieu demain, samedi 16 juin, à l'école de l'Auge : 8 h., 1^{re} classe mixte (M^{lle} M. Steinauer) ; 10 h., 2^e classe mixte (M^{lle} M. Zehntner) ; 13 h. 30, 3^e-4^e classe des garçons (M. F. Gachoud) ; 15 h., 5^e-6^e classe des garçons (M. P. Morel). A 14 h., examen de la 3^e classe des filles de langue allemande de l'Orphelinat (M^{lle} Kl. Meuwly).

Vogué landwehrienne

Le tirage de la loterie spéciale a eu lieu dimanche sous contrôle. Les heureux gagnants trouveront leurs numéros aux annonces de cette édition.

Le carnet de la musique

La musique contemporaine et la radio

Les œuvres de trois compositeurs contemporains : Frank Martin (Suisse), Raymond Chevreuille (Belgique) et Hans Werner Henze (Allemagne), seront exécutées et radiodiffusées dans neuf pays. Cette décision a été prise lors d'une récente réunion groupant les représentants de neuf réseaux nationaux de radiodiffusion, convoquée par le Conseil international de la musique et par l'UNESCO. Les nations représentées étaient l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, la Hollande, le Japon, le Luxembourg, la Suisse et la Yougoslavie. La symphonie et les deux concertos récompensés ont été choisis parmi une vingtaine d'œuvres. La réaction du public permettra de juger dans chaque cas s'il y a lieu de procéder à l'enregistrement de ces compositions.

En vue de contribuer à la diffusion de la musique contemporaine et de toucher le public de nombreux pays, les participants à la réunion ont établi un plan de onze programmes d'une heure comportant à la fois des compositions connues et des partitions inédites. Ces concerts, dont plusieurs seront publics, font partie du programme de la Tribune internationale des compositeurs. Ils seront diffusés, dans les pays déjà cités, pendant la saison 1956-1957, chaque organisation radiophonique s'engageant à en donner deux au minimum. (UNESCO.)



Les livres

Kompass, nouvelle édition. Kompass-Verlag A. G., Zurich.

L'augmentation d'intensité de la vie économique depuis la fin de la guerre a transformé en nécessité urgente le besoin qui se faisait sentir depuis des dizaines d'années, de présenter au public un ouvrage donnant une vue d'ensemble claire et précise des plus importantes entreprises de la Suisse. Jusque là, il existait depuis plusieurs années de nombreux ouvrages de ce genre, mais ils présentaient des lacunes que l'utilisation du système habituel ne permettait pas d'éviter. Les plus évidentes de ces lacunes étaient l'incapacité à donner une vue d'ensemble, l'impossibilité d'une tenue à jour exacte des informations, l'insuffisance des renseignements donnés par le répertoire professionnel, car seules figuraient en général dans ces ouvrages les maisons qui avaient payé leur inscription. C'est au fondateur du Kompass que revient le mérite d'avoir recherché une nouvelle méthode. En 1947, parut la 1^{re} édition du Kompass avec 7000 inscriptions de maisons classées par régions. Ces maisons avaient été sélectionnées uniquement d'après leur importance. Le développement ultérieur de cet ouvrage se fit dans trois directions différentes ; d'une part le nombre des entreprises citées fut augmenté (12.000) et les informations données furent complétées ; d'autre part, un répertoire professionnel fut ajouté à la seconde édition, et enfin plus tard, parut un répertoire des marques déposées.

Un ouvrage aussi complet que le Kompass pose à son éditeur, avant tout, le problème d'une présentation claire. La solution trouvée par le Kompass a été qualifiée par la Fondation en faveur de l'information économique internationale comme la meilleure possible. Le répertoire professionnel gratuit donne, d'une part, une vue d'ensemble de toutes les maisons qui livrent un produit déterminé et mentionne en même temps toutes les maisons de la branche dont ce produit fait partie.

Le financement constitue un second problème. L'éditeur est parti, pour le résoudre, du principe fondamental que toute maison d'une certaine importance devait figurer dans l'ouvrage sous forme d'une inscription de base gratuite. C'est pourquoi les informations indispensables dont la publication sert les intérêts du consultant avant ceux de l'entreprise elle-même, sont publiées à titre gratuit. Seules les indications dépassant le cadre du schéma de base de l'inscription doivent être payées par la maison qui désire les publier. Ce système de financement par le répertoire des entreprises permet de constituer un répertoire professionnel entièrement gratuit et complet.

La présente édition du Kompass — la 6^e — qui contient 15.000 articles en allemand, français, anglais et espagnol, sera, pour la première fois, accompagnée d'annuaires spécialisés nationaux. Pour le moment, quatre de ces annuaires sont prévus :

1. Industrie métallurgique, mécanique et électrique, construction de véhicules et mécanique de précision ;
2. Industrie textile et confection ;
3. Industrie chimique et des matières plastiques ;
4. Industrie horlogère.

Ces annuaires nationaux seront, avec la collaboration d'éditeurs étrangers, transformés en annuaires internationaux. Ceci constitue, de la part de l'éditeur, un pas décisif au-delà des frontières nationales. Il s'attachera dorénavant à concentrer ses efforts sur la diffusion de son ouvrage à l'étranger. Il compte, ce faisant, sur l'appui des exportateurs, car le Kompass est un instrument de propagande efficace pour notre industrie, non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger. L'Editeur

CE SOIR, AU CINEMA

FRIBOURG

Capitolé. — Noël Blanc : pour adultes.
Corso. — La reine Margot : à déconseiller.
Rex. — Hold up en plein ciel : pour adultes avertis.
Livio. — La déesse d'or : pour adultes.

GUIN

Exil. — The Glenn Miller Story : pour adultes et jeunes gens.

BULLE

Prado. — Les enfants ne sont pas à vendre : pour adultes.
Lux. — La prisonnière de la tour de feu : pour adultes.

ROMONT

Cinéma — La nuit est à nous : pour adultes avertis.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

F.-C. Beauregard. — L'assemblée générale est fixée à demain, samedi, 16 juin, à 20 h. 30, au café Beauregard. Les membres passifs y sont très cordialement invités.

PETITE GAZETTE

La Hollande

découvre des civilisations perdues

Revenant aux Pays-Bas d'une expédition archéologique dans l'Amérique centrale, le docteur H. Feriz a rapporté des trouvailles très importantes. Une grande collection d'objets d'usage courant en or que les peaux-rouges avaient réussi à préserver de la cupidité des conquistadores espagnols l'avait déjà précédé en arrivant par des avions de la KLM. Le docteur H. Feriz est non seulement un chirurgien très connu à Amsterdam, mais encore un archéologue de réputation internationale qui s'occupe spécialement des civilisations pré-colombiennes en Amérique. Comme membre honoraire de l'Institut tropical royal néerlandais, il s'est rendu dans l'Amérique centrale où ses recherches lui révélèrent des détails extrêmement intéressants sur des civilisations indiennes plus ou moins oubliées. Les objets recueillis par le docteur Feriz au cours de ses expéditions et ceux qui lui ont été prêtés par des musées et des particuliers seront prochainement montrés dans une exposition qui pourra être qualifiée d'unique, du fait qu'elle jettera une toute nouvelle lumière sur une période historique dont on ne savait jusqu'ici que très peu de choses. L'exposition sera ouverte au public cet été au Musée tropical à Amsterdam. Ensuite, la collection sera exposée à Rotterdam et de là elle partira pour l'étranger où elle sera présentée dans plusieurs grandes villes.

L'humour et les malades. Choix d'anecdotes et de joyeux passe-temps, récoltés par A. Meyer. Editions Salvator, Mulhouse.

Un livre charmant qui procurera un extrême plaisir à ses lecteurs. L'auteur a su grouper tout un choix de savoureuses anecdotes relatives aux malades et à ceux qui les soignent, médecins, infirmiers et infirmières.

Tous ceux qui sont en contact avec les malades savent combien leur état d'esprit influe sur la marche et les progrès de leur guérison. Un rire sain, un humour de bon aloi peuvent procurer à ceux qui souffrent un réconfort et un soulagement qui viendront efficacement s'ajouter aux médicaments et aux soins des médecins.

Ce joli livre, enrichi de nombreuses illustrations, dessinées spécialement pour accompagner le texte, mérite d'être accueilli avec reconnaissance. A côté des anecdotes et traits plaisants, on y trouve des bons mots et des jeux amusants : charades, devinettes, jeux de société, etc. En un mot, tout ce qu'il faut pour permettre aux malades gardant le lit de passer de bons moments d'atrayante lecture et à ceux qui peuvent se grouper pour se délasser, de se livrer à des distractions aussi agréables que variées. Un beau cadeau à faire à l'occasion de visites aux malades. Les personnes en bonne santé prendront, elles aussi, grand plaisir à la lecture de cet agréable volume appelé à faire grand bien dans tous les milieux. (p. 1.)

La Page des Jeunes Conservateurs

Le billet du Jeune conservateur Inutile de le nier

Qu'il existe un certain mécontentement, dans le peuple et plus particulièrement au sein des jeunes recrues et de la troupe, à l'égard des méthodes utilisées par quelques officiers, est chose évidente. Le nier, c'est ignorer ou taire les réflexions de nos jeunes gens qui viennent d'endosser l'uniforme gris-vert.

Rapporter leurs propos et se faire l'écho de doléances ou de craintes justifiées est le droit de chacun, tant que la liberté d'expression est autorisée, chez nous.

Le droit — plus, le devoir — d'un député est d'alerter les responsables et de les renseigner sur l'état d'esprit des populations qu'il représente. En stigmatisant certains comportements, M. Barras n'a nullement nui au prestige de l'armée — les erreurs commises par quelques-uns des représentants de cette dernière y suffiraient! — mais clamé tout haut ce que beaucoup pensent depuis longtemps. En protestant contre les méthodes ou les attitudes connues, il pouvait attendre une réponse objective.

Pourquoi lui dénier le droit de critique et prétendre que tel officier supérieur est plus compétent que l'interpellateur, pour juger des moyens de défense d'un secteur?

M. le Directeur militaire oubliait-il donc qu'il s'adressait non pas au Ptt Barras, mais au député Barras dans l'exercice de son mandat de représentant du peuple et que le grade, ici, n'importe pas du tout? Quelle serait la réaction du parti agraire si un conseiller d'Etat de la majorité se permettait de faire comprendre à un député de la minorité qu'il n'est pas qualifié pour présenter une observation sur un objet déterminé, parce qu'il n'est pas spécialiste en la matière, qu'il n'est ni juriste, ni économiste, ni financier, ni ingénieur, ni technicien? Les agraires ne parleraient-ils pas; et avec raison, d'une atteinte intolérable au droit d'un député de s'exprimer librement? Ils se montrent très chatouilleux sur l'exercice de la liberté et ils accusent volontiers les autres de fascisme, de nazisme ou de bolchevisme? Et pourtant c'est précisément dans les dictatures de gauche ou de droite qu'il existe un gouvernement des spécialistes et des techniciens. Aucun député communiste ne se permettrait de critiquer l'administration civile ou militaire. Le Parlement ne fait qu'approuver, sans la moindre critique, les propositions du gouvernement.

Qu'en Suisse, un député puisse présenter librement une intervention sur un objet aussi important, prouve précisément que nous ne vivons pas sous ce régime de dictature dont parle l'organe du parti agraire. M. le Directeur militaire ne s'est-il pas mis en contradiction avec ses propres amis en insistant sur la modestie du grade de l'interpellateur, en lui contestant la faculté de discuter le problème qui serait réservé aux grades supérieurs de l'armée? Oubliet-il donc que la tribune parlementaire est un forum où se discutent librement les affaires de la république? M. le député Barras a simplement fait usage de cette liberté politique si chère au parti de M. le Directeur militaire.

Il est bien entendu que nous ne prenons pas parti sur le fond du problème, qui n'est pas de notre compétence, ni sur certaines accusations qu'il ne nous appartient pas de juger. Nous ne voulons pas non plus contester la nécessité de la défense nationale et d'une armée forte, ni le besoin plus que jamais pressant de la dotation de l'équipement et du matériel nécessaires à la conduite de la guerre moderne. Mais ce que nous n'approuvons pas c'est qu'il existe des sujets tabous où seul le spécialiste aurait le droit de s'aventurer. Si l'on se mettait à exiger des députés des qualifications particulières, qui pourrait encore siéger au Grand Conseil et certains députés agraires n'en seraient-ils pas les premiers exclus, fort injustement d'ailleurs?

La Page ne reparaitra plus
jusqu'à cet automne

Résolution

Les Jeunes Conservateurs de la ville de Fribourg, par la voix de leurs délégués réunis en assemblée, il y a quelques jours,

se référant à la lettre pastorale de Mgr Charrière, qui lie le principe de la rétribution familiale aux exigences de la plus stricte justice;

réaffirment leur adhésion totale et leur soutien énergique à la politique familiale du parti conservateur suisse,

rappellent l'intervention vigoureuse de feu M. le conseiller aux Etats Maxime Quartenoud aux Chambres fédérales, en faveur de la généralisation des allocations familiales et d'une compensation intercantonale,

déplorent les oppositions, sous toutes leurs formes, à l'augmentation de ces prestations sociales, oppositions qui ont surgi dans le canton de Fribourg et ailleurs, en une période de haute conjoncture,

appuient sans réserve le projet d'augmentation présenté par le gouvernement et font confiance à ce dernier, en particulier au nouveau chef du Département de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, pour réaliser cette augmentation des allocations, qui reste comme un des éléments principaux du testament politique de feu M. Maxime Quartenoud,

souhaitent que cette mesure constitue une première étape vers le paiement d'allocations familiales aux petits artisans, commerçants et paysans de la plaine,

demandent qu'il soit tenu compte de la situation difficile des classes indépendantes de condition modeste et préconisent, dans ce but, l'institution d'un taux de contribution unique, pour les employeurs, ainsi que le maintien du système de caisses reposant sur l'organisation professionnelle,

remercient tous ceux qui, jusqu'à maintenant, ont œuvré dans ce sens, malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées,

lancent un appel aux citoyens fribourgeois, pour qu'ils fassent triompher les droits des humbles et des faibles, en vue d'assurer la paix et de servir la cause de la justice.

Le degré d'occupation dans l'industrie et le bâtiment

(CPS.) — L'enquête faite sur l'état de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment pendant le 1^{er} trimestre de 1956 s'est étendue à 4363 entreprises qui occupaient en tout 405.599 ouvriers à la fin du trimestre dernier. La situation de l'industrie s'est de nouveau caractérisée par un niveau élevé de l'emploi et une grave pénurie d'ouvriers spécialisés. L'indice des ouvriers occupés, calculé sur la base du 3^e trimestre de 1949 = 100, est demeuré à peu près à son niveau du trimestre précédent. Il s'établissait à 120 à fin mars 1956, contre 119,8 à fin décembre 1955 et 115,1 à fin mars 1955. 59,8 % (62,9 % le trimestre précédent) des entreprises englobées dans l'enquête ont estimé l'état de l'emploi bon, 35,5 % (34,1) l'ont estimé satisfaisant et 4,7 % (3,0) mauvais. Les premières de ces entreprises occupaient 72,1 % (71,9) des ouvriers dénombrés, les deuxièmes en occupaient 25,8 % (26,2) et les troisièmes 2,1 % (1,9). Les perspectives d'activité prochaine ont été jugées bonnes ou tout au moins satisfaisantes par 81,4 % (78,7 le trimestre précédent) des entreprises ayant participé à l'enquête, mauvaises par 1,4 % (1,7) et incertaines par 17,2 % (19,6).

Dans l'industrie du bâtiment, le niveau de l'emploi a évolué pendant le trimestre observé sous le signe d'une importante poussée saisonnière. L'indice des ouvriers occupés s'est élevé de 18,4 %, pour s'établir à 106,6 à la fin du trimestre. Vu le grand nombre des projets de construction à exécuter, les perspectives d'activité prochaine ont été jugées encore plus favorables qu'il y a un an; elles ont, en effet, été jugées bonnes, ou tout au moins satisfaisantes, pour 95,5 % des ouvriers occupés, contre 93,5 % pendant le premier trimestre de 1955.

Les variations des taux de salaires

Au premier trimestre de cette année, 3912 entreprises occupant en tout 269.035 ouvriers ont fourni les renseignements habituels sur les variations des taux de salaires y compris les allocations régulières de vie chère. 1159 de ces entreprises ou 29,6 % (20 % le trimestre précédent) ont annoncé des augmentations de salaires, qui concernent 42.749 ou 15,9 % (10,6 %) des ouvriers dénombrés. Ces augmentations atteignent en moyenne 3,8 % (2,8 %) par rapport à l'ensemble des bénéficiaires et 0,6 % (0,3) par rapport à l'ensemble des effectifs observés.

L'évolution des contrats collectifs de travail

Le plus ancien contrat collectif de travail que l'on connaisse dans notre pays fut conclu en 1861 par les typographes de Saint-Gall. Jusque peu avant la première guerre mondiale, les contrats collectifs — auxquels on pouvait alors déroger — étaient relativement peu répandus. Les articles 322 et 323 du Code fédéral des obligations, entrés en vigueur en 1912, après la révision de celui-ci, furent les premières normes légales à régir le contrat collectif en Europe. Bien que ces dispositions lui eussent attribué caractère impératif, normatif, ce n'est guère que vers 1918 que le contrat collectif prit de l'extension. D'après la première enquête de l'Office fédéral de l'industrie, qui remonte à 1929, il y avait à l'époque 303 contrats. Leur nombre a passé à 417 en 1938 et 632 en 1944. Il n'a pas cessé de grossir depuis lors et comme il atteignait 1517 à fin 1955, il a plus que doublé depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

PROPOS INCONGRUS

La Radio suisse romande a consacré, mardi soir, un forum aux allocations familiales. Participaient à la discussion, deux secrétaires, l'un appartenant à une association patronale vaudoise, l'autre à un syndicat ouvrier affilié à l'Union syndicale suisse, un commerçant vaudois, M. Frainier, ancien conseiller national et le directeur de la Caisse cantonale de compensation de Fribourg, M. Jacques Schorderet.

Les deux premiers étaient adversaires d'un système de compensation intercantonal. Remarquons, en passant que nos socialistes et nos

radicaux fribourgeois (dont l'organe officiel des derniers nommés, L'Indépendant, vient de publier un texte émanant de ce même groupement patronal vaudois), doivent avoir bonne mine devant le monde des salariés! MM. Frainier et Schorderet, défenseurs du principe des allocations familiales et d'une législation fédérale apportèrent des arguments sérieux et objectifs, à l'appui de leur thèse qui est, cela va sans dire, la nôtre. Les Jeunes conservateurs les félicitent et les remercient.

Le débat aurait gardé un ton agréable, si

Avec le comité des Jeunes conservateurs de la Ville

Le comité a siégé récemment sous la présidence de M. Noël Michel, qui assume la responsabilité du groupement de la ville, depuis que M. Laurent Butty dirige le Comité des Jeunes conservateurs et chrétiens-sociaux suisses.

Le nouveau président Michel salua M. le conseiller d'Etat Torche et lui dit combien les jeunes lui étaient reconnaissants de sa présence à leurs réunions et surtout de l'activité féconde qu'il déploie au sein du gouvernement fribourgeois comme à Berne.

Puis, évoquant la soudaine disparition de M. le conseiller d'Etat et aux Etats Maxime Quartenoud, le président déclara :

Les Jeunes conservateurs sont en grand deuil d'un magistrat vénéré qui fut, pour nous, un soutien constant et d'une valeur exceptionnelle : M. MAXIME QUARTENOUD, conseiller d'Etat et député au Conseil des Etats. Des plumes parmi les plus autorisées ont relevé, dans nos journaux, les dons d'intelligence et de cœur de cet homme éminemment doué et dont le tempérament en faisait un tribun redoutable dans la défense des causes qu'il jugeait bonnes et justes.

Qu'il me suffise de rappeler, ici, combien M. Maxime Quartenoud était attaché à notre Mouvement et avec quelle énergie il soutint notre programme et nos revendications. Il aimait les Jeunes conservateurs et ne cachait point qu'il comptait beaucoup sur eux.

M. Maxime Quartenoud voyait haut et loin. Les Jeunes conservateurs le pleurent comme un père.

Diverses questions figuraient aux tractanda de cette séance, dont la principale était celle des allocations familiales. MM. les députés Roger Colliard et Fernand Aebischer, conseillers communaux, apportèrent leur adhésion au projet gouvernemental, soucieux qu'ils sont d'une amélioration des conditions des salariés, mais relevèrent aussi combien était difficile la situation des petits artisans et commerçants, en un mot, des classes moyennes. M. le député Hans Riedo, auteur de la motion, et son collègue, M. Joseph Schmid, rappelés, une fois de plus, la position des salariés et remercièrent leurs amis politiques qui leur donnaient une adhésion complète. M. le député Macheret exposa les motifs qui l'avaient empêché de se rallier à la proposition gouvernementale et souhaita qu'une solution heureuse pour les uns et les autres soit trouvée.

Finalement, fut votée la résolution que nous publions dans les colonnes de notre Page.

L'élaboration d'un programme d'activité prévoyant un cycle de conférences fut l'objet de brèves discussions. Une commission l'étudiera. La perspective des élections cantonales du mois de décembre prochain permit de procéder à un tour d'horizon politique.

M. le conseiller d'Etat Paul Torche, évoquant la situation politique, dit sa satisfaction de voir les Jeunes conservateurs se préoccuper avec sérieux de la chose publique. Il leur demanda d'intensifier encore leur action et de tout mettre en œuvre pour que le centième anniversaire qui sera fêté à Posieux en septembre prochain soit aussi le rendez-vous d'une belle phalange de jeunes.

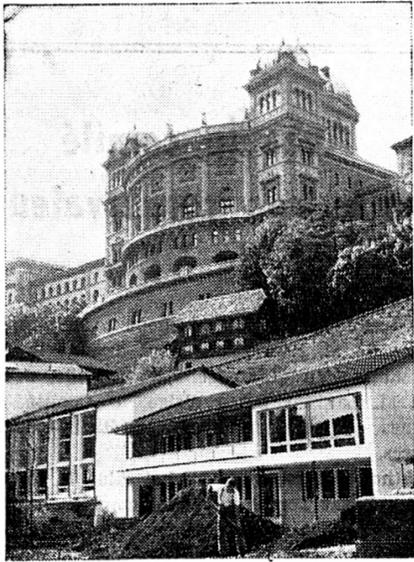
Les deux secrétaires vaudois, le patronal et le syndical, n'avaient pas tenu, à l'égard de la famille et de son rôle, des propos plus que malsonnants. Faut-il hésiter à les qualifier de grossiers? Les préjugés les plus idiots ont la vie dure!!!

Et, ainsi que l'a déclaré M. Schorderet, nous saurions où placer une main-d'œuvre indigène plus nombreuse, quand on voit qu'il est nécessaire d'engager en Suisse 250.000 ouvriers étrangers, spécialement des Italiens. Les auditeurs, les pères de famille surtout, ont été proprement écoeürés, particulièrement par une expression employée par un des deux secrétaires, lorsqu'il a parlé d'enfants « fabriqués ».

N'est-ce pas pourtant avec le travail de ces enfants « fabriqués » à Fribourg ou en Valais que certains industriels d'autres cantons accumulent bénéfices sur richesse. Parce que, à leurs yeux, les enfants n'en sont pas une!

Les jeunes prendront la crémaillère

Berne pourra bientôt inaugurer sa maison des jeunes, construite selon les plans de l'architecte P. Indermuehle.



La maison, sur les bords de l'Aar et au pied du Palais fédéral.

Cinéma

Le Grand-Prix du cinéma français ne sera pas décerné cette année

Le jury du grand-prix du cinéma français s'est réuni aujourd'hui en fin de matinée au Cercle interallié, sous la présidence de M. André Maurois, de l'Académie française.

Aucun des films inscrits n'ayant pu réunir une majorité, le jury a décidé de ne pas décerner, cette année, le grand-prix du cinéma français. Il a attribué au titre de grand-prix du court métrage français, deux médailles d'or, à Ballon rouge d'Albert Lamorisse, et à Nuit et Brouillard d'Alain Resnais.

Sommaire des revues

Revue internationale de la Croix-Rouge

On peut lire, dans le numéro de mai de la Revue internationale de la Croix-Rouge, deux intéressants articles. Le premier, de M. Bernard Gagnebin, dresse l'état des pièces qui se trouvent actuellement dans les archives Henri Dunant de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Ce sont ces archives qui contiennent le plus de documents sur le fondateur de la Croix-Rouge, dont beaucoup sont encore inédits.

Dans le second article, M. Pierre Boissier étudie ce problème difficile de l'assistance juridique aux étrangers et apatrides dénués de ressources; il conclut que, dans ce domaine, des mesures de grande envergure s'imposent. Elles sont réalisables, dit-il, et chaque Etat se doit de les entreprendre sans tarder. Il faut encore signaler dans cet intéressant numéro, outre les chroniques habituelles, un article relatif à l'assistance collective en cas de catastrophe. Un plan norvégien de ravitaillement a été établi et la Revue internationale en publie les détails.

On sait, d'autre part, que la Croix-Rouge, d'initiative en initiative, développe son action dans les domaines les plus divers. On peut lire ici un article sur une activité nouvelle de la Croix-Rouge néerlandaise, qui organise des croisières sur les canaux, croisières offertes pendant une semaine aux infirmes et malades chroniques de Hollande.

Cahiers Laënnec : La greffe humaine

Un fascicule double couronne (19 x 24 cm), de 64 pages. Editions P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris VI.

Au moment où Sa Sainteté Pie XII prononçait une allocution sur les conditions dans lesquelles la greffe humaine peut être permise ou interdite, et où le prix de Gasperi était attribué à l'Association italienne des donneurs d'yeux, les Cahiers Laënnec publiaient une étude spéciale sur la greffe humaine.

Dans un premier article, le docteur Ph. Blondeau, chirurgien assistant des hôpitaux de Paris, établit le bilan des réalisations actuelles et surtout des limites de la greffe humaine. L'auteur insiste sur le fait que l'évolution sur le vivant d'une greffe de tissu ou d'organe obéit à des exigences biologiques encore mal connues et que seul le progrès de nos connaissances sur les mécanismes biochimiques permettra d'élargir le champ d'action encore restreint de cette thérapeutique.

Parmi les réalisations dont bénéficie déjà la chirurgie en matière de greffe d'organe, la greffe de la cornée est la seule qui connaisse des applications intéressantes. Le docteur Jean Lavat, ophtalmologiste assistant des hôpitaux de Paris, montre les particularités anatomiques qui ont permis la transplantation et les conditions physiologiques pour qu'un greffon soit utilisable. Il aborde ensuite les difficultés de technique chirurgicale à résoudre pour l'évolution favorable de la greffe et termine par les principales indications des greffes de cornée et les résultats encourageants obtenus dans ce domaine.

Mais la greffe humaine implique une mutilation corporelle sans contre-partie pour le donneur. Dans quelle mesure l'individu peut-il légalement s'imposer un tel sacrifice? C'est ce qu'étudie le professeur Savatier, doyen de la Faculté de droit de Poitiers, qui envisage différemment les problèmes juridiques posés par l'autogreffe et surtout par l'hétérogreffe avec le piélevement du greffon soit in vivo soit sur le cadavre.

Enfin le Père Tesson, professeur à l'Institut catholique de Paris, termine par une étude de théologie morale sur la légitimité d'un tel acte.

Trois appendices importants complètent ce numéro :

1. Controverse sur la Stérilité féminine préventive, entre le professeur Piédalièvre, président de l'Ordre national des médecins et la Rédaction des Cahiers Laënnec; 2. Texte complet du nouveau Code de déontologie médicale; 3. Discours de Pie XII sur l'accouchement sans douleur.



Vendredi 15 juin

SOTTENS

13 h. 20, Musique italienne. — 13 h. 40, Symphonie N° 35 (Mozart). — 16 h. 30, Nos classiques, avec l'Orchestre de la Suisse romande. — 17 h., Le feuillet de Radio-Genève. — 17 h. 20, Roger Roger et son grand orchestre. — 17 h. 30, Jazz aux Champs-Élysées. 18 h., Les escalas du souvenir. — 18 h. 15, L'Orchestre André Kostelanetz. — 18 h. 25, En un clin d'œil. — 18 h. 40, Rythmes et couleurs. — 19 h., Micro-partout. — 19 h. 15, Informations. — 19 h. 25, La situation internationale. — 19 h. 35, Instants du monde. — 19 h. 45, Harmonies légères. — 20 h. 10, Contact, s. v. p. — 20 h. 30, Prêts sur gags. — 21 h. 10, Intermezzo, de Jean Giraudoux, lu par Jean Desailly. — 22 h. 5, Oeuvres de Schubert. — 22 h. 30, Informations. — 22 h. 35, Que font les Nations-Unies? — 22 h. 40, Présentation du Tour de Suisse cycliste. — 22 h. 55, Les Jeux olympiques hippiques.

BEROMUNSTER

13 h. 25, Musique de chambre de Mendelssohn. 14 h., Pour Madame. 14 h. 30, Reprise d'une émission radioscolaire. 16 h. 30, Concert pour les malades. 17 h., Orchestre récréatif. 17 h. 30 Pour les enfants. 18 h., Chœurs par des enfants. 18 h. 10, Musique de danse populaire. 18 h. 50, Extrait du carnet de notes d'un reporter. 19 h. 5, Chronique mondiale. 19 h. 20, Communiqués. Sports. 19 h. 30, Informations. Echo du temps. 20 h., Soirée de la Suisse orientale. 22 h. 15, Informations. 22 h. 20, Fête des musiques suisses 1956. 23 h. 15, Morse.

MONTE-CENERI

13 h. 20, Concerto (B. Bartok). 16 h. 30, Ora Serena. 17 h. 30, Thé dansant. 17 h. 50, Paysages tessinois. 18 h., Musique demandée. 18 h. 30, Harmonies légères. 19 h. 10, Communiqués. 19 h. 15, Informations. Il Quotidiano. 19 h. 40, Mélodies de films. 20 h., Siete Giudice. 20 h. 10, Demain commence le Tour de Suisse. 20 h. 30, Sérénade espagnole. 20 h. 40, Musique contemporaine de compositeurs anglais. 21 h. 10, La Ragazza Fosforescente, comédie (G. Anguissola). 21 h. 45, Chansons et romances italiennes. 22 h. 5, Rythmes et mélodies. 22 h. 30, Informations. 22 h. 35, La poste dans le monde. 22 h. 50, En fermant le micro.

ETRANGER

12 h. 45, Vatican (41.21, 31.10, 25.67 et 196) : Seconde diffusion de l'émission française de jeudi soir : Histoire pour les enfants. 13 h., Angleterre II : Orchestre Midland. 13 h. 55, France Nat. : Oeuvres symphoniques. 15 h. 30, Vatican : Informations, en français. 19 h. 30, France Nat. : Concerto (Leclair). 19 h. 45, Vatican (mêmes ondes et 48.47 m.) : Editorial, en français. 20 h., Francfort : Concert symphonique. 20 h. 45, Vatican (mêmes ondes qu'à 19 h. 45) : Emission religieuse en allemand. 21 h., France Nat. : Concert-sérénade. 21 h., Italie I : Concert symphonique. 21 h. 55, Hilversum I : Orchestre et chœur. 23 h. 15, Hilversum II : Orchestre de chambre.

TELEVISION ROMANDE

Télé-Journal. — La ronde des métiers : la sériographie. Une émission de R. Barrat, présentée par A. Curchod et Al. Burger; séquences filmées de R. Ehrler. — « John Piper », un documentaire artistique de la BBC commenté par R. Schmid. — Un demi-siècle de Théâtre populaire au Jorat. — Valses de Strauss, interprétées par l'Orchestre philharmonique de Vienne (film). — Eurovision : Résumé des Jeux olympiques équestres de Stockholm; commentaire : J. J. Weiss.

Conservateurs fribourgeois, Jeunes et vieux, réservez votre dimanche 30 septembre pour le grand rassemblement de Posieux

Samedi 16 juin

SOTTENS

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. — 7 h. 15, Informations. — 7 h. 20, Disque. Premiers propos. Concert matinal. — 11 h., Emission d'ensemble. — 12 h. 15, Ces goals sont pour demain. — 12 h. 30, Chœurs de Romandie. — 12 h. 45, Informations. — 12 h. 50, Tour de Suisse cycliste. — 12 h. 55, Voici... vos vacances.

13 h. 10, La Parade du samedi. — 13 h. 35, Kilomètres et paragraphes. — 13 h. 40, Vient de paraître. — 13 h. 50, Les Pipeaux d'argent (Jean Apothéloz). — 14 h., Tour de Suisse cycliste. — 14 h. 5, Disques. — 14 h. 10, Un trésor national : le patois. — 14 h. 30, En suivant les pistes sonores. — 14 h. 55, Tour de Suisse cycliste. — 15 h., Les documentaires de Radio-Lausanne. — 15 h. 20, Musique de danse. — 15 h. 40, La semaine des trois radios. — 15 h. 55, Tour de Suisse cycliste. — 16 h., L'auditeur propose. — 17 h., Tour de Suisse cycliste. — 17 h. 20, Jerry Mengo et son orchestre. — 17 h. 30, Moments musicaux. — 17 h. 45, Le Club des petits amis de Radio-Lausanne. — 18 h. 25, Cloches du pays. — 18 h. 30, Le Micro dans la vie. — 19 h. 8, Tour de Suisse cycliste. — 19 h. 15, Informations. — 19 h. 25, Le miroir du temps. — 19 h. 50, Disque. — 19 h. 55, Le Quart d'heure vaudois. — 20 h. 15, Le pont de danse. — 20 h. 20, La guerre dans l'ombre. — 21 h. 25, Le monde dans tous ses états. — 21 h. 55, Paris-Ballade. — 22 h. 30, Informations. — 22 h. 35, Entrons dans la danse.

BEROMUNSTER

6 h. 15, Informations. 6 h. 20, Musique légère. 7 h., Informations. 7 h. 5, Musique légère. 11 h., Emission d'ensemble. Pour l'Année Schumann 1956 : Genoveva, opéra. 12 h. 15, Prévisions sportives. 12 h. 30, Informations. 12 h. 40, A B C musical.

13 h. 10, Schlagzeilen-Schlaglichter. 13 h. 20, Musique récréative. 13 h. 40, Chronique de politique intérieure. 14 h. 10, Symphonie N° 9 (D. Shostakovich). 14 h. 40, Lénine à Sörenberg, souvenirs. 15 h., Pour les amateurs de jazz et de musique légère. 15 h. 40, Vacances malgré tout. 16 h. 10, Musique récréative. 16 h. 30, Richard Wagner, le roman de la vie d'un artiste. 17 h. 20, Auditeurs entre eux. 18 h., Courrier des jeunes. 18 h. 35, Disques. 18 h. 45, Causerie du samedi. 19 h., Les cloches de Wangen. 19 h. 10, Tour de Suisse. 19 h. 20, Communiqués. Sports. 19 h. 30, Informations. Echo du temps. 20 h., Danses et chansons. 20 h. 30, « Sägel ohni Wind », pièce (J. Stebler). 21 h. 40, « Euserlein », fantaisie en dialecte. 22 h. 15, Informations. 22 h. 20, Jérôme Kern et Cole Porter, portraits musicaux.

TELEVISION ROMANDE

De 20 heures 30 à 22 heures 40 environ : Télé-Journal. — Fête de la rose, à Weggis. Un programme de variétés avec le Ballet du Stadttheater de Lucerne, sous la direction de Bice Scheitlin; réalisation : W.-J. Ammann; commentaire : Jean Landier. — Résumé filmé du Tour de Suisse, 1^{re} étape : Zurich-Schaffhouse; caméras : R. Ehrler et A. Revel; réalisation : Félix Hurter. — Eurovision : Résumé filmé des Jeux olympiques équestres de Stockholm; commentaire : J.-J. Weiss. — Agenda TV. — C'est demain dimanche, par M. l'abbé Schorderet.

Exposition suisse de radio et de télévision

(CPS). — Du 22 au 27 août, le bâtiment de Congrès de Zurich sera de nouveau occupé par la traditionnelle Exposition suisse de radio et de télévision, qui impliquera, cette année, à titre de nouveauté, une exposition spéciale de matériel et d'accessoires. Cette manifestation, qui prend d'année en année un ampleur et une diversité toujours plus grandes, occupera en août un espace plus vaste, afin de réserver la place nécessaire à tous les intéressés.

Des artistes connus de la radio, de la télévision et du théâtre ont de nouveau été engagés pour les représentations qui accompagnent toujours cette exposition, et auxquelles le public manifeste beaucoup d'intérêt.

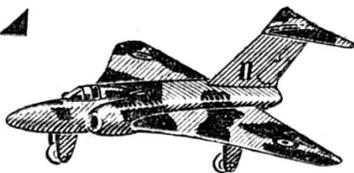


NOUVEAU

Complétez votre collection, CE MOIS-CI, avec les ravissants jouets fabriqués par MECCANO

Dinky Toys 190 Caravane La caravane moderne qui peut être fixée aux voitures Dinky Toys. Longueur : 102 mm. Fr. 2.60

Dinky Toys 735 Chasseur Gloster Javelin Modèle du premier chasseur à réaction, à ailes en delta. Peinture camouflée. Envergure : 82 mm.



DINKY TOYS

Liste des revendeurs auprès du dépositaire pour la Suisse : RIVA & KUNZMANN A. G., Bâle 2.

Cours de bourse

Table of stock market prices for Swiss and foreign obligations and actions. Columns include 'Cours du 11. 6. 56' and 'Cours du 14. 6. 56'. Rows list various financial instruments like 'Obligations suisses', 'Obligations étrangères', and 'Actions suisses'.

Cours des billets de banque

Table of bank bill exchange rates for various countries including France, Angleterre, Etats-Unis, Canada, Allemagne, Autriche, Italie, Belgique, Hollande, Suède, Danemark, Norvège, Espagne, Portugal, Argentine, and Hongrie.

Echos de partout

La duchesse d'Uzès, née en 1847 et morte en 1933, conte dans ses Souvenirs une histoire savoureuse, bien qu'elle se situât dans un moment tragique. En 1870, son grand-père fut accusé à tort par les Allemands d'avoir fait dérailler un train de blessés allemands sur la ligne Paris-Chaumont; il n'y eut, d'ailleurs, que des dégâts matériels. Le gouverneur Blücher le menaçait d'être fusillé s'il ne payait pas une indemnité de quatre cent mille francs. « J'ai soixante-dix-huit ans, dit le vieillard, ma vie ne vaut pas cette somme, je ne payerai pas. » On le renvoya en prison et, quinze jours plus tard, Blücher renouvela sa menace en ajoutant : « Le peloton d'exécution attend... » Sans sourciller, le grand-père répondit : « Je vous ai dit, il y a quinze jours, que ma vie ne valait pas cette somme, j'ai vécu quinze jours de plus, elle le vaut encore moins. » Son courage découragea le Prussien et il fut libéré.

Mot de la fin — Eh bien, monsieur, vous avez vu Venise? — Oui, mais je suis parti tout de suite; une inondation avait noyé toutes les rues.

5° docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez rompre la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % de sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez. Voici le procédé : chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1^{er} semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2^e semaine, une chaque soir, — 3^e semaine, un tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Toutes pharmacies. — Fr. 2.35

Chauffeur

Jeune chauffeur-livreur trouverait place stable et bien rétribuée.
 Nous demandons un garçon sérieux et débrouillard, ayant de bons certificats.
PRESSANT. 10866
 Offres à KERNEN Frères, Laiterie, Serre 55, La Chaux-de-Fonds.

Particulier demande à acheter

MAISON DE RAPPORT

de petite ou moyenne importance.
 Ecrire sous chiffres P 25196 F, à Publicitas, Fribourg.

Grand Magasin de chaussures de la place engagerait, pour le 1^{er} juillet ou date ultérieure à convenir :

vendeuse-débutante

présentant bien. — Exigences : français et allemand, en dessous de 16 ans, s'abstenir.

Faire offres avec curriculum et photo, sous chiffres P 30193 F, à Publicitas S.A., Fribourg.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE L'INDUSTRIE HORLOGERE

engagerait tout de suite ou époque à convenir, pour ses succursales du Locle,

Jeunes filles ouvrières

(nationalité suisse)

pour travaux intéressants. Formation rapide. Places stables. Travail à domicile exclu. 4177
 Des renseignements détaillés seront envoyés aux personnes intéressées, qui communiqueront leur nom et leur adresse à :

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS REUNIES
 Bureaux centraux Le Locle Rue Girardet 57

OUVERTURE

SAMEDI 16 JUIN
 du commerce d'occasions

TOUS GENRES — 1^{er} CHOIX

à la RUE DU SIMPLON 14,
 FRIBOURG

Pendant 8 jours, **RABAIS de 10 %**
 sur tous achats

Se recommande : 15109
 Madame Egger-Schwaller

A remettre, plein centre grande ville Suisse romande,

LAVAGE CHIMIQUE

TEINTURERIE

belle situation, sur grand passage. Bon chiffre d'affaires prouvé. Pas de connaissances spéciales. Mise au courant. Affaire 1^{er} ordre. 195-219

Agence immobilière Claude Butty
 Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19



Les fleurs
 embellissent
 la vie !



Graines 70, rue de Lausanne
 Fleurs Fribourg

Nous expédions partout Tél. 2 33 17



Pumps perforé, en Box noir, brun ou gris. Une chaussure idéale pour l'été

seulement **Fr. 21.80**

Boulanthen
 Müller & C^{ie}

Pont-Muré 152 Tél. 2 32 14



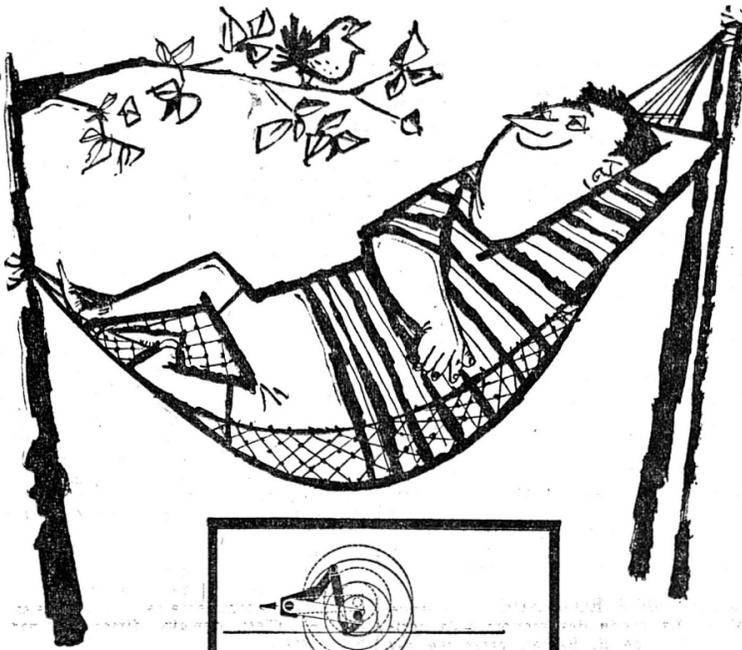
Molière perforé, d'un chaussant parfait, très confortable et léger. En Box noir, brun ou gris

seulement **Fr. 21.80**

Boulanthen
 Müller & C^{ie}

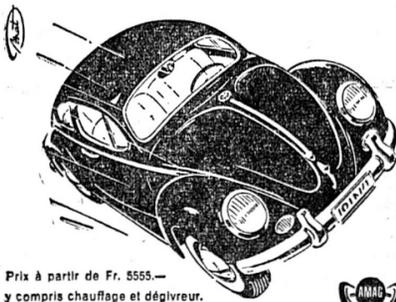
Pont-Muré 152 Tél. 2 32 14

Si vous êtes pour une bonne suspension...



Optez pour la VW type «1000 000»!

Elle vous offre 4 à 5 places spacieuses situées dans l'espace le mieux suspendu : entre les essieux. Sièges et dossiers, soigneusement rembourrés, épousent parfaitement la forme du corps. Sa suspension indépendante par lames et barres de torsion est complétée par des amortisseurs hydrauliques télescopiques à long débattement. De plus, son centre de gravité est idéalement situé, et toutes les charges sont judicieusement réparties sur les quatre roues. D'où, la légendaire tenue de route de la VW et son confort envié. Oui, en tous points, la VW est digne de votre confiance.



Prix à partir de Fr. 5555.—
 y compris chauffage et dégivreur.

Schlznach-Bad



Agences officielles :

FRIBOURG : Garage des Alpes, A. Gendre, Av. du Midi

Bulle : Garage F. Gremaud

Morat : Touring-Garage, Roger Charnaux

Romont : Garage de la Gare, H. Krucker

Schmitten : Garage AVA, Marcel Boschung 1508

Passage à niveau d'Epagny

La Compagnie des chemins de fer fribourgeois (GFM) a fait installer au passage à niveau non gardé d'Epagny, au Km. 2014 de la ligne Bulle - Broc, des signaux optiques (sonneries). Ces signaux entrent en action 25 à 30 secondes avant le passage d'un train. L'installation sera mise en service dès le 22 juin 1956.

Le public est rendu attentif au danger qu'il y aurait à pénétrer sur la voie lorsque ces signaux fonctionnent. 114-14

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS
 La Direction

Hôtel à vendre

dans village du district d'Yverdon. Excellente situation, en bordure de route cantonale. 422-13

Faire offres au notaire Ed. Debétaz, à Yverdon.

Liquidation totale

des belles occasions

Rabais 20 à 50 %

A St-Martin, Vêtements S.A.

Place de la Gare 10 FRIBOURG

Le meilleur parmi les meilleurs !



PONY, le Moped aux avantages décisifs !

- * Tube de cadre central.
- * Suspension avant et arrière synchronisée.
- * Moyeux pleins avec surface de refroidissement extra grande.
- * Réservoir contenant 6 litres
- * et moteur SACHS !

En février dernier, le deux millionième moteur Sachs quittait les usines Fichtel & Sachs pour accomplir son service sans désemparer, comme ses prédécesseurs. Chiffre à l'appui, le moteur SACHS est ainsi le plus répandu des moteurs à deux temps.

Le Moped PONY est en vente dans le canton de Fribourg chez : 192-14
 ALTERSWIL : A. Piller + ATTALENS : Paul Perroud + BULLE : Jos. Saudan, rue du Moléson + CHATEL-ST-DENIS : D. Bongard + CHIETRES : M. Goetschi + COTENS : Alph. Terreaux + ESTAVAYER-LE-LAC : R. Sudan + FARVAGNY : Paul Dupasquier + FRIBOURG : A. Bucher, Bellevue. R. Egger, Simplon 6, L. Felchlin, rue du Temple + MORAT : Th. Lutz + LA ROCHE : C. Brodard + ROMONT : M. Rouiller + SALES (Gr.) F. Gobet + TINTERIN : L. Corpataux.

Appartement à louer

comportant 4 chambres, cuisine, bains, W.C., chauffage central général, jardin, soleil. Quartier Bonlieu, libre le 25 juillet 1956 à midi. Prix du loyer mensuel : Fr. 155.— + Fr. 25.— pour le chauffage.

Pour tous renseignements, s'adresser à Georges Gaudard, gérances Immobilières, avenue de la Gare 6, Fribourg. 14295



PERMANENTE

froide ou tiède **Fr. 20.—**

OUVERT sans interruption de 8 h. à 18 h.

Manucure et soins esthétiques

Téléphone 23424
 Avenue de la Gare 30 1^{er} étage

- On demande dans même maison
- 1° un jeune cuisinier travaillant sous les ordres d'un chef
 - 2° un garçon de cuisine
 - 3° un jardinier
 - 4° un aide-jardinier

Adresser offres à Institut La Châtelainie, Saint-Blaise/Ntel.

Quel propriétaire en Société vendrait important

IMMEUBLE LOCATIF

en ville de Fribourg ou ailleurs dans le canton ? — Offres écrites détaillées, sous chiffres P 25195 F, à Publicitas, Fribourg.

Monsieur !
 votre complet
 votre manteau de pluie
 peuvent aussi être achetés

à crédit

en profitant de nos conditions de paiement avantageuses

GRAND CHOIX
 COUPE ETUDIEE
 QUALITE EPROUVEE

VENTE A CREDIT

Rud. Kull

16, RUE DE LAUSANNE - FRIBOURG

St. Moritz Les Bains

DE BELLES VACANCES
ET LA SANTE
par les bains carbo-gazeux et de boue alpins

Hôtel Kurhaus

le centre des établissements de cures avec accès direct aux bains. Maison répondant à toutes les exigences.

Cuisine diététique Nelly et Bircher
Dir. Chr. Schmid. Tél. (082) 3 37 12.

OUVERTURE : MI-JUIN

Jusqu'au 15 juillet, arrangements d'avant-saison avantageux

Hôtel du Lac

L'hôtel de familles confortable et soigné
Dir. : Toni Cavelli. Tél. (082) 3 35 71.

Hôtel garni Viktoria Golf

pour loger en toute liberté pendant un séjour de courte ou longue durée.
Dir. N. Guidon. Tél. (082) 3 34 91.

Appartement à louer

quartier Chambloux, rez-de-chaussée, 4 chambres, cuisine, salle de bains, W. C., avec garage pour voiture. Prix du loyer mensuel : appartement : Fr. 150.- + chauffage Fr. 35.- + Fr. 20.- pour le garage. Il n'y a pas de supplément de chauffage à payer.

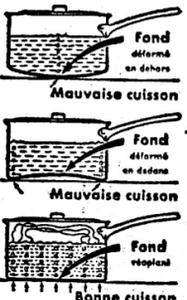
A LOUER, au même endroit, UN GARAGE

pouvant servir d'atelier. Prix mensuel : Fr. 25.-.
S'adresser à Georges GAUDARD, gérances immobilières, avenue de la Gare 6, Fribourg. 14954

PROFITEZ de notre action de **RÉPARATION** d'articles de ménage aluminium

Casseroles, marmites, etc.

E. Warrmer
FRIBOURG



A vendre à Fribourg

BELLE VILLA

deux appartements, 4 pièces, tout confort, garage, jardin. 10 minutes centre ville. Occasion unique.

Agence Immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19

On demande, pour importantes constructions industrielles à Stein (Ct. Argovie), encore des

maçons, charpentiers et manœuvres
capables.

S'adresser au chantier, tél. (064) 7 22 79, ou à Th. Bertschinger S.A., entreprise de constructions, Rheinfelden, tél. (061) 87 54 55

On demande pour tout de suite un

monteur A de chauffage

Place stable. Conditions de travail intéressant et vacances réglées. Event. logis de 3 chambres à disposition.

Faire offres sous chiffres T 22934 U, à Publicitas S.A., Bienne.

Métallique S. A.

Fabrique de cadrans, Bienne
— à 2 minutes de la gare —
engage

VISITEUSES

capables d'assumer des responsabilités,

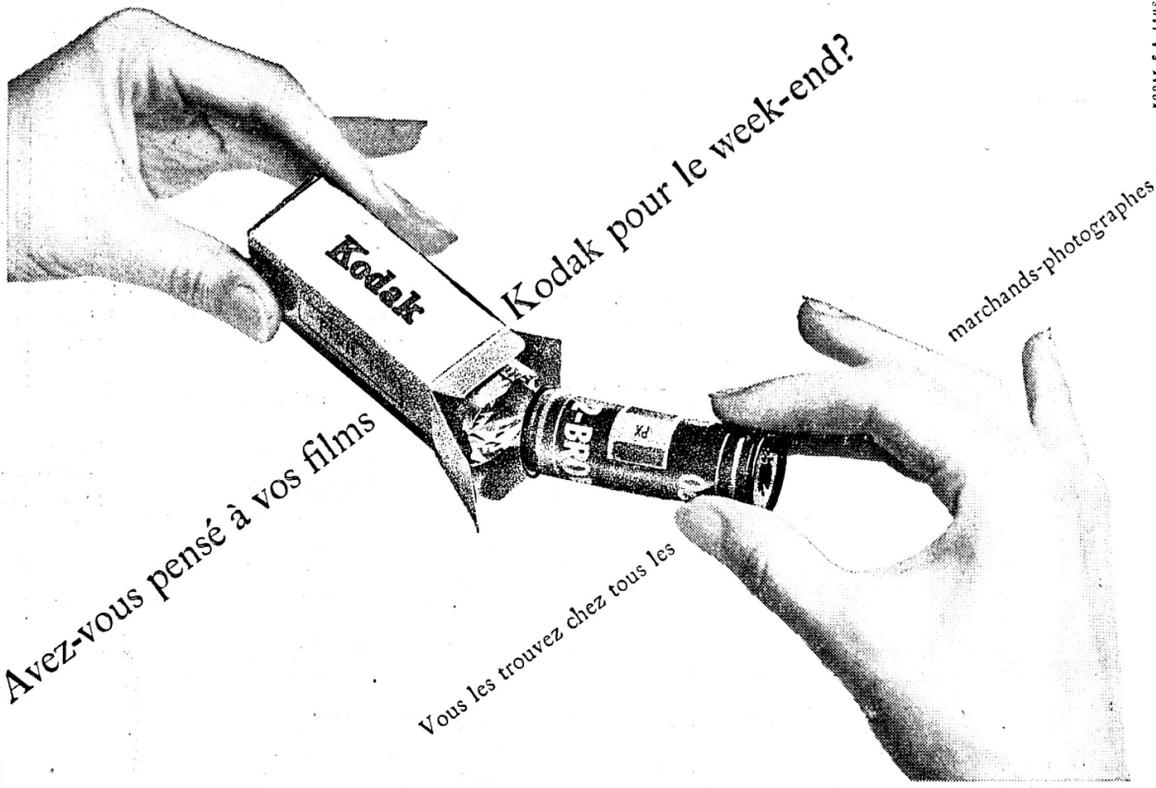
JEUNES OUVRIERES

pour travaux sur machines (perçage, découpage, facettage),

JEUNE HOMME

16-22 ans, désirant se spécialiser et acquérir un métier par une formation sérieuse et rapide. 22920

Prière d'adresser les offres ou de se présenter au Bureau du Personnel, 20, rue de l'Hôpital.



A remettre, dans petite ville canton de Fribourg,

Boulangerie-Pâtisserie

et petit Tea-Room

Bon chiffre d'affaires. Cédée cause départ.
Pour traiter : Fr. 20.000.- à 25.000.- cpt. Libre 195-217
tout de suite.

Agence Immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19

Etudiant catholique, de 18 ans, demande, pour 3-4 semaines,

SEJOUR

dans famille de paysan catholique, avec grande exploitation, pour se perfectionner en français.

Offres à famille Fischer, fabrique de cigares, Triengen/Lu.

Tabacs & journaux

Très joli petit commerce à remettre, au centre de Lausanne. Vente journalière : Fr. 100.-. Bail, 8 ans. Loyer avec appartement 1 pièce et cuisine, chauffage compris : Fr. 180.- par mois. Agencement : Fr. 13.000.-. Marchandises : 2500.-

Faire offres à Fiduciaire Vidor, 1, rue Chs. Monnard, Lausanne. Tél. 23 62 72. 240-7

EXPOSITION



Ford

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juin 1956

à **FRIBOURG, Grand-Places**
ouverte chaque jour de 9 à 22 heures

Voici une excellente occasion de vous faire une idée de la diversité de la production FORD. Tous les visiteurs ont d'ailleurs la possibilité de prendre part au tirage au sort, dont les prix, à part quelques prix en espèces, seront un CONSUL et une TAUNUS. Le tirage partiel se déroulera le dimanche 17 juin à 21 heures; les billets de loterie sont remis gratuitement et l'entrée à l'exposition est libre.

Distributeur officiel pour Fribourg et environs :

Arthur Maradan, Garage Miséricorde, Fribourg
6, route du Jura

ECONOMISEZ VOS SOUS !

Occasions pour hommes : complets dès Fr. 25.-; manteaux de pluie dès Fr. 15.-; chemises dès Fr. 2.-; souliers hommes et dames dès Fr. 7.-; grand choix de vestons; manteaux de pluie vert-olive, 100 % imperméables, neufs, Fr. 49.-; manteaux-moto, cuir imit., noirs, 100 % imperméables, neufs, Fr. 59.-; blousons-moto, cuir imit., noirs, avec liseré blanc, 100 % imperméables, neufs, Fr. 54.-; pantalons-moto, cuir imit., noirs, 100 % imperméables, neufs, Fr. 34.-; casques-moto, neufs, Fr. 26.-; bonnets, gants; chemises polo, neuves, Fr. 7.80, etc., etc.

Dans votre intérêt, retenez bien l'adresse : 15108
AUX BONNES OCCASIONS, MONNIER
69, rue de Lausanne, Fribourg

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
CHEVALINE
Tél. 2 16 54
M. ROTZETTER
RUE DES ALPES 16
Tél. 2 68 96, RUE DU PROGRES 4
débite,

magnifique poulain de lait et un jeune cheval

Charcuterie fine, 50 ct. les 100 gr.
SAUCISSES - SALAMI - VIANDE CUITE
Service rapide à domicile

Pharmacie

pourrait être installée dans immeuble à vendre, avec possibilité de gros rendement, dans chef-lieu important du canton de Vaud.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres : PF 60948 L, à Publicitas, Lausanne.

Le trousseau parfait

Au prix de Fr. 602.50.
Facilités de paiement

Une qualité formidable. P. tout autre renseignement : E. Wenger, La Citronnelle, Château-d'Éx

A vendre, entre Payerne et Romont,

BOULANGERIE - PATISSERIE - EPICERIE

Immeuble bon état, centre village, avec importante clientèle dans la région. 45 à 50 sacs par mois. Tenue 25 ans par même famille. Prix : Fr. 49.000.- tout compris + petit stock march. Affaire très rentable. 195-218

Agence immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19

Scooter RUMI 125 cmc.

magnifique occasion,
en parfait état

Gaston
Sauteur

Rue Locarno Fribourg Tél. 2 67 68

PROFITEZ DE NOTRE

LIQUIDATION TOTALE

Chambres à coucher - Salles à manger - Studios -
Petits meubles - meubles de cuisine - Tapis - etc. etc.

Rabais importants

L. BAECHELER

Ebénisterie de Villars

Fribourg

Tél. 2 39 66

Route de Cormanon

Domicile dans la maison

PREMIÈRES MESSES

Le cadeau
qui fait toujours plaisir

UN LIVRE

THEOLOGIE — ECRITURE SAINTE
BEAUX-ARTS — MARIOLOGIE
LITURGIE — MISSELS, ETC.

- Voyez nos rayons
- Envoi au choix sur demande

LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place de la Cathédrale Avenue de Pérolles

Haricots extra fins, sans fil
le kg. Fr. 1.45

Choux nouveaux
le kilo Fr. 1.20

Carottes nouvelles
le kilo Fr. 1.20

Fraises du Valais
Grand choix de fruits et légumes

NADAL primeurs
Rue de Romont 29 Tél. 2 17 14

VOGUE LANDWHERIENNE TIRAGE DE LA LOTERIE spéciale

Numéros gagnants

1^{er} prix de Fr. 100.— en espèces N° 1591
2^e prix de Fr. 50.— en espèces N° 0219
3^e prix de Fr. 50.— en espèces N° 2453

Le montant de ces lots est à retirer jusqu'au 30 juin 1956, chez Monsieur Georges ROHRBASSER, p. a. bureau Mobilière Suisse, Pérolles 5a, Fribourg. 209-4

GOUVERNANTE - BONNE D'ENFANTS

Pour Bagdad et Liban l'été, on demande gouvernante pour fillettes 4 et 6 ans. Pour famille parente, bonne d'enfants pr bébé 10 mois. Préférence donnée à personnes ayant dépassé la trentaine. 36543 S'adresser : M. Rapaz-Trottet, « Alpina », Chesières/Ollon.

On demande
Jeune employé de commerce
Salaire mensuel : Fr. 400.— à Fr. 450.—
Offres sous chiffres P 15112 F, à Publicitas, Fribourg.

Appartement à louer

quartier du Jura, immeuble Champ des Fontaines 17, 4 chambres, cuisine, chambre de bains, W. C., chauffage central à l'étage, beau jardin, plein soleil, arrêt trolleybus devant l'immeuble. Loyer mensuel : Fr. 172.50.

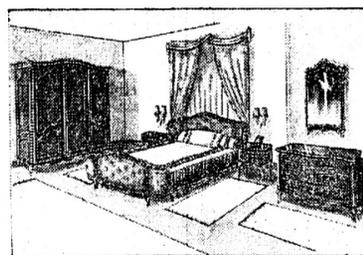
S'adresser : Georges GAUDARD, gérances immobilières, avenue de la Gare 6, à Fribourg. 14664

Occasions sensationnelles

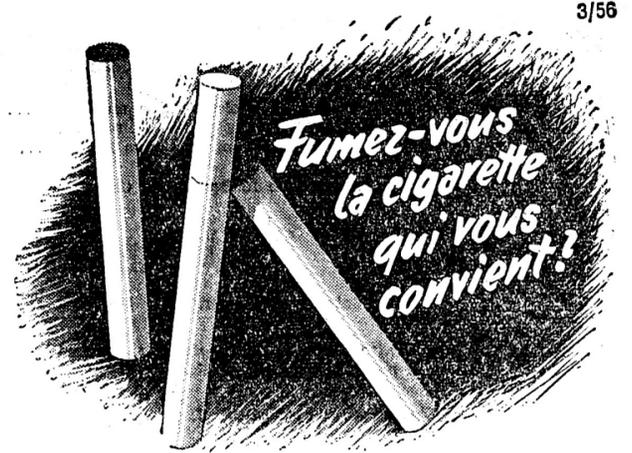
- 1 CITROEN 1952
- 1 ANGLIA, état de neuf, roulé 7000 km.
- 1 TOPOLINO 1952, très bon état
- 1 TOPOLINO 1950, moteur neuf
- 1 TOPOLINO 1940
- 1 GOGGOMOBILE, état de neuf
- 1 LAMBRETTA 194-10

S'adresser au **GARAGE GAUTHIER**
Rue Locarno Tél. 2 27 77 Fribourg
Facilités de paiement

Meubles de style



Ch. Gaudard
ROUTE DES ALPES 5
Tel. (037) 21234 - FRIBOURG

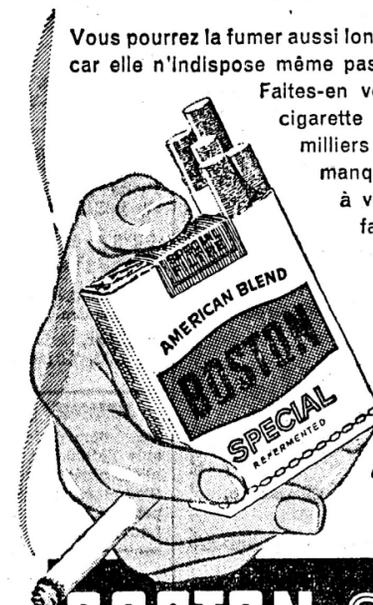


S'il vous semble que vous devez fumer plus «léger», essayez alors une douce et pourtant très substantielle AMERICAN-BLEND, la

BOSTON-SPECIAL

(paquet blanc)

Vous pourrez la fumer aussi longtemps qu'il vous plaira, car elle n'indispose même pas le fumeur à la chaîne. Faites-en vous-même l'essai! Une cigarette qui enthousiasme des milliers de fumeurs exigeants ne manquera pas de vous donner, à vous aussi, pleine satisfaction.



La prochaine fois, essayez la douce BOSTON SPECIAL.

Boston-Special avec filtre-encore plus douce

20 pièces — .95

BOSTON-SPECIAL

QUI QUE VOUS SOYEZ...

ouvrier, employé ou représentant chevronné, une occasion unique vous est offerte de vous créer une situation intéressante et indépendante comme

Représentant

Défencycle S. A. vous offre :

- ses différentes activités
- surveillance de bicyclettes avec assurance contre le vol,
- assurances vol et vol-incendie de scooters et vélos-moteur,
- assurance-accidents de la circulation,
- financement des ventes à crédit,

un rayon d'activité exclusif,

mise au courant et soutien continu par spécialiste expérimenté, matériel de propagande, réclame, etc.,

salaire fixe, frais, commissions, vacances payées, caisse de pension.

Si vous êtes actif et entreprenant, que vous habitez dans le canton de Neuchâtel ou au Jura bernois, ou que vous soyez disposé de vous établir dans ces régions (mise au courant et introduction à votre lieu de résidence), adressez vos offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et références, à 12253

Défencycle S. A., case postale Erlenbach-Zurich
Service du personnel. — Tél. N° (051) 90 62 55

AUX JARDINS DU CONSERVATOIRE, A FRIBOURG LE TRÉTEAU du PÈRE GIRARD

FAUST
de Fr. Brutschin

Représentations :
Samedi 16, dimanche 17, mercredi 20, samedi 23 juin, à 20 h. 30.
Caisse : 20 h.

Prix des places :
Premières Fr. 3.50
Deuxièmes Fr. 2.50
Impôt compris
En cas de temps incertain, renseignement par tél. N° 11

Location : Librairie St-Canisius, Pl. de la Gare 35a, tél. (037) 2 13 45

Kaufmännischer Angestellter in den 30 er-Jahren

sucht Stelle

in Büro. Gute Französisch-Kenntnisse, Ausland-Aufenthalt, beste Referenzen. Offerten sind zu richten unter Chiffre P 41098 F, an Publicitas, Freiburg.

Bulletins de versement

IMPRIMERIE ST-PAUL — FRIBOURG.

Fabrique de produits d'usage courant

de moyenne importance, Suisse romande, avec immeuble (fabrique et appartement moderne), à remettre, pour raison d'âge. Ancienne renommée, très bonne clientèle de gros consommateurs, rendement intéressant, mise au courant.

Nécessaire pour traiter : Fr. 300.000.—, comprenant immeuble.

Intermédiaires s'abstenir. Ecrire sous U 6314 X, à Publicitas, Genève.

DIMANCHE 17 JUIN

repas "de campagne"-attractions
verres au guillon
jeux et danse

pour les enfants:
théâtre du vray
Guignol

FÊTE D'ÉTÉ CHATEAU D'ORON

Une belle journée
en famille!



Pour vous parents et éducateurs !

Livres et albums pour enfants et adolescents se multiplient...
Les traductions d'ouvrages étrangers s'y ajoutent...
L'illustration, la typographie sont de plus en plus soignées...

Un discernement est donc indispensable. Cette

Sélection de 300 ouvrages

(enfants de 4 à 14 ans)

établie par le « Centre d'Etudes Pédagogiques », vous aidera à ne choisir que le meilleur

Brochure de 48 pages, sous couverture offset **Fr. 1.45**

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET
LIBRAIRIES ST-PAUL — FRIBOURG

Acheter la qualité

c'est choisir chez

A. SCHÖNI

Criblet 1 Fribourg Tél. 2 26 29

COSMOS — TEBAG ou WOLF

Facilités de paiement

Apprenti-coiffeur ou apprentie

est demandé. 36505
A. Fornallaz, coiffeur, Oron-la-Ville.

LUGANO

Petite famille demande, 1^{er} juillet, 7876

JEUNE FILLE

aide-ménage. - Occasion d'apprendre l'italien.
Hoffleur, via Casserinetta 15, Lugano.

JEUNE FILLE

est demandée comme aide de cuisine. Bons gages. Entrée à convenir.
S'adresser : M^{me} Golay, pension, ch. des Cèdres 8, Lausanne.

Apprenez à fond

ALLEMAND FRANÇAIS

Conversation préparée, 3 à 4 élèves, avec abonnement. 41101

M^{me} Neuhaus-Auderset, institutrice, rue de Lausanne 26.

On demande

GARÇON

ou

Fille d'office

S'adresser : Buffet de la Gare, Fribourg.

On demande

Jeune tailleuse

ayant terminé son apprentissage pour travaux de retouches, etc. (spécialement sur pantalons). Travail agréable, bien rétribué et assuré toute l'année. - Faire offres par écrit, sous chiffres P 30197 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE

sommelière

Entrée 1^{er} juillet.
Téléphone 2 35 02.

On demande

Sommelière

évent. débutante. Entrée tout de suite.

Hôtel du Soleil d'Or, Fribourg, tél. 2 32 09.

Cinéma

Capitole DES CE SOIR, A 20 H. 30

MAT. : Samedi 16 h. Dimanche 15 h.

NOEL BLANC

BING GROSBY — DANNY KAYE

Corso 2 40 77

SEANCES

à 15 h. et 20 h. 30

Livio Tél. 2 35 02

Du vendredi 15 au dimanche 17, à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 h.
John AGAR et Rosemarie BORVE dans

LA DEESSE D'OR

Le plus beau et le plus étrange des films d'aventures
1^{er} VISION Technicolor 16 ans
Parlé français

Rex Tél. 2 11 50 20 h. 30

Dimanche, à 15 h. et 20 h. 30

Un grand film d'aventures aériennes

HOLD UP EN PLEIN CIEL

avec RICHARD WIDMARK

Un film d'action d'un dynamisme sans précédent

KINO EXIL Düdingen

Bis und mit Sonntag, je um 20.30 Uhr.
Sonntagnachmittag, : keine Vorstellung.

THE GLENN MILLER STORY

FAARBENFILM mit :
JAMES STEWART — JUNE ALLYSON
unter Mitwirkung LOUIS ARMSTRONG
GENE KRUPA — BEN POLLACK usw.
Deutsche Titel — Sous-titres français
Tel. 4.33.50

A vendre en bloc ou séparément salle à manger

comprenant : 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 4 ou 6 chaises, divers petits meubles. Le tout en très bon état, avantageux.
S'adresser : 15125 Rue Geiler 8, 3^e droite.

On demande pour tout de suite un

Ouvrier agricole

ou un faneur

S'adresser : Fritz Brönnmann, Onnens (Fribourg).
Tél. (037) 4 21 26. 15116

A LOUER

Appartement

3 chambres, cuisine, salle de bain, cave, galetas, garage et jardin. Chauffage à l'étage. Loyer : Fr. 120.— par mois. Libre tout de suite.
Tél. (037) 2 54 58, jusqu'à midi et le soir dès 20 h.

Trousseau neuf d'occasion !

ayant servi à la démonstration est offert pour Fr. 900.— (neuf cents), valeur Fr. 1350.—. Avec GARANTIE de la fabrication. Paiement à convenir. — Ecrire d'urgence, sous chiffres P 15122 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

une **faucheuse à moteur** « Aecherli », avec appareil à moissonner.

S'adresser à René Baeiswyl, Granges-de-Vesin.
Tél. (037) 6 50 28.

CAMPING

Avant d'acheter, consultez les prix imbattables de

A. SCHÖNI

représentant « SPORTA »
Criblet 1, Fribourg
Tél. 2 26 29

Facilités de paiement. 395-6

Avenue de la Gare

Avenue de la Gare Brunschwig

PROFITEZ

de nos prix les plus bas

Avec nos tickets-PRIMES en PLUS

Pantalons messieurs

en cotonne rétrécie grise, qualité 100 % coton, fabrication soignée, pour le travail

14⁹⁰

Pantalons messieurs

en CORD coton grand teint, coloris d'été, exécution impeccable, prix extraordinaire

16.-

Pantalons messieurs

en flanelle anglaise Ia, qualité très supérieure et exécution couture soignée

18.-

2500 pantalons en stock

Pantalons messieurs

VELOURS Extra
qualité supérieure, grand teint, marine, brun, noir, fabrication ultra soignée

22⁵⁰

VELOURS « FORMID »

gris, pour le travail, vraiment pratique, et très résistant

26.-

Brunschwig

On demande pour tout de suite

Jeune fille

pour le ménage. Vie de famille. Salaire selon entente. 15113

S'adresser : Boucherie I. Poffet, Pérolles 57, Fribourg. Tél. (037) 2 28 23.

A enlever tout de suite, conduite intérieure,

CHEVROLET

Fleetmaster 18 CV. Conduite int., FIAT 1500, 6 cyl., 7 CV., révisée. Prix avantageux. 36590
Téléphone (021) 8 57 25.

A vendre petit

PIANO

cordes croisées, brun, noyer, belle sonorité. Bon marché. Tél. (031) 66 23 51

A remettre à VEVEY, sur bon passage, pour cause de santé,

EPICERIE

Prix de remise intéressant, plus marchandise.

Ecrire sous P 3666 V, à Publicitas, VEVEY.

Nous demandons pour entrée immédiate ou date à convenir quelques

OUVRIERES

ainsi que quelques

MANŒUVRES

pour divers travaux d'atelier.

Prière d'adresser offres écrites ou se présenter à : 4405

F A V A G

Fabrique d'appareils électriques S.A.
NEUCHÂTEL

Plus de 500 accordéons
en stock dans la plus grande maison spécialisée de la branche accordéons.



3 Jours à l'essai

vous sont accordés pour le modèle désiré. Ce qui se fait de mieux comme accordéons italiens, vous le trouverez dans la marque de renommée mondiale « Cooperativa Stradella-Italia ».
Chrom. 108 b., 3 chœurs, 10 reg. Fr. 700.—
Chrom. 123 b., 4 chœurs, 12 reg. Fr. 910.—

Paiement par acomptes

Gratuit : Sur demande vous recevrez le catalogue de 60 pages et la liste des occasions

H. Ackermann, Zurich 4

Militärstrasse 22 Tél. (051) 27 30 92
Specialiste et conseiller de la branche accordéons. 641

Concessionnaire pour la Suisse, appareil électronique, équipement bureaux, magasins, usines, réalisation nouvelle, grandes possibilités vente, demande

concessionnaires cantonaux

pour Vaud — Fribourg — Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres P 8387, à Publicitas, Lausanne.

CAPITOLE

DES CE SOIR Un film que l'on ne peut comparer à aucun autre
Mat. Samedi 16 h. Dimanche 15 h. **LA PLUS MAGISTRALE COMEDIE MUSICALE**



UNE ŒUVRE QUI N'A PU ÊTRE RÉALISÉE QU'APRÈS DES ANNÉES DE TRAVAIL

LOCATION 2 13 00

HOTEL CENTRAL

(anciennement Hôtel des Corporations)

Rue Saint-Pierre

Rue Abbé-Bovet

ouvert dès le samedi 16 juin

Apéritif offert dès 11 heures

Brasserie — Restaurant — Plats du jour

Salles pour sociétés

Chambres avec eau courante

R. Berset-Yerly

GAIN ACCESSOIRE

jusqu'à Fr. 500.— par mois en prenant dépôt de produits alimentaires très demandés. Pas de capital nécessaire. S'annoncent personnes sachant vendre.

Ecrire sous chiffres P 559--4 S, à Publicitas, Sion.

Esso FLIT
EFFET INSTANTANÉ ET DURABLE
TUE MITES, MOUSTIQUES ET MOUCHES
 En vente dans les magasins de la branche
BARBEZAT & CIE, FLEURIER

Villa à vendre

près Fribourg, direction Marly, comprenant 4 chambres, cuisine, bains, chauffage central, garage, jardin, vue et soleil. Possibilité de faire facilement 6 chambres au lieu de 4. Prix de vente Fr. 60.000.—. Pour traiter : Fr. 15 à 20.000.—. 14494
 S'adresser à Georges Gaudard, bureau d'affaires immobilières, avenue de la Gare 6, à Fribourg.

Entreprise commerciale à Berne demande un jeune
employé de commerce
 Exigences : apprentissage de commerce ou école de commerce, langue maternelle française. notions de l'allemand, calculateur habile. En cas d'aptitudes, place stable avec caisse de retraite. Les offres manuscrites qui contiendront les prétentions de salaire et la date d'entrée la plus rapprochée, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de certificats et photographie sont à adresser sous chiffres : D 12617 Y, à Publicitas, Berne.

THUSIS — VIAMALA
 (Grisons) — Station climatique subalpine, dans la vallée des châteaux et donjons. Piscine salée dans la forêt. Le centre d'excursions aux Grisons. Bons hôtels. Prix forfaitaire 7 jours : de 110 fr. à 140 fr. Prospectus auprès du Verkehrsbureau de Thusis.

Alimentation générale
 Petit débit de lait
 A REMETTRE joli commerce avec app. 3 pces et bonne. Confort, garage, dans beau quartier d'une importante localité bord du Léman à l'est de Lausanne. Recettes : Fr. 100.000.—, long bail. Prix Fr. 30.000.— plus marchandises. URGENT, cause maladie.
 Agence P. Cordey, place Gd-St-Jean 1, Lausanne.

Hôtel Lac de Joux LE PONT
 demande, pour entrée tout de suite :
 1 femme de chambre du métier, 2 filles de salle, parlant français et allemand, si possible, une aide de cuisine.
 Adresser offres et références : Grand Hôtel, Le Pont, Vallée de Joux.


 Tout pour le jardinage
E. Wassmer S.A.
 Fribourg

JAWA 250, 1951, 850 fr.
 JAWA 1948, pour bricoleur, 350 fr.
 RUMI scooter 1955, 9000 km., 750 fr.
 Tél. (021) 23 65 07
 Pavement 121, Lausanne.

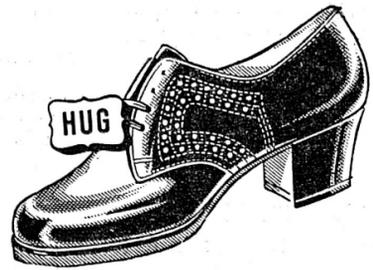
A LOUER
 au quartier du Jura, 2 chambres, balcon, cuisine bien exposée, tout confort. Loyer mensuel : Fr. 105.—. 14690
 S'adresser tél. 220 63, de 12 h. à 13 h. 30 ou 18 h. à 19 h. 30.
Tétines fumées
 Fr. 2.20 le kg.
 BOUCHERIE PAULI VEVEY
 Tél. (021) 5 19 82.

CHOIX de FRIGOS

Gassery FRIBOURG

4 GROS LOTS
2x100.000
2x50.000
 loterie romande
7 juillet
 Fribourg, Bd de Pérolles 8, Ch. post. Ila 1600

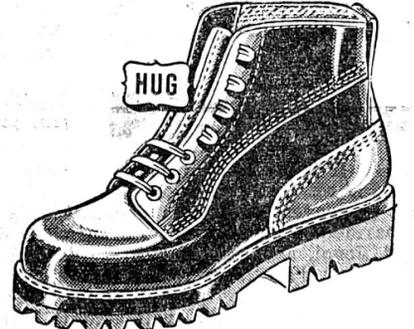
AVIS à notre clientèle de la campagne



Pour répondre encore davantage aux besoins de notre clientèle de la campagne nous avons agrandi spécialement nos rayons :

Chaussures pour le travail
Chaussures pour le dimanche
Chaussures pour pieds sensibles
Socques, Bottes et Pantoufles

Il est bien vrai... vous serez toujours bien et avantageusement chaussé chez



J. Kurth FRIBOURG
 Rue de Lausanne 51
 Rue de Lausanne 14

DESSONNAGE
 Votre argent liquide est placé avantageusement sur un carnet DE DEPOT au 3 ¼ %
 Etablissement bancaire fondé en 1912

BANQUE PROCREDIT
ULDRY & C^{IE} S.A. FRIBOURG
 Imprimerie St-Paul Impressions en tous genres

8 Feuilleton de LA LIBERTE

Du plus profond de l'abîme

par PAULE ANTOINE

Denise jeta un regard circonspect au miroir aveuglant de l'immense parquet et se détourna. Inhabitée, elle se sentait toujours gauche au milieu du clinquant des glaces et des dorures. Ne doutant pas qu'Hubert profitât, en l'attendant, du confort du salon de thé, elle reprit l'ascenseur.
 Un quart d'heure plus tard, elle se retrouva à la caisse où elle devait vider son porte-monnaie pour faire l'appoint.
 Hubert, toujours armé de cette nonchalance hautaine qui impressionnait les petites gens et même les autres, avait jeté sur la fiche remise par la vendeuse un regard olympien, sorti deux billets de cent francs, puis s'était tourné vers sa femme :
 — Inutile de changer ici un billet de mille ! Nous sommes trop pressés. Donne l'appoint, n'est-ce pas ?
 L'appoint comportait, simplement, trois billets de cent francs. Denise les avait, mais c'était l'argent sacro-saint du ménage. Comment finiraient-ils le mois ?
 — Je me demande..., murmura-t-elle.
 — Pressons, veux-tu, chérie ? M. Wanèque nous attend au Lion d'Or pour dîner...
 Hubert, toujours armé de cette nonchalance la guidait par le coude pour la traversée dangereuse de la place de la Bourse. Le « 7 » était bondé comme toujours à pareille heure, mais, bientôt, Denise ne perçut plus, triomphant des

multiples odeurs, que le parfum d'Hubert : mélange pernod-tabac.
 Elle n'avait pas ouvert la bouche depuis que, sous l'œil narquois de la caissière attendant le paiement, son mari l'avait interrompue. Fâchée ? Pas même. Ni surprise. Au fond, n'avait-elle pas craint qu'il lui laissât entière la note à payer ? Car elle ne pouvait plus être dupe, ni de ses promesses, ni de ses flatteries... Mais il lui fallait bien se convaincre de l'influence prêtée par Hubert au nouveau chef de service puisqu'il venait, pour lui complaire, de sacrifier deux cents francs de son argent de poche et était décidé à subir trois heures d'opéra ! Il est vrai qu'il aurait l'inappréciable compensation du dîner !
 — Naturellement, tu n'avais pas le temps de faire cuisine ce soir, et il a insisté si gentiment... Tout le plaisir sera pour lui d'ailleurs. Il assure que, dans la pension de famille de son quartier, le dentier branlant de son vis-à-vis l'empêche de digérer. Enfin, il a trouvé un appartement quai de Retz, et s'il met la main sur une vieille bonne, il s'installera tout à fait chez lui. Plus tard, il se mariera, mais il ne paraît pas pressé... Je suis sûr que ta robe lui plaira. Le lamé est très à la mode cette saison. Je tiens le « tuyau » d'un camarade de chez Schultz, le soyeux. Moi, j'aurais préféré la rouge et or. Beaucoup plus d'effet pour le même prix ! Et le profond décolleté du dos faisait grand soir.
 Il persifla :
 — Mais c'est lui sans doute qui t'a choquée ! Nigaudé ! Quand comprendras-tu que tes airs d'Enfant de Marie ne sont plus de mise, ici ? C'est de la pruderie, ma chère ! On est appétissant ou on ne l'est pas, que diable !
 Denise ne put retenir un rire nerveux.
 — De quoi ris-tu ? Qu'ai-je dit d'aussi comique ?

La jeune femme détourna son visage et feignit de s'absorber dans la contemplation de la porte du Lion d'Or. Son rire était sur le point de se terminer en sanglot... Cependant, elle parvint à répondre :
 — Oh rassure-toi, tu n'as rien dit de drôle ! Non, vraiment rien !... Mais cette façon de parler de moi comme d'un gigot ! Appétissante !
 Sa main tremblait sur la poignée de la porte. Elle ne se décidait pas à faire le geste qui la placerait de l'autre côté de ce battant. Sa nervosité croissante lui faisait, soudain, pressentir le drame nouveau que ce simple mouvement était capable de déclencher en elle et autour d'elle.
 — Voyons ! Qu'attends-tu ? grogna la voix impatientée d'Hubert.
 Elle jeta vers la rue un regard traqué et se laissa pousser à l'intérieur.
 Elle avait ressenti le même frisson de tout son être lorsque, dans l'église maternelle de Varèzia, elle avait tendu son doigt à l'anneau d'Hubert Bardaux. Oui, les pressentiments existent. Ils sont peut-être les moyens dont la Providence — d'un Dieu effrayé par la légèreté avec laquelle ses enfants jouent leur vie — se sert pour les mettre en état d'alerte. Mais rares sont ceux qui ne se laissent pas rapidement endormir par tout ce qui, en eux-mêmes et chez les autres, conspire pour les rassurer ou les forcer à avancer quand même...
 La taverne du Lion d'Or, située derrière le Grand Théâtre, est le restaurant favori des « soyeux » du Griffon. Son décor sévère de boiseries et de tables de vieux chêne, la réserve de ses « garçons » qu'un tablier du même vert épinard que celui du cuir des sièges apparente au mobilier, sa cave et sa cuisine spécifiquement lyonnaise, jusqu'au jour parcimonieusement arraché à l'étroite rue Pizay, tout concourt à créer, ici, l'ambiance confor-

table, mais discrète, coïssue mais sans clinquant chère au vrai Lyonnais dont la froideur tournerait facilement à la taciturnité s'il ne savait apprécier le beaujolais...
 Il retrouve avec satisfaction au Lion d'Or la grisaille de ses bureaux du Griffon en même temps que le silence distingué de ses appartements du quartier d'Ainay, mais il y goûte, en plus, le repos de l'esprit, un plaisir de la table renouvelé et un isolement apprécié de temps à autre, par le meilleur époux et père...
 Denise comprit, du premier coup d'œil, que Remy Darbois, Lyonnais cent cour cent, choisit chaque été ce restaurant durant ses périodes de veuvage. C'était lui qui avait indiqué cette adresse à Luc Wanèque mais l'épais Rémois goûterait-il le charme discret de la taverne où il accueillait ce soir ses invités ?
 La jeune femme eut à peine besoin de remarquer le regard offensé du garçon figé dans son attitude d'accueil pour percevoir la fausse note déclenchée par l'empressement bryuant de leur cicérone.
 Dans le silence glacial provoqué par l'arrêt des conversations en sourdine, lui, hilare, volubile et inconscient, les entraînait, sans façon, par la main, vers la table choisie.
 (A suivre)

BROSSE A DENTS

IBBS Souple
 LA BROSSE SÛRE QUI DURE

Nouvelles de la Dernière Heure

Un démenti néerlandais

La Haye, 15 juin.

(AFP.) — « On dément catégoriquement qu'aucune démarche quelconque en vue d'un divorce ait été projetée ni engagée. »

Tel est le texte d'un communiqué distribué jeudi soir, exclusivement aux correspondants de presse étrangers en Hollande, par la voie officielle.

Ce communiqué répond aux rumeurs répandues par certains organes de presse étrangers, à la suite de la publication faite, le 12 juin, dans l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, relative à l'influence qu'exercerait sur la reine Juliana la guérisseuse Geert Hofman, affaire qui défraie la presse depuis lors.

Certaines rumeurs faisaient état d'un projet de divorce entre la reine Juliana et le prince Bernhard des Pays-Bas; d'autres allaient jusqu'à parler d'une procédure déjà engagée à La Haye.

Le communiqué officiel de jeudi soir est rédigé de façon à infliger un démenti définitif aux unes et aux autres.

Le nouveau Sénat néerlandais

La Haye, 15 juin.

(AFP.) — Les 50 membres de la première Chambre (Sénat) des Etats généraux néerlandais ont été choisis par les Etats provinciaux néerlandais, proportionnellement aux résultats des élections législatives de la veille pour la deuxième Chambre (Chambre des députés).

La répartition est restée inchangée à la seule exception du parti communiste qui perd un siège au profit du parti du travail. On obtient ainsi: parti catholique populaire, 17 sièges; parti du travail, 15 sièges; antirévolutionnaires, (protestants) sept; chrétiens historiques (protestants) six; libéraux, quatre et communistes, un siège.

La Haye, 15 juin.

(AFP.) — Le Cabinet de la reine communique que la reine Juliana des Pays-Bas recevra au Palais royal, à La Haye, le président sortant de la première Chambre (Sénat), M. J.-A. Jonkman; le président sortant de la deuxième Chambre (Chambre des députés) M. L. G. Kortenhorst, et le vice-président du Conseil d'Etat, M. Rutgers, pour consultations.

On s'attend à ce que la reine Juliana nomme aussitôt après ces entretiens la personnalité qui aura pour mission de former le nouveau gouvernement néerlandais.

L'Humanité saisie

Paris, 15 juin.

(AFP.) — L'organe communiste L'Humanité a été saisi ce matin sur ordre du préfet de police, en vertu de l'article du code d'instruction criminelle qui réprime les atteintes à la sûreté extérieure de l'Etat.

L'Humanité publiait ce matin un appel du parti communiste algérien.

Onze morts à Fismes !

Paris, 15 juin.

(AFP.) — Un défaut d'aiguillage ou une faiblesse des bogies du cinquième wagon, qui quitta les rails sur l'aiguillage et arracha le pilier d'un pont à l'entrée de la gare de Fismes (Marne), sont retenus par les premiers enquêteurs comme deux causes possibles du déraillement de l'express Paris-Luxembourg.

Le choc fut effroyable. « De la fumée qui entourait trois wagons couchés sur les rails, raconte un témoin, on vit sortir en titubant des blessés ensanglantés. » Les sirènes de Fismes se mirent à hurler. Les gendarmes des communes voisines, bientôt suivis d'une unité de chasseurs stationnés à Reims, organisèrent les premiers secours.

Dans la soirée, le bilan de la catastrophe était de 11 morts, 32 blessés graves qui ont dû être hospitalisés, et 116 blessés qui ont pu être ramenés à leur domicile.

Echec argentin à l'Himalaya

Khatmandou, 15 juin.

(AFP.) — L'expédition argentine du Dhaulagiri a échoué dans sa tentative d'atteindre le sommet des 8167 mètres, battue une fois de plus par la montagne jusqu'à présent invaincue, annonce le major britannique James Roberts, qui est arrivé, hier soir, dans la capitale népalaise, venant de Muri.

Le major Roberts, qui vient de parcourir deux mois durant, la région de la base du Dhaulagiri, a quitté le 25 mai, le village de Muri, où il avait pris l'échec de l'expédition. Selon le major Roberts, les alpinistes argentins se dirigent vers le camp de base et sont attendus à Pokhra pour le 16 juin.

En dehors des nouvelles apportées par le major Roberts, aucun message officiel n'a été encore reçu du chef de l'expédition, soit par le gouvernement népalais à Khatmandou, soit par l'ambassade d'Argentine à La Nouvelle-Delhi. De plus, le dernier courrier de l'expédition arrivé de Pokhra le 5 juin, annonçait que le 18 mai, le chef de l'expédition se préparait à donner l'assaut au pic, le 28 du même mois. Aucun courrier n'est arrivé depuis à Khatmandou.

Journée calme pour M. Eisenhower

Washington, 15 juin.

(AFP.) — Le président Eisenhower a passé une journée calme et a pris, à deux reprises, des aliments par la voie buccale pour compléter l'alimentation intraveineuse, annonce le bulletin de santé publié jeudi soir, à l'hôpital Walter-Reed.

Ce bulletin ajoute que M. Eisenhower a passé l'après-midi à se reposer et à sommeiller. Son moral demeure excellent. Son pouls, sa pression artérielle, sa température et sa respiration continuent d'être stables et normaux.

M. Christian Pineau est parti pour les Etats-Unis

- Nécessaire solidarité américaine
- Pas de politique unilatérale avec Moscou !

Paris, 15 juin.

(AFP.) — M. Christian Pineau, ministre français des Affaires étrangères et M^{me} Pineau, ont quitté l'aérodrome d'Orly pour New York, à 23 h. 05 à bord d'un avion de ligne régulier.

Paris, 15 juin.

(AFP.) — « Il est nécessaire pour nous d'avoir la solidarité du gouvernement américain. Mais « solidarité » n'est pas « aide », a déclaré entre autres M. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, peu avant son départ pour les Etats-Unis, à M. David Schoenbrun, chef des services parisiens de la Columbia Broadcasting system.

« Par exemple, en Algérie, il est nécessaire pour nous d'avoir la solidarité de tous nos amis : mais nous ne voulons pas renouveler l'expérience d'Indochine. Pas question d'aide ni d'argent. Je ne veux parler ni d'aide ni d'argent au cours de tout mon voyage. »

Evoquant ensuite les relations entre l'Est et l'Ouest, « problème le plus important indépendamment de l'Algérie », dont il pense s'entretenir à Washington, M. Pineau a déclaré :

« Je veux expliquer à M. Dulles les résultats de notre visite et de toutes nos rencontres avec MM. Krouchtchef, Boulganine et Molotov ; je répéterai tout ce qui a été dit. Nous n'avons pas de secrets. »

Quant au changement qui s'est manifesté dans la politique internationale soviétique, le ministre français estime que : « Nous devons évaluer ce changement avec prudence, mais il est réel. »

En ce qui concerne la façon d'exploiter ce changement dans l'intérêt de la paix : « Nous sommes très fidèles à nos amitiés et particu-

lièrement à l'amitié américaine. Mais, à notre avis, il n'est pas intéressant qu'existent seulement de nouvelles relations entre la France et l'URSS. Nous devons avoir avec nous tous nos amis. »

Le représentant de la Columbia Broadcasting system ayant demandé : « Vous voulez bien dire que vous ne voulez pas vous engager dans une politique unilatérale envers la Russie et que vous essayez de mettre sur pied une politique occidentale commune pour exploiter les contacts Est-Ouest ? », M. Christian Pineau a répondu : « C'est mon grand espoir. Si nous n'avons pas une politique commune sur ce problème, ce sera très dangereux pour la solidarité de l'Occident. »

Parlant de son plan pour le développement des relations avec les pays neutres ou sous-développés, M. Pineau a déclaré :

« Je n'aime pas beaucoup le mot « neutre » en parlant de certains pays. A mon avis, si un pays n'est pas avec nous, il n'est pas nécessairement contre nous. Je préfère dire : tous les pays qui ne sont pas contre nous sont avec nous. C'est dans cet esprit que je veux aider ces pays. »

Sur une éventuelle révision de l'OTAN, le ministre français a dit : « Je crois qu'il serait possible de créer quelque organisation économique devant accomplir certaines réalisations très importantes comme, par exemple, un tunnel sous la Manche ou un tunnel sous le Mont Blanc. »

M. Pineau a terminé l'entretien en manifestant l'espoir qu'il pourrait voir le président Eisenhower : « Sa maladie nous a beaucoup attristés. Tous les Français ont eu une très pénible surprise à l'annonce de sa maladie et je tiens à présenter au président mes meilleurs vœux de rétablissement. »

Grave incident à Buenos Aires

Buenos Aires, 15 juin.

(AFP.) — « Le général Raul Tanco, commandant en second du mouvement séditionnel de samedi dernier, a été arrêté à Buenos Aires », annonce la radio argentine, qui précise que l'arrestation a été effectuée par la police militaire à proximité de l'ambassade d'Haïti.

Buenos Aires, 15 juin.

(AFP.) — Le général Raul Tanco, commandant en second la rébellion péroniste du 9 juin, qui s'était réfugié jeudi, à 3 heures, à l'ambassade d'Haïti, à Buenos Aires, a été enlevé par un groupe de 15 hommes, identifiés comme des soldats appartenant au 1^{er} régiment d'infanterie argentin.

M. Jean-Pierre Prière, ambassadeur d'Haïti, a élevé une protestation auprès du ministère argentin des Affaires étrangères.

D'autre part, le diplomate haïtien a lancé, dans la soirée de jeudi, un appel à la radio, demandant au 1^{er} régiment d'infanterie de rendre le général Tanco, ainsi que cinq autres réfugiés qui se trouvaient sous la protection de l'ambassade d'Haïti depuis dimanche et qui furent enlevés en même temps que le général.

De plus, M. Luis Castineiras, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a adressé un télégramme d'excuses du gouvernement argentin au gouvernement d'Haïti, déplorant les faits et promettant la punition des coupables de l'enlèvement.

Selon les cercles bien informés, le général Raul Tanco s'était présenté, la nuit dernière, au domicile privé de l'ambassadeur d'Haïti, situé dans les faubourgs de Buenos Aires, et lui avait demandé asile. Sa demande fut

agréée et il fut logé dans la seule chambre libre de la résidence, où se trouvaient déjà six autres personnes qui avaient demandé asile à l'ambassadeur d'Haïti après les événements de samedi. Jeudi, à 17 heures locales, M. Brière, ambassadeur d'Haïti, se rendit au ministère des Affaires étrangères pour informer le gouvernement argentin qu'il avait accordé l'asile au général Tanco. Pendant qu'il s'y trouvait, des hommes, qui furent plus tard identifiés comme appartenant au 1^{er} régiment d'infanterie, firent irruption dans la résidence de l'ambassadeur en escaladant les grilles. M^{me} Brière était seule avec ses trois fils, une domestique et le fils de celle-ci. Malgré ses protestations, les hommes du commando se saisirent de Tanco et des autres réfugiés.

Dès qu'il fut informé de cet incident, M. Brière se rendit une seconde fois au ministère des Affaires étrangères pour protester contre la violation de l'immunité diplomatique et du droit d'asile reconnu par toutes les Républiques sud-américaines.

Le gouvernement argentin donna immédiatement satisfaction à M. Brière et les autorités argentines se déclarèrent prêtes à rendre les réfugiés enlevés, y compris le général Tanco.

M. Luis Castineiras, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, précisa qu'une enquête serait ouverte et que les coupables de cet enlèvement seraient châtiés. « En prenant cette mesure, les autorités argentines démontrent, une fois de plus, leur caractère démocratique. »

Le général Tanco a regagné la résidence de l'ambassadeur d'Haïti dans la voiture de l'ambassadeur.

Au Conseil de la République

Paris, 15 juin.

(AFP.) — Tard dans la nuit, le Conseil de la République a voté, par 187 voix contre 119, l'ensemble du projet de loi « Fonds national de vieillesse » qui lui était soumis en seconde lecture.

Cependant, les sénateurs ont apporté plusieurs amendements à l'article premier du projet, qui prévoit le financement du fonds. L'article ayant été adopté par 194 voix contre 112, le projet de loi devra donc être examiné en troisième lecture par l'Assemblée nationale.

C'est sur cet article et sur l'ensemble du projet que M. Guy Mollet avait posé et obtenu la confiance vendredi dernier.

Le métro new yorkais marche de nouveau

New York, 15 juin.

(AFP.) — La grève du métro de New York est terminée. Les conducteurs ont décidé de reprendre le travail. La ville de New York ayant promis de ne pas prendre de sanctions contre les grévistes. La grève a duré environ neuf heures.

Un avion s'écrase en mer

Brunswick (Georgie), 15 juin.

(AFP.) — Quatre industriels d'Atlanta ont été tués, hier, jeudi, lorsque l'avion dans lequel ils avaient pris place, et que pilotait l'un d'eux, s'est écrasé en mer.

L'affaire Otto John

Carlsruhe, 14 juin.

(DPA.) — L'enquête préliminaire contre Otto John, ancien chef du service secret de la République fédérale allemande, qui s'était enfui à l'Est puis était rentré en Allemagne occidentale, a été close. Elle a duré cinq mois, et a permis d'entendre 80 témoins en Allemagne fédérale et à Berlin.

Le procureur général devra maintenant décider si John doit être traduit en justice sous inculpation de haute trahison. Otto John se trouve actuellement dans un clinique psychiatrique à Heidelberg.

Deux sœurs tuées par un camion

Sondrio (Valteline), 15 juin.

(Reuter.) — Les sœurs Silvana et Gina Daziani, âgées de 12 et 9 ans, qui circulaient à bicyclette, à Sondrio, ont passé sous un camion et ont été tuées sur le coup.

D'un jour à l'autre

■ Au cours de la visite du chancelier Adenauer au président Eisenhower, celui-ci a « émis l'espoir que des mesures pourraient être prises pour libérer 17 millions d'Allemands de la domination soviétique ».

■ A Washington, les conversations franco-américaines se dérouleront les lundi, mardi et mercredi ; MM. Pineau et Dulles aborderont tous les problèmes internationaux : relations Est-Ouest, questions européennes, réunification de l'Allemagne et Proche-Orient.

■ Dans une interview accordée à un journal de Bordeaux, M. Robert Lacoste affirme qu'il est résolument optimiste quant aux résultats de la politique française en Algérie.

■ M. Lacoste a réuni, à Alger, une importante conférence, à laquelle assistait le général Lorillot, commandant supérieur des troupes, pour mettre au point la coordination des pouvoirs civils et militaires en vue d'accélérer la pacification.

■ Les préparatifs de la révolution dans tout le pays prouvent que les plans de la révolte du 9 juin ont certainement été conçus par les communistes ; le plan principal fut préparé à l'étranger », a notamment déclaré le président d'Argentine, M. Aramburu.

■ Six cents morts ou disparus, des milliers de blessés, un nombre encore indéterminé de sinistres, tel est le bilan d'un tremblement de terre qui a frappé l'Afghanistan, annonce Radio-Kaboul, captée à Peshawar, Pakistan.

M. Adenauer à New York

New York, 14 juin.

(AFP.) — Le chancelier d'Allemagne occidentale, M. Conrad Adenauer, est arrivé jeudi après midi par avion, venant de Washington. En raison de la chaleur intense qui règne à New York aujourd'hui, le D^r Adenauer n'a pas donné de conférence de presse et n'a pas posé pour les photographes à son arrivée. La température, extérieure à l'aérodrome La Guardia était alors de 36 degrés.

Washington, 14 juin.

(AFP.) — Au cours de la visite du chancelier Adenauer au président Eisenhower, les sentiments amicaux unissant personnellement le président et le secrétaire d'Etat d'une part, et le chef du gouvernement fédéral allemand de l'autre, et l'amitié germano-américaine, qui ont constitué l'essentiel de la conversation Eisenhower-Dulles-Adenauer.

Les opérations en Algérie

Alger, 15 juin.

(AFP.) — Plus de 75 hors-la-loi ont été tués au cours d'opérations diverses dans le Constantinois et l'Oranais. Les plus importantes de celles-ci ont eu lieu dans le nord constantinois, à dix kilomètres au sud-ouest de la Robertsau, où 16 rebelles ont trouvé la mort, et dans la commune mixte de Maafid, où l'aviation appelée de Setif a dispersé une bande de hors-la-loi, laissant 25 cadavres sur le terrain.

Dans l'Oranais, 20 rebelles en uniforme ont été tués près de Gulard, au cours d'un accrochage avec des éléments de la 19^e division d'infanterie.

Une voiture dans un fossé

Avignon, 14 juin.

(AFP.) — Une voiture automobile se dirigeant vers Avignon a fait une embardée en arrivant dans un virage, à une dizaine de kilomètres d'Avignon. Le véhicule tomba dans le fossé, où il continua à rouler durant une quarantaine de mètres avant de faire un tête-à-queue. Des débris de la voiture, on a retiré trois ecclésiastiques italiens qui ont été transférés à l'hôpital Sainte-Marthe à Avignon. L'état de deux d'entre eux est grave, mais on espère les sauver. Le troisième ecclésiastique se trouve dans un état un peu moins grave ; ses jours ne sont pas en danger.

FRIBOURG

Au Lac Noir, un camion prend feu et explose

DEUX MORTS

Un terrible accident de la circulation s'est produit cette nuit au Lac-Noir et a coûté la vie à deux personnes. Vers 3 heures 40 ce matin, les habitants de l'hôtel de la Gypsera furent réveillés par le bruit d'une forte explosion. Ils coururent à la fenêtre et aperçurent en face d'eux, à l'endroit où la route franchit un petit pont sur la Singine un camion qui brûlait. Ils alertèrent immédiatement la gendarmerie, mais tous les secours furent inutiles et l'on ne retrouva du camion détruit que deux cadavres mutilés et carbonisés.

Le camion appartenait à la maison Bolliger, de Soleure, qui travaillait depuis quelques jours à enlever des poteaux de téléphone. Ce travail était terminé, mais les capsules d'explosif servant à faire sauter les pierres avaient été logées sous le siège du camion. Le véhicule venait de l'hôtel des Bains. Le conducteur rata le virage à l'entrée du pont et le camion se coucha sur le flanc. Il prit ensuite feu et l'avant explosa. Les malheureux occupants de la cabine furent tués sur le coup. Il s'agit de M. Werner Bernhard, de Langendorf (Soleure), et de M. Marcel Hayoz, âgé de 21 ans, ouvrier à Cordast. M. Alphonse Roggo, préfet de la Singine, a ouvert l'enquête. Les causes de ce tragique accident, qui a causé une forte émotion, sont encore inconnues.